

Ville de Lille

PROCES VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2006

La séance est ouverte à 17 heures 10 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

(Madame BOCQUET procède à l'appel nominal)

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mme BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, CATTELIN, M. CHARLES, Mme CLERBOUT, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DANGRÉAUX-VARLEZ, DA SILVA, DAVAL, M. DECOCQ, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mmes ESCANDE, FILLEUL, M. FLEJSZEROWICZ, Mme FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, PLANCKE, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mme REDLICH, M. RICHIR, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, Mme STANIEC, MM. THIOT, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT

Excusés : Mme COOLZAET, MM. MAUROY, MOREAU, Mme PHEULPIN-COQUEL (pouvoir), M. SULMAN (pouvoir).

Madame le Maire.- Je voudrais tout d'abord vous saluer. Je sais qu'il y a actuellement une session importante au Conseil Général, ce qui explique que certains de nos collègues vont nous rejoindre en cours de séance.

Je voudrais saluer l'ensemble des Conseillers Municipaux, les Conseillers de Quartier, les Lillois qui sont parmi nous et, bien sûr, la presse qui nous accompagne.

Je voudrais tout d'abord accueillir une nouvelle Conseillère Municipale : Madame Danielle CATTELIN.

Vous savez que Jean-François SINAGRA nous a fait part, le 12 novembre dernier, de sa démission de sa fonction de Conseiller Municipal. Conformément à l'article L.270 du Code électoral, - je vous le lis - "le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est amené à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit". Madame Danielle CATTELIN venant immédiatement après Madame Isabelle BAERT, qui est dernière élue sur la liste « Au cœur des Lillois avec Christian DECOCQ » remplace Monsieur Jean-François SINAGRA.

J'installe donc officiellement Madame CATTELIN dans ses fonctions de Conseiller Municipal.

Je voudrais rappeler que Madame CATTELIN est bien connue dans notre ville, notamment dans le Vieux Lille où elle habite et où elle était Conseillère de quartier aux côtés de Marc BODIOT.

(Applaudissements)

Nous devons maintenant remplacer Monsieur SINAGRA au Conseil Communautaire et au Conseil d'Administration de la SAEM EURALILLE.

Tout d'abord, je vous informe des conséquences de la démission de Monsieur SINAGRA sur la représentation de la Ville au Conseil Communautaire telle que définie par la délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2001 et conformément à l'article L.5215-10 du Code Général des Collectivités Territoriales : "en cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le délégué élu sur cette liste."

C'est donc Madame Nicole MALLEVILLE qui vient immédiatement après Monsieur LESERRE, dernier élu au Conseil Communautaire, qui est appelée à remplacer Monsieur SINAGRA.

(Applaudissements)

Nous sommes heureux d'accueillir notre collègue au Conseil Communautaire.

Enfin, Monsieur SINAGRA représentait la Ville dans diverses instances, notamment au Conseil d'Administration de la SAEM Euralille. En accord avec Christian DECOCQ pour le Groupe UPL, nous vous proposons de remplacer Monsieur SINAGRA par Monsieur DECOCQ. C'est lui-même qui l'a proposé. Je ne lui offre pas de fleurs, mais le coeur y est !

Monsieur SINAGRA, par ailleurs, siégeait dans un certain nombre de Commissions Municipales ou aurait dû siéger dans certaines d'entre elles : la Commission des Finances, du Personnel et des Affaires Générales et celle de l'Urbanisme, de l'Aménagement et du Domaine Public. Là aussi en accord avec Monsieur DECOCQ, nous vous proposons de remplacer Monsieur SINAGRA au sein de la Commission des Finances, du Personnel et des Affaires Générales par Madame Isabelle MAHIEU. Madame CATTELIN siégera au sein des Commissions de l'Urbanisme et du Sport.

Par ailleurs, Madame CATTELIN était conseillère de quartier, comme je vous le disais, au Vieux Lille. Il convient donc de la remplacer.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à quatre nouveaux Conseillers de quartier : un au Vieux Lille : Monsieur Amaury FLOTAT et trois à Lille Centre : Cécile GILLARD, Ali BOUCHAMA et Jean BLAVOET au nom du Parti Socialiste.

Il est parmi nous, je vous propose de l'applaudir très chaleureusement pour celui qui est là et de féliciter les autres nouveaux Conseillers de quartier qui seront accueillis par Marc BODIOT et par Marie-Thérèse ROUGERIE.

Je voudrais, en ce début de Conseil, vous faire part du décès de Madame Edwige PRUD'HOMME qui nous a quittés la semaine dernière. Je crois que beaucoup la connaissaient dans notre ville. C'était une femme profondément humaniste mais aussi très engagée. Elle s'est éteinte dans sa 87^{ème} année à la résidence Edylis qu'elle aimait particulièrement.

Je voudrais rappeler que Madame PRUD'HOMME avait reçu la Légion d'Honneur pour avoir caché des enfants juifs pendant la Seconde Guerre Mondiale et les avoir sans doute sauvés ainsi de la mort.

Ce soir, nos pensées vont à sa famille et, en premier lieu, bien sûr, à ses filles mais aussi à ses nombreux amis à Lille.

Je voulais aussi rendre un hommage, comme toute la presse nationale l'a fait, à Philippe NOIRET car, beaucoup ne le savaient pas, mais Philippe NOIRET est né à Lille dans le quartier de Wazemmes. Chacun se souvient de cet acteur extraordinaire à la fois très élégant, très simple, très généreux. Tout le monde se souvient à la fois des rires qu'il a provoqués pour nous dans certains de ses films "Alexandre le Bienheureux" ou "les Ripoux".

C'était aussi un homme qui savait émouvoir, je pense à "l'Horloger de Saint-Paul" et nous bouleverser, je pense au film "le Vieux Fusil".

Surtout, c'était un homme qui aimait la vie et qui aimait les autres. C'est comme cela qu'il a été salué partout en France. Il était à la fois extrêmement généreux avec une grande humilité et nous avons souhaité, Danielle POLIAUTRE, le Conseil de Quartier de Wazemmes et je dirai Pascal PERCQ qui a mis une énergie toute particulière, très rapidement lui rendre hommage.

Le Conseil de quartier, derrière sa Présidente, a proposé de donner son nom à la salle polyvalente qui est située aux abords de la Mairie de quartier de Wazemmes. Nous avons posé la question à son épouse, Madame Monique CHAUMETTE, qui est ravie de ce choix et se joindra à nous, si elle le peut, puisque nous pensons au printemps pour inaugurer cette salle avec les Lillois, réaliser une petite cérémonie et peut-être, pourquoi pas, revoir des films à la Maison Folie de Wazemmes. Nous avons aujourd'hui la possibilité de les regarder tous ensemble. Je crois que c'est une bonne chose.

De manière plus générale sur la dénomination des rues mais aussi des nouveaux espaces, nous avons reçu un avis du Conseil Communal de Concertation qui j'avais saisi, il y a maintenant trois ans et ce Conseil proposait, je crois que c'est une bonne idée, qu'il y ait une commission qui puisse donner un avis pour donner une cohérence à l'ensemble des noms que nous souhaitons donner dans la ville en sachant bien évidemment que c'est in fine le Conseil de Quartier qui prend la décision avant de nous la proposer.

J'ai demandé à Madame ESCANDE, qui l'a accepté et je l'en remercie, je crois que c'est une tâche vraiment symbolique. C'est important de donner le nom de personnes qui nous ont marquées par leur action au-delà de notre ville bien sûr, nationale ou internationale, ou dans notre ville, soit dans des lieux, soit dans des rues et vous savez que nous allons avoir de nouvelles rues, je pense au quartier de Lille-Sud qui est en pleine réhabilitation. Nous allons créer par exemple des rues et des places à la place de ces espaces vagues. Pour ne prendre que cet exemple, nous l'avons fait à Euralille dans un quartier beaucoup plus moderne. Il est important que nous ayons une cohérence dans la façon de donner nos noms.

Cette commission examinera, en premier lieu, les demandes qui ont déjà été faites, puis les propositions qui peuvent être faites par certains Conseils de Quartier.

Je retiens que certains d'entre vous ont fait déjà des propositions : Alain CACHEUX pour les nouvelles résidences HLM, Catherine CULLEN avait proposé que nous donnions le nom de Cyril ROBICHEZ à un espace culturel, Monsieur DECOCQ avait proposé le nom de Madame MARTINACHE. Ces noms ne sont pas oubliés, la commission va se pencher d'abord sur eux.

Je crois qu'il serait intéressant qu'il y ait un vrai débat au sein de cette Commission pour que la cohérence soit la plus grande possible entre les différents quartiers.

Je remercie Jeannine ESCANDE. Ceux qui sont intéressés pour faire partie de cette Commission, évidemment peuvent nous le faire savoir. C'est un rôle tout à fait important.

Je voudrais vous dire un petit mot de la semaine des Droits de l'Homme qui a débuté le 6 décembre - c'est d'ailleurs plus qu'une semaine - et se terminera le 22 décembre - et je salue le travail mené par Ginette VERBRUGGHE - qui a célébré dans notre Ville, si je puis dire, les Droits de l'Homme et aussi dénoncé les atteintes à ces Droits de l'Homme en se fondant sur l'anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui, je vous le rappelle, a été proclamée à l'Assemblée Générale des Nations Unies, le 10 décembre 1948.

Ces semaines sont toujours élaborées avec l'ensemble des associations de notre ville et nous savons qu'elles sont nombreuses à se battre sur les Droits de l'Homme dans notre pays ou évidemment partout dans le monde.

Je voudrais à cet égard vous rappeler qu'il y a trois ans, nous avons fixé comme thème « le Chili, Mémoire, Justice et Vérité ». Et rappelez-vous, il y avait dans ce Grand Hall une exposition tout à fait exceptionnelle, il faut le dire, par sa gravité, puisqu'elle représentait les visages de 700 des 3.000 disparus de la période où PINOCHET était à la tête du Chili.

Ironie de l'histoire, comme certains l'ont dit, cela ne prête évidemment pas à rire, mais c'est à la date exacte de l'anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le 10 décembre dernier, que PINOCHET est mort dans son lit d'hôpital à Santiago du Chili.

Je voudrais rappeler, mais chacun le sait, que malgré les divers procès et les innombrables preuves portées contre lui, Augusto PINOCHET n'a jamais été condamné pour les violations des Droits de l'Homme qui lui sont reprochées. Il restera pourtant, je crois, dans la mémoire collective, comme l'un des hommes qui aura le plus porté atteinte à la liberté, à la démocratie et aux Droits de l'Homme.

Je tenais à faire ce rappel parce que, vous voyez, nous sommes toujours rappelés à ces sujets majeurs pour nous tous et pour le monde.

Cette année, c'est un autre thème plus proche de nous qui a été choisi : celui de la prison et la justice.

L'actualité judiciaire de ces derniers mois et les divers rapports alarmants sur la situation de nos prisons, pas seulement sur la surpopulation mais aussi sur les conditions de vie en prison, sur la situation de ceux qui y sont malades, sur les violences qu'il peut y avoir en prison notamment entre prisonniers, ont mis en lumière des faits que nous avons voulu sans doute, nous en tant que société, trop souvent ignorer.

La prison est un lieu de privation de liberté, elle doit servir à une réflexion et évidemment à une modification du comportement, mais le détenu est bien sûr un être humain qui a droit à des conditions dignes et respectueuses de son statut d'être humain.

J'espère que ces semaines des Droits de l'Homme à Lille parviendront à sensibiliser beaucoup d'entre nous à cette situation, peut-être même aussi alors que nous approchons d'échéances importantes au plan national, de nous rappeler ce qu'un célèbre philosophe disait : c'est à la façon dont on traite les fous et les détenus, c'est-à-dire ceux - je reprends sa formule - qui sont un peu en marge de la société qu'une société peut vérifier son degré de développement. Nous avons sans doute des progrès très importants à faire. Je crois que nous avons bien fait, Madame VERBRUGGHE, de choisir avec les associations, ce thème cette année.

Je voudrais aussi vous dire que nous avons collectivement décidé d'inaugurer, courant du 1^{er} semestre 2007 sur la Place de la République, là aussi en parfait accord avec les associations, un parvis des Droits de l'Homme, comme il existe aujourd'hui dans notre Métropole à Roubaix. D'ailleurs nous nous y trouvons souvent pour cette semaine des Droits de l'Homme, un parvis des Droits de

l'Homme qui reprendra le 1^{er} article de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 : "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits".

Ce double combat pour l'égalité et pour la dignité est le fondement même de notre République. La France n'est jamais aussi forte et aussi belle que lorsqu'elle respecte chez elle et qu'elle défend partout dans le monde ces Droits de l'Homme pour lesquels elle a toujours été un modèle et où elle doit le rester.

Je souhaitais revenir sur ces semaines des Droits de l'Homme et remercier Madame VERBRUGGHE pour le travail considérable qu'elle a mené avec les associations de notre Ville.

Un petit mot peut-être sur « Lille Neige ». Vous avez, pour ceux qui n'étaient pas ce week-end à Lille-Sud, pu lire dans la presse, voir à la télévision, entendre à la radio, l'ouverture de ce nouveau terrain j'espère de joies et de bonheur pour les Lillois que constitue « Lille Neige » qui succède à « Lille Plage ».

Cette fois-ci nous avons traversé le périphérique par ce pont qui est aménagé et qui, aujourd'hui, ne constitue plus cette coupure routière telle qu'elle était auparavant puisque les piétons y sont rois, si je puis dire et que l'aménagement, je crois, est de belle qualité.

Nous avons, samedi après-midi, inauguré à la fois une très belle patinoire de 500 m², trois pistes de luge de 25 m, mais aussi un jardin des neiges avec de multiples animations qui ont eu, il faut le dire, dès ce premier week-end, un succès tout à fait important.

Nous avons ouvert en fanfare, il y avait la Saint-Nicolas des enfants avec des animations, des ateliers, un grand goûter, un buffet le soir grâce aux talents culinaires de l'Association Femmes que je salue très chaleureusement, des spectacles de percussions africaines et une soirée jusqu'à minuit à la Halle de Glisse animée par les rythmes endiablés de nos DJ.

Il y a eu plus de 1.000 personnes ce week-end à Lille-Sud. Le choix de Lille-Sud, vous le comprenez, est hautement symbolique : le cœur de notre ville est déjà tout à fait en fête autour de nos chalets de Noël, de notre village de Noël, autour de la grand roue, de ses animations, de la chenille et je crois qu'il était bon que cette animation, les possibilités de participer à ces fêtes de fin d'année dans la joie puissent avoir lieu au cœur de nos quartiers.

Cet espace sur la nouvelle place de Lille-Sud, auprès de la Halle de Glisse, au cœur des quartiers de Lille-Sud, Moulins, Wazemmes et Faubourg de Béthune et ouvert, bien évidemment, à tous les Lillois, semble un beau lieu pour cette idée, je le rappelle, qu'ont eue les commerçants de la rue du Faubourg des Postes il y a maintenant deux ans.

Même si chacun souhaitait que la patinoire soit dans son quartier, chacun reconnaîtra que ce lieu est un beau lieu et que nous avons pu tous ensemble nous dire que Lille-Sud, à côté de la Halle de Glisse, en attendant, dans quelque temps, le commissariat, avant l'inauguration le 18 janvier du Faubourg des Modes et alors que nous lançons les premiers travaux très concrets à la fois de reclassement des habitants mais aussi de programme de reconstruction et de rénovation de Lille-Sud, ce quartier est en plein mouvement. Je voulais en remercier ici particulièrement tous ceux qui ont participé à l'ensemble de ces actions.

D'abord, bien évidemment, le Président du Conseil de Quartier, Bernard CHARLES, l'ensemble des Conseillers de Quartier que je salue vraiment très chaleureusement et tous les acteurs économiques, sociaux, culturels et sportifs de ce quartier qui en font un quartier à la fois très attachant, très vivant mais aussi très solidaire et très chaleureux. On l'a vu encore samedi.

Lille-Sud accueille tous les habitants de la ville sur son village de neige. Nous avons, le matin, réservé des créneaux horaires pour les écoles pendant la période scolaire, puis les centres

Sociaux, les clubs seniors, les CLSH, les clubs sportifs et puis, l'après-midi ouvert à tout le monde jusqu'à 20 heures.

Je rappelle, pour ceux qui n'ont pas pu en prendre connaissance, que nous avons fixé un tarif à la patinoire pour les Lillois, c'est-à-dire pour tous ceux qui ont un passeport - je vous rappelle qu'on peut l'obtenir avec une photo et un justificatif de domicile - et un Pass Senior, c'est seulement 50 centimes l'entrée contre 3 € pour ceux qui ne sont pas Lillois et c'est gratuit pour les enfants de moins de 1,50 m. C'est évidemment tout à fait intéressant.

« Lille Neige » sera ouvert 7 jours sur 7 et, tous les mardis soirs, il y aura une animation différente. Je vous conseille de regarder le dossier que nous avons préparé. Je ne vais pas le décliner mais je vous donne tous rendez-vous le mardi soir à Lille-Sud.

Nous avons 12 femmes du quartier de Lille-Sud qui travailleront pour la plupart le matin pour l'accueil des groupes et l'après-midi, deux équipes de 10 jeunes jobs d'hiver, 18 à 25 ans, de tous les quartiers aux alentours de Lille-Sud qui accueilleront les enfants ou les adultes - car il y avait des adultes et même d'ailleurs Bernard CHARLES qui a patiné avec courage, je dois le dire... - avec courage parce que nous ne l'avons pas eu ! - et efficacité ! Je l'ai vu faire des tournants sur l'aile significatifs !

Vous permettez que je remercie tout particulièrement l'ensemble des agents de la ville qui ont travaillé pour ce magnifique parc de neige et notamment je souhaite saluer particulièrement Floriane GABRIELS qui a fait un travail remarquable en coordonnant l'ensemble des équipes sports, espaces verts, logistique. Je voulais la remercier très chaleureusement et remercier évidemment Violette SPILLEBOUT et Anne URBANOVSKI qui travaille avec elle, qui a porté cette idée et l'a accompagnée.

Je crois qu'une fois de plus, les agents de la Ville, dans une période très chargée, ont fait preuve d'une efficacité tout à fait importante.

Ce qui est aussi frappant, c'est que nous avons souhaité faire du beau. Ce n'est pas une patinoire posée comme cela au coeur d'un quartier, non c'est un village de neige et c'est quelque chose qui apportera beaucoup d'émotions.

Donc, amusez-vous bien pour ceux qui savent patiner ou qui veulent apprendre ! J'ai remarqué que les jeunes apprenaient très vite puisqu'il y a eu beaucoup d'enfants qui, au bout de dix minutes, patinaient allègrement.

Voilà, j'espère que tout va bien se passer !

Un petit mot sur « Bombaysers de Lille » juste pour vous donner quelques informations.

Depuis le début de cette opération Lille 3000 sur l'Inde, nous avons accueilli près de 620.000 personnes au-delà évidemment de celles et ceux qui ont participé à la Fête d'ouverture. Le Tri Postal, si on prend en compte ce week-end, est à plus de 150.000 visiteurs. De même, les expositions hors du Tri Postal ont atteint un peu plus de ce chiffre. Il y a de beaux résultats aussi à Tourcoing au Fresnoy, au Palais des Beaux-Arts et à l'Hospice d'Havré tandis que la saison finlandaise de Roubaix a déjà accueilli 15.000 personnes.

Il faut dire aussi que les midi-midi, ces week-ends qui ont lieu, le prochain est Bollywood, ont accueilli énormément de monde et beaucoup de personnes de tous les quartiers de la ville, mais évidemment de toute la métropole, de toute la rRégion et aussi de nombreux touristes. Nous le savons puisque tous les hôtels sont pleins depuis presque un mois jusqu'à la fin de l'année.

Il faut aussi saluer les 20.000 personnes qui ont écouté les **Pianos du Nouveau Siècle** autour de Jean-Claude **CASADESSUS**. Cela a été, une fois de plus, un grand événement et Daniel **PERCHERON**, le Président de la Région, a confirmé que cet événement aurait lieu dorénavant chaque année, ce qui est un grand rendez-vous pour notre ville.

Mais permettez-moi d'insister surtout sur ce qui se passe dans nos quartiers, puisque, avec les **Indes festives** qui ont eu lieu dans plusieurs quartiers de la ville et qui doivent se poursuivre jusqu'au mois de janvier en terminant par les **Bois-Blancs** et par **Saint-Maurice Pellevoisin** qui va refaire une resucée, si je puis m'exprimer ainsi, je crois que nous avons vu, pendant ces week-ends **Indes festives** des moments absolument merveilleux.

C'était à **Lille-Sud** samedi lorsque nous avons inauguré, sous une pluie battante mais qui n'a pas empêché les centaines de personnes et notamment d'enfants d'être là, ce très beau géant qui s'ajoute aux sept géants de Lille et à nos quatre géants indiens, qui s'appelle **Kavul'monde**. Il est effectivement tout à fait symbolique de ce qu'est **Lille-Sud** puisqu'il s'agit d'un géant qui représente l'ensemble des cultures de **Lille-Sud** et c'est vraiment l'identité de ce quartier. Les jeunes, les habitants, plus de 500 d'entre eux, ont participé à la création de ce géant. Il y a d'ailleurs un CD qui reprend des chants, des histoires autour de l'histoire de **Kavul'monde**. C'était tout à fait intéressant.

Je voudrais dire aussi que ces fêtes, qui ont eu lieu pour le premier week-end il y a quinze jours au **Faubourg de Béthune** et à **Fives** et qui se sont poursuivies ce week-end à **Lille-Sud** et **Vauban Esquermes** ont été d'une extrême qualité.

Je voudrais vraiment saluer le travail qui a été fait par tous les habitants, la joie et l'énergie qui ont été mises à préparer ces fêtes qui ont réuni des milliers d'habitants dans notre ville où chacun, jeune ou moins jeune, a pu apporter le résultat de mois de travail musique, danse, costume, cuisine. Ce qui a frappé tout le monde, j'ai rencontré en étant au **Faubourg de Béthune** aux côtés de **Walid HANNA** et avec beaucoup d'élus, des Anglais et des Belges qui venaient passer la soirée au **Faubourg de Béthune** et qui étaient estomaqués de la qualité des spectacles que nous avons vus. C'était même chose à **Fives**, à **Vauban**, à **Saint-Maurice** et bien évidemment et à **Lille-Sud**.

Tout cela est vraiment tout à fait formidable et montre la force et l'énergie des Lillois.

Je voulais simplement vous annoncer que nous sommes absolument débordés par les demandes de visite du **Tri Postal** notamment. Il y a déjà eu 550 classes ou **CLSH** qui sont allés le visiter.

Nous avons décidé d'ouvrir dorénavant le **Tri Postal** 7 jours sur 7 et même les 25 décembre et 1^{er} janvier, de 14 à 19 heures. Nous avons aussi décidé que le pass **Lille 3000**, qui donne accès à toutes les expositions de la Métropole, passerait de 30 € à 10 € pour permettre à ceux qui le souhaitent de pouvoir voir tout ce qu'ils ont envie de voir d'ici à la fin de « **Bombaysers de Lille** » qui, je vous le rappelle, se terminera les 13 et 14 janvier 2007.

Nous sommes en train de préparer des petites manifestations avec des arômes subtils indiens pour ce dernier week-end. Nous vous en dirons plus dans quelques jours. En tout cas, sachez que tout sera ouvert jour et nuit pendant ce dernier week-end et gratuitement. Chacun pourra en profiter. **Jacques MUTEZ** a déjà ressorti son magnifique costume. Je vous convie à une fête un peu partout lors de ce dernier week-end. Nous vous donnerons des informations complémentaires dans les jours qui viennent.

Je voudrais aussi me réjouir avec vous tous évidemment du succès du **LOSC**. Cela a été une grande fierté pour nous tous et je crois un grand bonheur de voir la qualification du **LOSC** en 8^{ème} de finale de la Ligue des Champions. C'est historique mais c'est aussi historique d'être allé battre **Milan** sur son terrain. C'est absolument formidable. J'étais moi-même à l'**Opéra** avec le **Vice-Ambassadeur indien** puisqu'il n'y a plus d'**Ambassadeur** actuellement, lorsque je recevais les textos pour me faire

part de ces résultats et, à la sortie, les klaxons dans la ville ont montré la fierté des Lillois par rapport à ce beau résultat.

Vous savez que nous devons jouer contre Manchester en 8^{ème} de Finale. Je rappelle que le LOSC a affronté Manchester à quatre reprises en Ligue des Champions. Nous avons fait deux matches nuls, nous avons gagné une fois et perdu une fois, donc vous voyez : tout est possible et en tout cas l'exploit est sans doute probable. C'est en tout cas ce que nous souhaitons au LOSC.

Je voudrais aussi saluer le Tennis Club Lillois, le TCL, qui compte désormais parmi les quatre meilleurs clubs français chez les hommes puisqu'ils sont arrivés en demi-finale ce week-end à Rouen et ils ont loupé de peu, si je puis dire, la finale contre Rennes. Il faut voir que nos joueurs étaient aux côtés des meilleurs Français : Richard GASQUET, 18^{ème} mondial, Gaël MONFILS, Paul-Henri MATTHIEU. Notre équipe était là et a terminé 3^{ème}. Je tiens à féliciter toute l'équipe et bien évidemment son Président Henri MAGNIANT.

Maintenant, une nouvelle beaucoup moins plaisante, je dirai même triste pour notre ville : la fermeture du Bazar de Wazemmes. Je ne vais pas revenir sur cette annonce que nous avons apprise il y a quelques jours.

Aux dires mêmes de ses propriétaires, le Bazar de Wazemmes ferme à cause de raisons économiques et surtout de l'évolution du marché concurrentiel de l'équipement de la maison.

C'est un véritable crève-coeur pour l'ensemble du quartier, même pour les Lillois car nous avons là une véritable institution qui existait depuis 85 ans. Je rappelle que nous leur avons remis la médaille d'or de la Ville il y a quelque temps justement pour reconnaître l'apport du Bazar de Wazemmes à notre ville.

C'est une nouvelle qui est triste d'autant plus que le quartier de Wazemmes aujourd'hui se développe notamment sur le plan commercial de manière tout à fait significative, il n'y a qu'à regarder la rue Gambetta, il y a 7 ou 8 ans et aujourd'hui : nous avons parmi les meilleurs commerçants primeurs de la ville et puis le renouveau des halles. Je voudrais saluer le travail qui a été mené par Jacques MUTEZ et Pierre de SAINTIGNON. Les Halles de Wazemmes connaissent un réel engouement depuis qu'elles sont modernisées, là aussi rappelons-nous tout ce qu'on a pu entendre.

Il est bon aussi de rappeler les chiffres après coup, on nous a dit tellement de choses sur ce bazar de Wazemmes, on voulait même le supprimer comme le marché, nous a-t-on dit.

Aujourd'hui, les Halles ont été rénovées. Les deux derniers commerces disponibles vont être remplis avec une complémentarité avec les autres commerces. Le chiffre d'affaires a augmenté de 15 à 30 % depuis la réouverture et je crois que c'est une vraie satisfaction pour les clients de trouver ces Halles ouvertes tous les jours.

Malgré cela, le Bazar de Wazemmes ferme et ma pensée va bien sûr en priorité vers les 27 salariés du magasin. La plupart d'entre eux ont commencé leur carrière au Bazar de Wazemmes et ont travaillé là tout le temps de leur carrière professionnelle. Nous avons rencontré, avec Bernard CHARLES, Danielle POLIAUTRE et Jacques MUTEZ, la déléguée du personnel. Un cabinet spécialisé a été missionné par la Direction du Bazar pour le reclassement de ces personnes. Nous restons bien évidemment à leurs côtés et nous apporterons notre aide à ces reclassements dans les jours qui viennent.

Un petit mot maintenant, peut-être en m'adressant à la presse qui en a déjà parlé, je l'en remercie, pour rappeler que l'inscription sur les listes électorales, si l'on veut voter en 2007 - il y aura à la fois les élections présidentielles et des élections législatives - doit avoir lieu avant le 31 décembre. Il reste donc quelques jours. Vous savez que la Ville a pris l'initiative à la fois d'une campagne d'affichage : 80 affiches, 20.000 dépliants répartis dans tous les quartiers de Lille, Hellemmes,

Lomme, une banderole installée au fronton de l'Hôtel de Ville, des messages sur les panneaux électroniques, des panneaux grand format au sein de la Mairie. Je sais que tous les agents municipaux qui sont en lien avec la population rappellent cette nécessité pour ceux qui veulent voter et c'est un devoir effectivement de voter.

Nous avons par ailleurs mis en place un bureau mobile, un bus qui n'a pas pour principal objectif les inscriptions en son sein, même si 300 personnes ont choisi de s'inscrire dans le bus, mais de rappeler aussi cette nécessité de s'inscrire. Le bus est déjà allé dans tous les quartiers, aux stations de métro, au Zénith les soirs de concert, devant le Tri Postal. Bref, c'est une façon aussi d'aller à la rencontre des Lillois et de leur rappeler qu'il est extrêmement simple de s'inscrire puisqu'il suffit d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Nous avons, pour votre information, 300 Lillois qui se sont inscrits dans le bus mais 3.500 Lillois qui se sont inscrits depuis le début du mois de décembre sur les listes. Donc il n'est pas encore trop tard, il reste 12 jours pour le faire.

Un dernier point, avant de commencer les dossiers inscrits à l'ordre du jour, sur la régulation de la circulation. Je voulais le dire en remerciant la Police Nationale : depuis le mois de septembre en effet, nous nous rendons compte, qu'au-delà de la circulation abondante dans une ville qui se développe économiquement, qui accueille de plus en plus de résidents, de plus en plus de touristes, nous avons remarqué à plusieurs et notamment avec la Police Nationale que beaucoup d'automobilistes ne respectaient pas les carrefours et s'y engageaient alors même qu'ils ne pouvaient pas les dégager avant que le feu ne passe au rouge.

Après en avoir discuté avec le Directeur départemental de la sécurité publique, ce que j'avais souhaité et je l'en remercie, c'est à la fois de rappeler aux automobilistes cette règle, donc une phase d'information et puis de sanctionner ceux qui ne se rappellent pas cette règle ou tout simplement n'ont pas le bon sens de comprendre que, lorsque c'est bloqué, cela ne sert à rien de se précipiter dans le carrefour car on bouche à ce moment-là toute la ville.

Nous savons bien que notre ville a un cœur qui est très étroit. Je pense aux rues qui arrivent sur la rue Faidherbe, je pense à l'arrivée de la rue Nationale sur le boulevard de la Liberté. Si on ne respecte pas les règles, on peut boucher en très peu de temps l'ensemble du cœur de ville.

Je voulais remercier la Police Nationale de cette action qui sera poursuivie car ce n'était pas une action liée aux périodes de fêtes, même si nous pourrions espérer que, dans cette période où il y a beaucoup de monde, on fasse encore un peu plus attention aux règles et aux autres, mais c'est une opération qui se poursuivra dans les semaines et les mois qui viennent.

Il est nécessaire qu'il en soit ainsi si nous souhaitons améliorer, au-delà de tout ce qui est réalisé par ailleurs et qui me paraît évidemment très important : le transport collectif qui se développe, la Citadine, les pistes cyclables, etc. je crois qu'il est très important que nous utilisions tous les moyens pour essayer de réduire les encombrements dans notre Ville.

Je remercie d'autant plus la Police Nationale que je voudrais rappeler notre déficit de fonctionnaires de police qui reste très réel dans notre district. Très récemment, le responsable des services de police nationaux à Lille rappelait que nous avons un ratio police sur population pour le Nord qui est comparable à celui de la Corrèze et je crois qu'il y a un peu moins de difficultés en Corrèze : la population y est moins nombreuse, il y a moins de grandes villes et il y a moins de circulation. Je rappelle aussi que les 113 postes d'adjoints de sécurité n'ont pas été renouvelés. C'est aussi un appel à ce que les annonces qui ont été faites par Monsieur le Préfet rentrent véritablement dans les faits.

Voilà, mes chers collègues, ce que je souhaitais vous dire en terme de communication. Je vais peut-être, dès maintenant, vous faire part de la création d'une commission pour laquelle nous

allons voter à la fin du Conseil Municipal mais je fais l'appel aux candidatures tout de suite : il s'agit de la délibération n° 980 qui est dans le dossier d'Alain CACHEUX et qui vise à la mise en place d'une commission spécialisée concession d'aménagement. Cette délibération a pour objet outre de décider la création de cette instance, d'approuver les modalités de dépôt des listes.

06/980 – Création de la Commission Spécialisée « concessions d'aménagement » - Modalités de désignation de ses membres et fixation des conditions de dépôt des listes.

Les candidats doivent remettre leur liste avant 19 heures. Je propose que nous procédions dès à présent au vote de cette délibération. Je vous en rappelle d'abord le contenu : c'est la loi du 20 juillet 2005 qui a prévu de soumettre les concessions d'aménagement à une procédure de publicité qui permette la présentation de plusieurs offres concurrentes.

Une commission doit donc être constituée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Cette commission a pour rôle d'émettre un avis sur les candidatures reçues préalablement à l'engagement des discussions avec le ou les candidats.

L'organe délibérant, c'est-à-dire nous-mêmes, est ensuite amené à désigner le concessionnaire sur proposition du Maire ou de l'Adjoint au Maire au vu de cet avis.

Il est proposé que cette commission soit constituée à l'instar des commissions d'appel d'offres et des commissions de délégation de service public, nous en avons parlé avec l'ensemble des Groupes du Conseil Municipal, soit donc composée de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants élus parmi les membres du Conseil.

L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu au scrutin secret sur la même liste sans panachage ni vote préférentiel, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, mais pas plus évidemment.

Chaque liste élaborée, conformément au formulaire qui est annexé à la délibération, devra m'être remise par l'un des candidats de la liste lors de ce Conseil avant 19 heures, chaque liste précisant le nom du groupe d'élus au nom duquel elle a été déposée.

Je suis très précise car vous savez que ceci peut donner lieu à contentieux. Il faut que tout ait été dit lorsque nous aurons plus tard à choisir des concessions.

Le vote aura lieu en fin de séance.

Mes chers collègues, je vous invite dès maintenant à adopter cette délibération n° 980 actant le principe de la création de cette commission et actant les modalités d'organisation de sa constitution.

Nous allons passer au vote :

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui vote contre : Néant

Qui s'abstient : le Groupe Front National

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Front National ne s'exprime pas ? Vous ne participez pas au vote ? C'est une Loi de la République ! ... Non, on ne peut pas appeler un tel vote, un vote de la République, Monsieur BERNARD, mais bon très bien !

Nous recevons avant 19 heures les listes et puis nous procéderons en deux temps, comme cela est prévu, au vote à la fin du Conseil Municipal.

Mes chers collègues, je vais maintenant passer la parole à Pierre de SAINTIGNON pour un moment très important de notre vie municipale. puisqu'il s'agit de la présentation et, je l'espère, de l'adoption du budget 2007. Je lui passe immédiatement la parole.

Chemise n° 4

FINANCES

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON
Premier Adjoint au Maire

06/936 – Budget Principal – Adoption du Budget Primitif pour l'exercice 2007.

06/937 – Budget Principal 2007 – Programmes d'équipement de la section d'investissement – Autorisations de programme et crédits de paiement.

Madame le Maire, mes chers collègues, une fois encore, en effet, nous abordons ce soir une question très importante : celle du débat budgétaire.

Il doit nous permettre, au terme de ce débat et surtout au terme de notre vote, après que nous ayons débattu le mois dernier de nos orientations, de constater à la fois les ressources de la collectivité et les emplois, c'est-à-dire les dépenses qui sont proposées.

Pour souligner l'enjeu de ce débat, permettez-moi de vous rappeler, une fois n'est pas coutume, trois brefs articles de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789 :

- ◆ Article 13 : pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre les citoyens en raison de leurs facultés.
- ◆ Article 14 : les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.
- ◆ Article 15 : la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

L'année 2007 sera la dernière année pleine du mandat en cours. Le programme que nous avons, la Majorité Municipale, proposé aux Lillois pour la période 2001-2007 qui sera prolongée de quelques mois, s'accomplit avec méthode et avec sérénité.

- Le budget 2007 exprime à son tour, après les cinq budgets qui l'ont précédé, les efforts engagés par la collectivité :
- Pour développer la ville dans le cadre de finances municipales saines et sûres, condition d'un avenir serein.

Pour servir les Lillois, tous les Lillois bien sûr, y compris ceux qui sont les plus fragiles ou les plus démunis et mieux vivre ensemble.

Une fois encore, notre démarche a été très collective, très conviviale entre les élus de la Majorité Municipale. Je les remercie tous en bloc ainsi que les services qui les accompagnent pour la qualité de leur travail et l'état d'esprit qui a été le leur tout au long du processus budgétaire.

Au moment d'établir ce budget, nous avons pris, les uns et les autres, le soin de regarder le chemin parcouru.

Qu'avions-nous dit en 2001 ? En 2001, nous voulions une ville de qualité, plus verte, plus propre, inscrite dans une vraie stratégie d'écologie urbaine. Année après année, nous y sommes parvenus. Les exemples sont nombreux. Parmi eux quelques-uns : la promenade urbaine de la gare au quai du Wault, le boulevard Jean-Baptiste Lebas transformé en parc urbain, l'adoption du schéma de développement des espaces verts, le nettoyage des tags pour ne prendre qu'une mesure très récente et qui y contribue.

En 2001, nous voulions aussi une ville au service de chacun et généreuse pour tous. Cette volonté s'est incarnée dans beaucoup de choses mais notamment dans le projet éducatif, dans le sport, dans la culture. Et, là, les résultats sont aussi très impressionnants : plus 250 places de crèche, 10 Projets Educatifs Locaux, 24 Centres d'Accueil de la Petite Enfance, 13 espaces éducatifs dans tous les quartiers, 39 groupes scolaires rénovés dont 30 établissements scolaires remis en état et 9 qui ont fait l'objet de travaux lourds de construction et de rénovation, une Halle de Glisse, la halle Jean Bouin, un terrain synthétique par an, Raymond Kopa à Lille-Sud, Jean Bouin à Moulins, Youri Gagarine aux Bois-Blancs, Da Ruy à Saint-Maurice, le Lille Hockey Club, Driss Berkani en herbe à Lille-Sud, opérationnel en 2007.

L'ouverture de nouvelles salles de sports : Raymond Herbaut à Saint-Maurice, Antoine Blondin à Lille-Sud et Michelet à Lille-Sud.

La rénovation d'un grand nombre de monuments historiques dans le cadre de Lille 2004 principalement : la Porte de Paris, la Porte de Gand, la Porte de Roubaix, l'Hospice Comtesse, le Palais Rameau, le Palais Rihour, autant de mots qui sonnent à nos oreilles. Les deux maisons Folie de Moulins et de Wazemmes, les travaux de restructuration des remparts de la Citadelle, de l'Opéra, du Conservatoire de Musique et, de surcroît, le beffroi désormais classé, Lille labellisée Ville d'Art et d'Histoire.

En 2001, nous voulions promouvoir le développement durable et harmonieux de tous les quartiers. Chaque quartier porte la trace objective de cette politique. Les efforts sont et seront considérablement renforcés dans le cadre du Grand Projet Urbain qui concerne principalement Lille-Sud, partiellement Moulins et Wazemmes mais aussi 14 sites associés de la ville de Saint-Maurice à Vauban en passant par les Bois-Blancs et Fives.

En 2007, nous commencerons les travaux de dépollution et d'aménagement des deux friches du Margueritois et de Fauvet-Girel qui comportent la création de nouvelles voies publiques.

Par ailleurs, les travaux déjà commencés sur les îlots Coignet et Aubrun dans le quartier des Bois-Blancs, vont continuer avec la réalisation par ailleurs de deux grands squares.

Plus au Sud, dans les rues de Cannes et de l'Arbrisseau, nous avons terminé les aménagements autour du collège Louise Michel dans lequel les élèves vont rentrer au retour des congés de Noël.

Nous avons également fini l'aménagement d'un nouveau terrain de sport dans le complexe Berkani qui sera complété en 2007 par la création d'un club house.

Nous avons terminé une série de diagnostics techniques concernant des équipements à Lille-Sud sur les programmes de rénovation des écoles Malot-Painlevé et La Bruyère ainsi que les

Centres Sociaux Lazare Garreau et Arbrisseau qui sont finalisés et dont les consultations de maître d'oeuvre pourront être lancées dès 2007. De même, nous avons défini les grands principes de la création d'une salle des fêtes au coeur du secteur Arras Europe que nous travaillerons avec les habitants en 2007.

La Ville, enfin, s'est dotée d'un Agenda 21 et s'est lancée dans une démarche résolue en faveur des économies d'énergie dont je constate, jour après jour, les effets financiers et budgétaires.

Nous voulions enfin, en 2001, plus de participation encore et plus de citoyenneté. Le Conseil Communal de Concertation, 4^{ème} mandat, les élections du Conseil Municipal d'Enfants et puis, bientôt, en 2007, la création du Conseil Municipal des Jeunes.

Mes chers collègues, après ce bref retour en arrière, ce bref regard pour nous projeter dans l'avenir, un peu de politique fiction à l'envers. Qui peut imaginer Lille aujourd'hui sans l'Opéra réouvert et rénové ? Sans la Halle de Glisse ? Avec le trou de la rue de Béthune, là où nous aurons, en septembre, les Galeries Lafayette ? Sans la promenade urbaine de la gare au quai du Wault ?

Peut-on imaginer Lille sans entendre et croiser les milliers d'amis étrangers belges, britanniques, hollandais, japonais et bien d'autres ? Peut-on imaginer Lille sans la fête que Lille 2004 et Lille 3000 ont si bien su nous proposer ? Non bien sûr et, pourtant, mes chers collègues, rien de tout cela n'existait en 2001.

Derrière chacun de ces projets, il a fallu convaincre, il a fallu peser de tout le poids d'une majorité unie mais, en premier lieu, il a fallu la ténacité de Martine AUBRY.

Voilà quel est le contexte du budget 2007.

Il y a de quoi être fier mais notre travail n'est pas terminé, précisément le Budget 2007 nous permettra de conclure.

Notre feuille de route était parfaitement claire et je vais vous la rappeler :

En premier lieu, il nous fallait vérifier que l'année 2007 prendrait toute sa part dans des réalisations promises aux Lillois même si, nous le savons dès aujourd'hui, nous avons beaucoup fait et fait ce qui n'était pas prévu au point de départ. J'ai cité JB Lebas, le Grand Projet Urbain, un certain nombre de terrains de sports, la promenade urbaine et un certain nombre de Maisons de Quartier ou de Centres Sociaux.

Si nous avons fait beaucoup plus, notre souci était de créer les conditions pour que nous assumions et nous garantissons la totalité des promesses que nous avons faites devant les Lillois. Le plan d'investissement 2007 sera donc cette année très important.

Le deuxième élément de la feuille de route était de surveiller la dette comme toujours - c'est une habitude à Lille - qui, en 2007, baisse à nouveau alors même que la Ville est déjà peu endettée. Sur les 45 plus grandes villes de France, la Ville est placée en 15^{ème} position laissant 30 villes plus endettées qu'elle rapportée à sa population et 14 villes moins endettées qu'elle. Notre niveau d'endettement est très favorable. Pour autant, le budget 2007 constatera une nouvelle baisse de la dette.

La troisième préoccupation qui était la nôtre était de vérifier que les investissements décidés cette année et dans les années précédentes, tous les investissements, ne renverraient pas la facture aux générations futures sans qu'elles n'aient l'usage à leur tour de ces investissements.

Nous ne voulons pas prendre une décision d'investissement qui fait payer demain un usage d'aujourd'hui, qui n'aurait plus d'usage demain pour les générations qui seraient en charge d'assumer cette responsabilité.

Le quatrième élément de la feuille de route, c'était d'améliorer encore notre capacité d'autofinancement, c'est-à-dire, dit plus simplement, le résultat naturellement positif entre les recettes et les dépenses pour compléter les moyens nécessaires à nos investissements en limitant le plus possible le recours à la dette.

Naturellement enfin, le dernier point de la feuille de route, c'était de ne pas augmenter les impôts.

Les grands chiffres qui sont contenus dans le budget qui vous est proposé confirment que nous avons tenu notre feuille de route. 273,9 M€ de dépenses de fonctionnement, en progression de 10 M€ par rapport à 2006. 330,9 M€ de recettes en progression de 45,3 M€ par rapport à 2006, mais on y inclut l'effet CREATIS pour 35 M€.

73,3 M€ de dépenses d'investissement en progression de 23,4 M€ par rapport à 2006.

Progression de la capacité d'autofinancement de 300.000 €, évidemment je ne compte pas là-dedans CREATIS qui est une recette exceptionnelle, je ne compte que les recettes récurrentes.

Baisse de la dette de 1.400.000 €, soit 780 € par habitant, et stabilité des impôts.

Alors sur les 73 M€ d'investissement, un peu plus de 20 M€ pour l'éducation, un peu plus de 18 M€ pour l'aménagement, le logement et le cadre de vie, un peu plus de 7 M€ pour les manifestations fêtes, patrimoine et culture, 1,5 M€ pour la solidarité, l'insertion, l'action sociale et la sécurité, 14 M€ pour les services publics, un peu plus de 11 M€ pour la jeunesse et les sports.

Et, en fonctionnement, un peu plus de 56 M€ pour l'éducation, 53,6 M€ pour l'aménagement, le logement et le cadre de vie, 45,2 M€ pour les manifestations fêtes, patrimoine et culture, 44,7 M€ pour la solidarité, l'insertion, l'action sociale et la sécurité, 27 M€ pour les services publics et charges de communes, 26 M€ pour la jeunesse et les sports, 13,5 M€ pour les fluides, l'énergie et le chauffage, 6,9 M€ pour les diverses charges financières.

Je voudrais maintenant, en quelques mots, mettre en exergue quelques instants, trois politiques majeures qui se dégagent de ce budget : l'excellence, la qualité, la solidarité.

L'excellence :

Lille poursuit sa route sur le chemin de l'excellence. L'excellence pour les enfants, pour les jeunes et pour les seniors. Des enfants aux seniors, chaque Lillois doit bénéficier des services publics adaptés à ses besoins.

En 2007, ce sera la mise en place du 3^{ème} Contrat Enfance + 266.000 €, la poursuite de notre Projet Educatif Global notamment le plan Musique et le plan Lecture.

Le plan Musique en 2007 : tous les élèves des écoles primaires de Lille auront accès à la musique et à l'instrument à Lille, dont l'effort budgétaire supplémentaire est considérable : + 1.800.000 € pour la réussite de tous les enfants de la ville de Lille, non pas d'un enfant, pour la réussite de tous les enfants de notre ville.

Le renforcement de l'action en direction des seniors qui progressera de 417.000 €, création du Pass senior, réhabilitation de la résidence locative des Dentellières, construction de la salle polyvalente du quartier Saint Maurice.

Lille fait le choix de l'excellence mais Lille, deuxième point de repère, fait aussi le choix de l'harmonie et de la qualité.

C'est la vision d'une ville réunie autour de projets d'aménagement et d'équipement : la création d'une maison des associations : + 2 M€, la création du pôle sportif Concorde : + 930.000 €, les travaux de mise en conformité du restaurant scolaire Jean Zay : + 855.000 €, l'acquisition du parc des Buissonnets : + 800.000 €, la poursuite des travaux de l'école Viala Voltaire : + 714.000 €, les travaux de sécurité de l'église du Sacré Cœur : + 520.000 €, la création de la Maison d'Emploi : + 450.000 €, la création d'un centre de la petite enfance dans le quartier Vauban : + 450.000 €, les travaux de toiture du Palais des Beaux-Arts : 407.000 € ou de l'Opéra : 350.000 €.

Vous l'aurez compris, chacune de nos politiques est pensée avec et pour les quartiers.

A cet égard, le plan Propreté en est un bon exemple. On en parlera dans le point suivant à l'ordre du jour.

Améliorer la propreté des rues à forte fréquentation, créer une équipe d'intervention d'urgence, rééquilibrer la prestation propreté dans les quartiers extramuros par la mise en place d'une prestation dite de repasse, collecte des dépôts et installation de corbeilles à papiers.

Nous voulons enfin rendre les Lillois responsables de l'environnement en les informant davantage sur leurs devoirs. Ainsi, sur la propreté, la ville consacra-t-elle + 2 M€ en investissement et en fonctionnement en 2007.

L'engagement pour tous les quartiers passe aussi, pour ne citer que quelques exemples, par la poursuite des travaux du Centre Social de la Petite Enfance et la réfection de la toiture de l'école Montessori aux Bois-Blancs, par le réaménagement de la place de la République au centre, par la poursuite de la construction du pôle sportif Concorde ou la réfection d'un restaurant scolaire Samain-Trulin au Faubourg de Béthune, la rénovation de la toiture de la salle Mariotte à Fives, la rénovation de l'école Turgot à Lille-Sud.

A Moulins, la création d'un patio dans la crèche Line Dariel, la poursuite de la rénovation du jardin botanique, la poursuite du développement du site sportif Jean Bouin.

A Saint-Maurice, la construction de la salle polyvalente. A Vauban, la poursuite de la requalification du jardin Vauban et peut-être, sur proposition de la présidence, de la place Catinat. Au Vieux Lille, les travaux au square de la Treille. A Wazemmes, la rénovation de l'école Viala Voltaire ou encore les travaux du futur commissariat de Wazemmes.

Enfin, dernier point, Lille confirme son choix historique de la démocratie et du dialogue.

En 2007, le projet « Lille Ville de la Solidarité » verra ses crédits renforcés de + 600.000 € autour de thèmes comme Lille Plage, on en a parlé tout à l'heure, ou Lille Neige qui contribuent à renforcer la cohésion sociale entre les habitants de notre ville. Lille, Ville de la Solidarité, c'est aussi Lille, la ville du parrainage d'entreprises avec des clubs sportifs de nos quartiers. Lille, la ville du parrainage et de l'épaullement, si vous me permettez l'expression, de grandes écoles et de collèges avec l'ensemble des élèves des collèges de notre ville pour la mise en œuvre de solidarités collectives et individuelles.

Les moyens mis en œuvre quant à eux au service de la démocratie locale : le Conseil Communal de Concertation, le Conseil Municipal d'Enfants, les réunions publiques, les ateliers urbains de proximité, les forums citoyens et puis, demain, le Conseil Municipal de la Jeunesse pour 36.000 €. L'ensemble de ces moyens seront confirmés et consolidés.

Enfin, le budget constate que la subvention du CCAS sera augmentée : + 650.000 €, afin de renforcer notre politique sociale en faisant principalement porter l'effort sur le portage de repas à

domicile plus nombreux, plus précis, plus disponibles, la lutte contre les exclusions et l'aide à l'insertion professionnelle.

Une ville pour chacun, des enfants aux seniors afin que chaque Lillois, je le disais tout à l'heure, bénéficie d'un service public adapté à ses besoins. Voilà ce que nous voulons, voilà ce que nous mettons tranquillement en œuvre depuis cinq ans.

C'est notre volonté mais nous l'inscrivons dans la durée grâce à un cadre financier très rigoureux qui permet de maîtriser la dette, qui permet de ne pas augmenter l'impôt, qui améliore les sources de financement qui ne pèsent pas sur le contribuable, qui poursuit l'effort de performance et de gestion et qui, au bout du bout, permet de développer pour le mieux-être des Lillois massivement nos investissements.

Pour finir mon intervention, Madame le Maire, je voudrais parler en un mot d'une autre solidarité : celle qui lie l'ensemble de l'équipe municipale, de la majorité municipale, à vous, Madame le Maire, et qui a permis de construire dans l'unité un budget à la fois ambitieux, rigoureux et voté dans des délais très exigeants puisque nous votons ce budget avant le 31 décembre.

Cette équipe municipale est riche de sa diversité, je peux en porter d'innombrables témoignages en raison de nos multiples rencontres, riche aussi de sa parole mais tous les élus regardent et travaillent dans la même direction avec tous les quartiers.

Enfin, je voudrais souligner la très grande qualité des services municipaux autour de notre Directeur Général des Services, Jean-Marc GERMAIN, rendre hommage aux services financiers qui, autour de Vincent CHAMPAIN et de Daniela BOIZART, sont pleinement impliqués ainsi que tous les agents des Services supports que leur rôle amène rarement en pleine lumière mais dont l'ensemble de la majorité municipale connaît l'engagement et la qualité.

Comme je l'ai rappelé, ce mandat aura accompagné le développement et le rayonnement de notre ville dans la continuité de ce qu'avait engagé Pierre MAUROY avec le TGV, EURALILLE notamment. Il aura été marqué aussi par la recherche d'une plus grande solidarité entre les Lillois sur le plan financier, comme je l'ai montré me semble-t-il. Il aura également été marqué par une grande rigueur dans le strict respect de nos engagements pris dans la gestion de la ville.

Et si vous me permettez de finir par cette réflexion profonde que je retire de ce débat budgétaire, je me souviens de toutes les discussions que nous avons depuis douze ans, depuis dix ans, Pierre MAUROY puis vous-même, lorsque, après avoir salué les choix courageux de l'équipe municipale, de faire venir le TGV à Lille, de créer l'espace nouveau de cette ville porte d'entrée dans l'Europe, vous disiez, Pierre MAUROY disait que ce choix courageux devait se faire pour que, dans un second temps, on puisse tirer toute la ville vers sa croissance, son développement et son épanouissement. Mes chers collègues, je vous invite à regarder Lille-Sud, je vous invite à regarder Moulins, je vous invite à regarder Wazemmes, je vous invite à regarder le Faubourg de Béthune, je vous invite à regarder les Bois-Blancs, je vous invite à regarder Fives. C'est cela qui est le plus important en politique, nous sommes naturellement au rendez-vous de nos engagements pour construire une salle de sports, pour créer un terrain, pour créer un espace communal mais nous sommes d'abord au rendez-vous de cette ville qui s'épanouit dans toutes ces parties, ce qu'était la promesse fondamentale du Maire de Lille qui est à mes côtés.

Si je devais résumer mon intervention, je le dirai par quatre mots : c'est le développement, c'est le rayonnement, c'est la solidarité et c'est la rigueur.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Je crois qu'on peut remercier Pierre de SAINTIGNON, avant de commencer le débat, non seulement pour la clarté de son intervention, le contexte dans lequel il se

situé, la clarté des engagements qui sont les nôtres et de la façon dont on les retrouve dans ce budget, ce dernier budget complet, si je puis dire, du mandat mais aussi pour l'exceptionnel travail qu'il a mené avec l'ensemble des élus.

Je salue l'ensemble des élus de la majorité municipale puisque c'est un travail collectif mais mené avec beaucoup d'énergie, de conviction et de talent par notre Premier Adjoint. Je le remercie d'ores et déjà et j'ouvre le débat.

Nous sommes là dans un débat organisé. Nous sommes dans un ordre qui va nous permettre d'entendre tout d'abord le Groupe des Personnalités, puis le Groupe des Verts, puis l'UPL, puis le Parti Communiste, puis le Front National et, enfin, le Parti Socialiste.

Sans plus attendre, je donne la parole à Madame DA SILVA pour le Groupe des Personnalités.

Madame DA SILVA.- Merci, Madame le Maire, mes chers collègues,

Comme je l'avais laissé entendre lors du débat d'orientation budgétaire, le Groupe des Personnalités votera le Budget 2007 dans la mesure où il poursuit la cohérence de notre engagement vis-à-vis des habitants de notre ville et parce qu'il installe le principe de responsabilité financière et fiscale dans une dynamique positive.

Je rappelle que ce budget a été présenté à l'ensemble des élus mais aussi dans chaque quartier à tous les Conseillers de Quartier.

En effet, malgré un programme d'investissement ambitieux, ce budget intègre une stabilité fiscale puisqu'il n'y aura pas encore cette année d'augmentation des impôts locaux et que nous constatons une forte réduction de la dette. Cette volonté témoigne d'une bonne maîtrise de nos dépenses alors que, comme l'a rappelé notre Premier Adjoint, nous devons faire face à une baisse des recettes globales.

En effet, les dotations que l'Etat verse habituellement à la Ville n'évolueront en 2007 que de 1,61 %. Parallèlement, le Gouvernement prévoit une inflation de 1,8. Cela signifie donc que ces dotations qui représentent le quart de nos recettes de fonctionnement baisseront une nouvelle fois en euros constants.

Par ailleurs, la Ville de Lille doit assumer de nouvelles dépenses liées au désengagement de l'Etat tout en veillant au respect scrupuleux de l'équilibre budgétaire municipal.

Aussi, le travail entrepris sur la recherche de recettes externes nouvelles, l'optimisation de notre gestion et politique d'achat responsable permettront de réaliser l'ensemble des actions, que je ne vais pas détailler à nouveau, Pierre l'a fait longuement, proposées dans ce Budget 2007.

Mais nous voterons aussi ce budget car celui-ci est en tous points conforme aux ambitions que nous portons depuis le début de nos engagements auprès des habitants de Lille, Hellemmes et Lomme : rendre la ville toujours plus agréable au quotidien, plus accueillante à tous les âges de la vie, plus attractive à travers son projet urbain, son développement économique et culturel et poursuivre le dialogue avec tous les habitants dans tous les quartiers en confortant la démocratie participative et la solidarité.

Toutefois, notre Groupe souhaite souligner un point particulier sur lequel nous sommes sensibles et régulièrement sensibilisés : c'est l'engagement de la Ville aux côtés des nombreuses associations.

Nous le savons, le recul du financement public les a fragilisées. Certaines se sont vu obligées de réduire leurs actions au détriment de celles et ceux dont elles s'occupaient. C'est une

situation que nous ne pouvons admettre non seulement parce que la violence des explosions sociales montre bien que leur travail est indispensable mais aussi parce que les associations constituent une des forces de notre région.

Pierre l'a rappelé tout à l'heure, le vote du budget de ce soir est un rendez-vous important car cette année 2007 est, par le jeu des grands rendez-vous électoraux, qu'on le veuille ou non, notre dernier vrai budget de mandat et, par conséquent, une année de bilan, Pierre en a donné déjà un aperçu assez large.

Je vais rester sur la même note mais mettre un coup de projecteur sur le développement économique. Bien sûr certains pourraient objecter que la Ville n'a plus la compétence économique qui, comme vous le savez, a été transférée en 2001 à la Communauté Urbaine, mais la réalité veut que seule la ville ait la vision de son développement économique parce qu'elle connaît parfaitement les besoins, les acteurs à mobiliser, les interactions à faire jouer entre les différents secteurs, que ce soit le logement, l'urbanisme ou l'emploi.

C'est donc forcément à la Ville que revient le fait de porter les projets économiques et c'est encore à la Ville à qui il revient d'entraîner ses partenaires pour contribuer à leur réussite.

Je pourrais prendre de nombreux exemples et détailler la réussite d'EURASANTE, projet qui a été porté et défendu – oui, défendu c'est bien le mot – par notre Maire.

Parler aussi d'EURATECHNOLOGIE, du Faubourg des Modes, du Plan local du Commerce et de l'Artisanat, de l'implantation des Galeries Lafayette, encore un dossier défendu par notre Maire. Ce soir, j'ai choisi simplement de vous parler de Lille Grand Palais.

Pourquoi Lille Grand Palais ?

Parce que Lille Grand Palais, ce n'est pas seulement un équipement qui accueille plus de 300 manifestations par an et 1 million de visiteurs. Lille Grand Palais, ce n'est pas seulement un équipement qui génère chaque année des retombées économiques dans la Métropole à hauteur de 25 M€, l'hôtellerie, avec plus de 120.000 nuitées par an, la restauration, les transports, la communication, la sous-traitance.

Mais au-delà de ces retombées économiques, ce qui nous motive le plus, c'est l'impact social de l'activité qui correspond à plus de 385 emplois créés, maintenus et en progression.

Oui, Lille Grand Palais, ce n'est pas qu'une simple turbine économique et sociale comme le dit si bien Pierre MAUROY, ce n'est pas qu'un outil d'animation et de communication, c'est aussi un baromètre d'attractivité.

Car comment mieux vérifier qu'une ville se développe, qu'une ville est attractive si ce n'est en la mesurant, en la comparant à d'autres grandes villes françaises et européennes, ce que nous faisons en continu à Lille Grand Palais. Et le bon positionnement de Lille aujourd'hui est incontestable.

Je ne reprendrai ici que quelques exemples : 65 % des Français placent Lille en tête des villes qui jouent un rôle de plus en plus important. 77 % des clients organisateurs de congrès interrogés par l'AIVFC qui est une Association internationale de villes francophones, placent Lille parmi les trois premières destinations en Europe pour l'organisation de congrès.

De plus, Lille, je le rappelle, a été élue "the place to be" par le New York Times en 2004 et, un peu plus tard, ville européenne du futur avec Barcelone par le magazine anglais The Foreign Direct Investment.

Pour être au goût du jour, on peut lire ce matin dans "20 minutes" des propos tenus dans la Voix du Nord par Michel DRUCKER, et je le cite : "Après Paris, Lille est une des villes qui m'excite le plus".

Si j'ai souhaité mettre l'accent sur Lille Grand Palais, et plus exactement sur le tourisme d'affaires, ce n'est pas par excès de vanité ou pour répondre à un brusque besoin de reconnaissance, car il s'agit bien de la Ville de Lille, Lille Grand Palais n'est que le modeste baromètre, pour souligner que l'attractivité d'une ville ne tombe pas du ciel et que celle-ci se construit année par année et se traduit notamment par ses choix budgétaires.

Il est vrai, et nous le retrouvons aussi à travers ce budget, que ce qui va bien ne masque pas totalement, hélas, ce qui va moins bien, en particulier les personnes qui souffrent ou sont en grande précarité. Latifa nous donnera des chiffres tout à l'heure.

Je souhaite, au nom de notre Groupe, saluer le travail important réalisé par l'ensemble des élus et techniciens engagés auprès du Maire dans Lille, Ville de la solidarité. Mais la solidarité sociale passe naturellement par le développement économique, c'est une dimension politique que nous sommes fiers de porter.

Pour conclure, à l'heure où certains continuent de s'installer dans un discours négatif sur l'absence de projet ou sur le terrain facile et démagogique de la fiscalité, nous souhaitons, à travers le bras armé du budget, simplement dire notre confiance dans les choix effectués pour notre Ville et la réussite qu'ils engagent pour l'avenir.

Je vous remercie.

(temps de parole : 7 mn 30)

Madame le Maire. - Merci, Madame DA SILVA.

Monsieur PLANCKE pour le Groupe des Verts.

Monsieur PLANCKE. - Madame le Maire, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs, je ne reviendrai pas dans le détail sur les priorités de ce budget que nous a présenté avec talent Monsieur le Premier Adjoint, elles correspondent tout à fait à ce que nous avons défini ensemble lors du débat d'orientation budgétaire il y a quelques semaines.

Notre première ambition est bien d'offrir des services publics de qualité à chacun des habitants de notre ville quels que soient sa situation personnelle et son âge et quels que soient le quartier ou la commune associée où il réside.

Cela se traduit par le renforcement de notre action pour les personnes plus âgées, pour la petite enfance, pour les enfants, pour les jeunes et aussi par une tarification toujours plus équitable pour les familles.

Ce Budget 2007 se caractérise sur le plan technique par une nouvelle stabilité fiscale et une diminution de la dette dans le respect là aussi des engagements de 2001.

Je souhaite apporter un éclairage sur deux éléments particuliers de construction de notre équilibre budgétaire au-delà de la faiblesse notable de l'augmentation de la dotation globale de fonctionnement qui, avec 1,47 %, ne suit pas l'inflation.

Le premier est que, comme l'an passé, une part significative de la croissance de nos recettes fiscales est due aux droits de mutation qui augmentent de plus de 20 %. Pour les Verts, ce qui

est sur le plan strictement budgétaire une bonne nouvelle doit cependant nous alerter. Cette augmentation substantielle témoigne de la vitalité du marché, donc de l'attractivité de notre ville mais aussi surtout de la hausse du prix de l'immobilier dans notre ville qui accroît les difficultés de logement que rencontrent beaucoup de nos concitoyens dont les revenus n'augmentent pas au même rythme.

Le deuxième, c'est que nous regrettons de nouveau la faiblesse des recettes prévues sur les droits de stationnement en baisse de 7,27 % et la gratuité au mois d'août que nous avons soutenue n'explique pas tout.

Je rappelle ce que je disais l'an passé : 65 % des véhicules stationnés à Lille sont en infraction, soit qu'ils sont mal garés, soit qu'ils n'ont pas acquitté le droit de stationnement. Les pertes de recettes peuvent être évaluées à 4 ou 5 M€.

La proximité de l'élection présidentielle aggrave encore la situation. Les Verts souhaitent d'ailleurs que les candidats aux Présidentielles s'engagent à supprimer la traditionnelle mais désastreuse coutume typiquement française qui consiste, pour le nouveau Président, à amnistier les contraventions sur le stationnement.

Sur le fond, nous sommes aujourd'hui à un peu plus d'un an du terme de ce mandat municipal. Pour les Verts, cette année doit être pleinement utile quelles que soient les péripéties nationales. Nous devons continuer à tenir nos engagements sans relâchement dans le rythme de notre action, de nos projets et de leur réalisation.

Les annexes de la délibération budgétaire qui est soumise à notre vote et que Pierre de SAINTIGNON a rappelées restent une liste impressionnante des investissements qui seront poursuivis ou engagés cette année à Lille, à Lomme et à Hellemmes.

Beaucoup de projets auxquels nous tenons particulièrement doivent encore voir le jour ou aboutir en 2007. Je citerai par exemple le lancement cette année du programme de restauration des remparts de la Citadelle avec le soutien du Conseil Général du Nord, mais aussi tout ce qui concerne l'amélioration de l'espace public et du cadre de vie des Lillois car aucune de nos politiques au service des Lillois ne doit être négligée, elles doivent toutes disposer des moyens nécessaires.

Nous devons absolument poursuivre nos efforts pour maîtriser et améliorer la qualité de l'espace public de notre ville, espace public qui est trop souvent victime du laisser-aller et de l'incivisme de certains, qu'ils soient habitants de notre ville ou simples visiteurs.

Je pourrai évoquer le stationnement sauvage qui dégrade un espace récemment requalifié comme la place Mendès France, mais je vais vous dire deux mots sur la propreté.

Tout à l'heure, mon excellent collègue et voisin, Jean-Louis FREMAUX, va revenir sur le Plan Propreté en proposant de renforcer nos capacités d'intervention. Cet effort est à l'évidence nécessaire tout comme est nécessaire une meilleure coordination entre les prestataires de Lille Métropole Communauté Urbaine et les Services de la Ville. Mais comme cela a été dit par les habitants de Fives eux-mêmes qui se sont réunis samedi dernier à la Mairie de Quartier, rien ne pourra se faire sans un effort des Lillois eux-mêmes. L'incivisme latent d'une petite minorité de nos concitoyens qui considère l'espace public comme une décharge permanente n'est pas acceptable et doit être combattu.

Pierre de SAINTIGNON l'a dit avant moi, nous devons agir par la pédagogie et la persuasion pour que les Lillois préservent mieux leur environnement.

Nous devons aussi être particulièrement vigilants cette année pour que les décisions politiques que sont les crédits inscrits à notre budget puissent être effectivement mises en œuvre. La

situation s'est améliorée. Nous espérons que le renforcement en cours du Service des Marchés lui permettra de faire face mieux aux nouvelles procédures dans des délais qui n'entravent pas la mise en œuvre des politiques.

Avant de terminer, Madame le Maire, je voudrais remercier Monsieur le Premier Adjoint et les services des finances pour la qualité de leur écoute : Madame BOIZART, Monsieur CHAMPAIN. Le dialogue a été constant et efficace. Il nous a fallu parfois faire preuve de persuasion mais toujours dans un respect mutuel pour l'élaboration de ce budget.

Pourtant, au nom du Groupe des Verts, je souhaite apporter un bémol et faire part de notre regret que les excellents amendements proposés par les élus Verts d'Hellemmes n'aient pu être pris dans le budget de cette commune associée.

En conclusion, Madame le Maire, le Groupe des Verts confirme, en votant ce budget 2007, son engagement pour qu'en 2007, Lille soit une ville toujours plus verte, toujours plus solidaire et toujours plus démocratique.

Je vous remercie.

(temps de parole : 4 mn 53)

Madame le Maire.- Merci beaucoup, Monsieur PLANCKE.

Je passe la parole à Monsieur DECOCQ pour l'UPL.

Monsieur DECOCQ.- Madame le Maire, chers collègues,

Notre collègue, le Premier Adjoint, a fait une présentation très politique, je ne lui en ferai d'ailleurs pas le reproche et je poursuivrai sur le même registre mais vous comprendrez bien qu'en poursuivant cette analyse, je tenterai de mettre en lumière une forme de pédagogie de la différence.

L'exercice m'est facilité cette année parce que nous avons un budget un peu particulier sur lequel j'aurais aimé qu'on approfondisse la réflexion. C'est un budget qui, pour la première fois depuis longtemps, connaît une hausse significative, certes à caractère exceptionnel, des recettes.

Cette hausse des recettes est constituée à la fois par la vente de CREATIS : les 35 M€ de 2007 auxquels je vais ajouter bien sûr les 10 M€ perçus en 2006, soit 45 M€, mais aussi les premières contributions du Casino, à hauteur de 1,3 M€, les dotations de l'Etat qui augmentent de 1,7 M€ et, enfin, celles du produit de la fiscalité locale.

Dans ce contexte favorable en recettes, votre choix s'est immédiatement porté sur l'investissement. Vous avez décidé de mettre l'ensemble de la recette de la vente de CREATIS en investissement. Ce choix est à signaler.

Je voudrais toutefois critiquer l'utilisation, à mon sens, abusive de la présentation de ces décisions politiques exprimées en autorisations de programme qui sont au fond des promesses, alors même que vous n'avez pas mis en place un programme pluriannuel d'investissement permettant d'affecter les crédits de paiement année par année jusqu'au dernier euro de la dernière année. En crédits de paiement, c'est-à-dire les seuls qui figurent au budget.

Je vais donner quelques exemples. Vous nous proposez 73 M€ d'investissement. La réalité est un peu plus complexe car, sur ces 73 M€, seulement 30 M€ sont inscrits justement en crédits de paiement. On peut d'ailleurs penser que ces crédits ne seront pas utilisés cette année en totalité.

Quelques autres exemples de cette pratique qui figurent d'ailleurs dans la délibération relative aux investissements : 8,7 M€ inscrits en autorisations de programme au titre de la cuisine centrale, ce qui porte l'AP à 15 M€ au total, et seulement 200.000 € inscrits en crédits de paiement pour 2007, et rien, rien pour les autres années.

Un autre exemple : la Maison de l'Economie Sociale et Solidaire pour laquelle 3,8 M€ ont été inscrits en autorisations de programme les années précédentes. Vous annoncez que les études pour la construction seront lancées en 2007 et, pourtant, rien n'est affecté en crédits de paiement et bien sûr, comme je le disais, aucune lisibilité pour les années à venir.

De là à dire que vous faites dans l'effet d'annonce, il n'y a qu'un pas qu'il est tentant de franchir et que, naturellement, je vais franchir à deux pas. Mais revenons à la politique.

De notre point de vue, les recettes nouvelles et exceptionnelles pourraient être affectées différemment en fonction d'objectifs qui pourraient être différents.

J'ai choisi deux objectifs qu'on peut examiner successivement et je vous donnerai ma conclusion.

Premier objectif, cela pourrait être et cela devrait être une baisse des impôts.

Dans votre majorité, j'ai entendu tout à l'heure évoquer à plusieurs reprises : "quelle chance qu'on n'augmente pas les impôts !" Cette baisse ne serait finalement que le respect de l'engagement pris devant les Lillois en 2001 car c'était un engagement de votre majorité qui promettait alors de continuer dans la voie de la baisse après celle de 10 % en 2000.

Avec une recette exceptionnelle de 45 M€, une recette nouvelle de 1,3 M€, qui devrait être de 15 M€ dans quelques années en ce qui concerne le Casino, et une hausse des dotations de l'Etat – entre parenthèses, on n'a pas entendu parler de désengagement de l'Etat cette année ! – le moment est venu de s'engager dans un cercle vertueux en réduisant massivement la dette pour baisser les impôts.

En affectant par exemple 45 M€ au remboursement de l'encours de la dette, la dette baisserait évidemment d'autant. L'encours de la dette, je le rappelle, est de 157 M€. Dès lors, il serait possible de baisser les impôts d'autant et cela dès 2008. On n'en prend pas le chemin puisque le produit attendu de la fiscalité locale en 2007 s'élève à 111 M€, soit une augmentation de 3,5 M€ par rapport à 2006.

Pour que cet engagement soit durable, il faudrait maîtriser en plus les dépenses de fonctionnement.

Alors, il faut bien constater que, là, vous ne faites aucun effort. Pourquoi ? Parce que vous êtes contraints d'assumer vos choix passés et notamment en ce qui concerne les charges de personnel. Celles-ci augmentent de 6,5 M€ en 2007, + 4,41 %, alors que les recettes réelles de fonctionnement, hors vente CREATIS, augmentent de 3,63 %.

Les charges de gestion courante progressent également avec 3,1 M€ affectés. Mais que font vos tueurs de coûts ? Les charges de personnel et celles de gestion courante sont pérennes. Elles représentent environ 79 % des dépenses de fonctionnement ; en 2005, ces mêmes charges représentaient 77 %. Cela veut dire concrètement qu'avant même d'établir le budget, près de 80 % des recettes de fonctionnement sont automatiquement affectées. En réalité, la marge de manoeuvre est d'à peine 20 %. Cette marge est trop étroite. Il n'y a pas de volonté de contenir ces dépenses, comme nous le montrent les chiffres exposés.

La baisse des impôts est possible. Il faut en avoir la volonté : la volonté de maîtriser ses dépenses et non pas d'en être esclave, la volonté de mieux penser les investissements et non pas d'en faire des inscriptions sans conséquences concrètes, la volonté au fond de redistribuer aux Lillois le fruit de leurs efforts.

Si vous ne voulez pas baisser les impôts, à tout le moins je vous proposerai un autre objectif, celui de favoriser la mise en oeuvre d'un plan de cohésion sociale lillois. Les recettes de 2007 auraient pu vous y conduire en priorité plutôt que de baisser les crédits prévus pour les apprentis. Les crédits prévus pour les apprentis sont en baisse et les emplois d'insertion : 450.000 € de baisse sur les lignes 641-68 et 641-7.

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire, je vous invitais à concentrer les actions de ce budget en faveur des Lillois qui en ont le plus besoin. Je regrettais le manque d'implication dans le projet de la Maison de l'Emploi que vous réduisez à un simple dispositif imitant ce que vous avez réalisé à Lille depuis vingt ans, sans même associer les créateurs d'entreprises.

Depuis plus d'un an, je regrette donc que, par une espèce de blocage que je qualifie d'idéologique, vous vous refusiez à utiliser les outils du plan de cohésion sociale au détriment des Lillois comme si vous aviez le monopole de la solidarité.

Les recettes nouvelles de ce budget auraient pu être affectées à la mise en oeuvre de ce Plan de Cohésion Sociale. Il n'en est rien ou si peu. Seuls 50 contrats d'avenir vont être mis en oeuvre dans le cadre du Plan de Propreté justement, une dépense nette pour la ville d'à peine plus de 200.000 €.

Il est possible pourtant et nécessaire de faire plus.

Comment ? Si on consacrait à peine plus de 1 % du budget du personnel aux emplois d'insertion 1,3 %, soit 2 M€, on permettrait à cinq cents Lillois de s'engager dans la voie de l'insertion. Mieux : les études montrant que près d'un tiers des emplois aidés débouchent sur un emploi durable, ce serait à terme 166 Lillois par an qui sortiraient de la précarité avec une formation en poche.

2 M€ dédiés à l'insertion par l'emploi, c'est-à-dire même pas 1 % du budget de fonctionnement. Voilà ce que je demande.

206.011 €, soit 0,07 % du budget, voilà ce que vous proposez !

Cela n'est évidemment pas assez au regard du besoin des Lillois, des recettes supplémentaires de 2007 et, il faut bien le dire, du budget total de la Ville.

A la vérité, je ne souhaite pas opposer ces deux objets que j'ai pris séparément d'une façon pédagogique comme s'ils étaient inconciliables. Je crois que le contexte particulièrement favorable des recettes de ce budget devrait vous conduire à poursuivre les deux. Voilà quelle est ma conclusion politique. D'abord en établissant un véritable projet de cohésion sociale lillois en consacrant de véritables moyens d'insertion par l'emploi, 2 M€ au minimum, et pourquoi pas le double considérant les recettes exceptionnelles plutôt que le 0,07 % que vous proposez.

Ensuite, en affectant une partie de la recette de la vente de CREATIS au désendettement pour baisser les impôts en 2008 plus que de les inscrire dans des investissements qui ne feront même pas l'objet d'un début de commencement en 2007.

Enfin, en maîtrisant les dépenses de fonctionnement plutôt que d'en être esclaves.

Voilà ! Vous voyez, Madame le Maire, on aurait pu faire un budget qui fasse un signe positif aux contribuables lillois, tout en contribuant à la cohésion sociale. On pouvait faire un budget de rassemblement, cela n'a pas été votre choix et voilà pourquoi nous ne voterons pas ce budget.

Madame le Maire.- Merci, Monsieur DECOCQ.

(temps de parole : 10 mn)

Je donne la parole à Monsieur CUCHEVAL au nom du Groupe Communiste.

Monsieur CUCHEVAL.- Merci, Madame le Maire.

Mes chers collègues, les orientations annoncées le mois dernier se confirment aujourd'hui avec un budget 2007 qui est la suite logique des précédents. C'est tout à fait normal à l'orée du présent mandat.

Ce qui l'est moins, c'est que cette simple continuité s'appuie sur des circonstances exceptionnelles, je veux parler bien sûr de la cession de CREATIS.

Cette bouffée d'oxygène aurait pu permettre des initiatives nouvelles, par exemple de renforcer les services municipaux, de mieux contribuer à la résolution des grands problèmes de l'heure : chômage, logement, formation.

Ces objectifs figurent d'ailleurs parmi les priorités affichées mais avec des moyens qui ne nous semblent pas à la hauteur des enjeux malgré le bon dossier de l'ANRU, malgré CREATIS.

Ces apports, dont l'importance est indéniable, permettent de franchir sans trop de peine quelques obstacles que dresse devant nous le désengagement de l'Etat. Même dans ces conditions, cela ne va pas sans questions non résolues. J'ai déjà évoqué devant vous la question du financement des services et allocations en faveur des personnes handicapées. Je signalais que, malgré notre avance, il allait falloir changer de braquet devant les nouvelles obligations que l'Etat nous impose, si justifiées soient-elles quant à leur principe, mais sans les accompagner des moyens correspondants.

Permettez-moi d'évoquer aujourd'hui deux autres situations aux effets analogues :

La propreté de la ville d'abord. Notre collègue Jean-Louis FREMAUX nous présentera en détails ses propositions tout à l'heure. Il est clair qu'il faut embaucher dans ce secteur et je l'affirmais d'ailleurs le mois dernier au nom du Groupe Communiste. Ce sera fait mais dans le cadre d'un alignement contraint sur une politique qui n'est pas la nôtre et au nom de laquelle il y aurait trop de fonctionnaires. Nous allons donc contribuer à notre corps défendant et parce que, pour de trop nombreux chômeurs, c'est mieux que rien du tout, à la création d'emplois particulièrement précaires. Cela reste vrai même si la ville s'engage à les aider à sortir par le haut de cette précarité. Ce sont de vrais emplois qui permettent de sortir de la précarité, Monsieur DECOCQ.

Pourtant, il n'y a pas trop de fonctionnaires. Il reste simplement des services encore assurés par la fonction publique et qui sont convoités parce qu'ils pourraient générer du profit.

Il s'agit, suivant les circonstances, de la petite enfance, de l'école, de la santé, du logement, etc.

Ces privatisations rampantes implicites ou explicites remettent en cause des droits de la personne : droits à l'éducation, à la santé, au logement, à l'eau, aux transports, à l'énergie. Ces droits ne seront assurés à tous, nous en sommes convaincus, que par des entreprises ou services publics créés et renforcés.

C'est là une condition nécessaire, même si nous savons par expérience qu'elle n'est pas suffisante.

Second exemple, la Politique de la ville change de nom. Le nouveau Contrat Urbain de Cohésion Sociale change aussi de moyens puisque 1.200.000 € sont royalement remplacés par 92.000 €. Voilà de quoi conforter les vertus du bénévolat, ce que nos associations ne manqueront pas d'apprécier, à condition qu'elles survivent bien sûr.

Pourtant, il est tout à fait possible d'envisager l'avenir autrement. Si les actifs financiers des entreprises étaient taxés à 0,5 %, 25 milliards d'euros pourraient être mis à la disposition des collectivités territoriales.

Peut-être pourrions-nous ainsi engager des politiques plus ambitieuses, sans l'impuissance relative avec laquelle nous regardons grimper le nombre d'allocataires du RMI ou celui des « nouveaux travailleurs pauvres » comme on doit dire désormais.

Cependant, il n'y a pas que notre vocabulaire qui s'enrichit dans ce pays : 30 milliards d'euros ont été distribués en 2005 aux actionnaires du CAC 40. Et c'est toujours la spéculation qui permet le mieux les délocalisations.

Ce Budget 2007 reste donc un budget de circonstance qui limite les dégâts et maintient nos priorités, même si c'est sans éclat et à l'aune des moyens dont nous disposons.

Le Groupe Communiste le votera donc aussi bien pour le maintien de nos objectifs que pour celui de la pression fiscale et malgré la réapparition de ce curieux serpent de mer « du faire plus avec moins ».

Pour l'instant, les plus restent non dénombrables mais nous ne pourrions nous contenter de compter les moins.

Je vous remercie, mes chers collègues.

(temps de parole : 4 mn 20)

Madame le Maire. - Merci, Monsieur CUCHEVAL.

Je donne la parole à Monsieur BERNARD du Front National.

Monsieur BERNARD. - Madame le Maire, c'est à travers vos choix budgétaires que votre politique trouve son application comme chaque année.

Après les concertations de façade, j'ai le sentiment que le seul droit à l'information qu'ont beaucoup de nos citoyens, c'est la connaissance des taxes, n'en déplaisent à certains esprits chagrins, auxquelles ces contribuables vont être mangés à l'automne de chaque année.

C'est la raison pour laquelle il nous paraît important d'explicitier l'orientation de votre générosité publique.

Si nous partageons un certain nombre de constats sur le caractère néfaste de l'environnement économique et social national : 42.000 € par tête concernant l'ensemble des engagements publics nationaux supportés par chaque Français, nous considérons au contraire que vous aggravez la situation au niveau local.

Oui, Madame le Maire, les faits sont têtus, l'augmentation du nombre de RMI nous le rappelle aujourd'hui, et devraient justement vous obliger à une certaine objectivité.

Si nous sommes conscients que les questions d'emploi et de sécurité ne peuvent se résoudre en un jour, encore faut-il avoir la volonté et durer.

Sur le plan budgétaire, les dépenses de fonctionnement augmentent à périmètre constant.

A périmètre constant, c'est peut-être là le problème compte tenu justement de l'évolution de la répartition des compétences que nous avons avec la Communauté Urbaine.

Je prendrai juste une illustration : les charges à caractère général + 9,4 M€ avec en particulier le personnel qui passe, en trois ans, de 75 à 89 M€ soit 14 M€ en trois ans dont 25 % liés aux activités jeunes.

Deuxièmement, vous prétendez multiplier les structures de démocratie participative au lieu, au contraire, de valoriser la démocratie représentative. Vous avez mené un certain nombre de concertations, consultations auprès des Conseils de Quartier, des Groupes politiques. Votre démarche n'a pas été jusqu'au bout puisque vous n'avez pas daigné nous présenter votre budget. Encore un petit effort, Monsieur le Premier Adjoint et, sur ce plan-là au moins, vous aurez gain de cause.

La structure du budget, quant à elle, fait preuve, cela a été remarqué, d'une situation exceptionnelle puisque nous bénéficions de la vente de CREATIS à hauteur de 35 M€ plus les crédits de l'année dernière, ce produit tout à fait exceptionnel et, si l'on défalque ce produit exceptionnel, on constate que notre autofinancement ne cesse de s'éroder depuis deux ans passant de 15 M€ à 13 M€ aujourd'hui.

Dans le même temps, un certain nombre d'emprunts reste à taux fixe dont certains supérieurs à 8 % exceptant, je le précise, les remboursements anticipés avec des refinancements de dettes qui seraient pourtant possibles.

Les recettes : vous vous prévaluez de l'attractivité de la ville, je constate moi que cette hausse des recettes tient davantage à l'élargissement des assiettes fiscales du fait de la réhabilitation d'anciens quartiers. Quant à la dotation de solidarité communautaire, si elle augmente, elle avait, je vous le rappelle, baissé l'an dernier.

Ce qui m'amène aux deux principales nouvelles recettes : le Casino et on comprend rétrospectivement votre choix d'il y a quelques mois et le marché des mobiliers urbains dont j'avais dénoncé, dans le passé, son caractère monopolistique et à sens unique pour la Ville.

On trouve même des recettes dépassant la simple notion de redevance comme les droits de stationnement non seulement en surface mais dans les parcs publics qui sont multipliés par 7 en trois ans.

Autre signe de votre budget, c'est le règne de l'affichage quand il s'agit en particulier de redéploiement de crédits budgétaires, entre la propreté urbaine et l'hygiène publique, entre les classes maternelles et primaires et les classes regroupées.

Idem quand vous faites l'utilisation que vous affectionnez beaucoup des autorisations de programme sans pratiquer une véritable pluriannualité.

Dans le même temps, des politiques sont abandonnées tant en investissement comme au niveau des piscines que dans le fonctionnement, j'en veux pour preuve l'aide au secteur locatif qui baisse de 60 %.

S'agissant de la fiscalité, Madame le Maire, enfin, il est impossible de passer sous silence la pseudo pause fiscale dont vous vous vantez cette année.

Madame le Maire. - Si vous pouvez conclure, vous avez dépassé votre temps de parole...

Monsieur BERNARD.- Je termine en deux minutes.

Cette taxe d'habitation qui devrait être au coeur des politiques territoriales est devenue au fil du temps un défi au bon sens. Quant à la taxe foncière, elle reste un matraquage en règle. Or, votre politique d'accession à la propriété est contrariée par ces mois de salaires qui sont engloutis dans le paiement de la taxe professionnelle.

Le seul dynamisme que connaît la ville, c'est celui de son produit fiscal. Il est possible pour la ville pourtant d'élaborer des abattements et des exonérations, vous en faites l'impasse volontairement.

Alors, aujourd'hui, Madame le Maire, les élus du Front National assument leur devoir de vigilance et nous estimons au contraire que ne sont pas prises en compte les préoccupations réelles de nos concitoyens.

C'est pourquoi, conformément à la Déclaration des Droits de l'Homme, nous ne consentirons pas à votre présentation de budget primitif.

Je vous remercie.

(temps de parole : 5 mn 10)

Madame le Maire.- Il vaut mieux en rire qu'en pleurer, Monsieur.

Monsieur CACHEUX pour le Groupe Socialiste.

Monsieur CACHEUX.- Madame le Maire, mes chers collègues, je voudrais rapidement évoquer les raisons qui conduiront naturellement le Groupe Socialiste à voter ce budget.

Ce budget, et Pierre de SAINTIGNON le disait dans sa conclusion, c'est d'abord la traduction annuelle d'une stratégie à long terme définie depuis près de vingt ans pour assurer le développement de la Ville et l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, stratégie conduite par votre prédécesseur, Madame le Maire, Pierre MAUROY, puis reprise et amplifiée par vous-même.

Cette stratégie était claire : rassembler toutes les forces de la Métropole pour obtenir le passage du TGV. A partir de la création d'EURALILLE, source d'emplois, de richesses fiscales mais également vecteur d'un profond changement d'image de la Ville, doter la Ville, et particulièrement son centre, d'équipements susceptibles d'accroître son rayonnement. Ce fut Lille Grand Palais, Dorothee DA SILVA en a dit tout à l'heure tous les bénéfices que la Ville en avait tirés, la rénovation complète du Musée des Beaux-Arts, celle de l'Opéra, je pourrais citer bien d'autres exemples.

Enfin, troisième temps de cette stratégie : diffuser, dans l'ensemble des quartiers de la ville, les effets bénéfiques de cette croissance tels qu'on les voit aujourd'hui.

Cette stratégie nécessitait audace, persévérance et rigueur.

Audace dans le pari aujourd'hui gagné mais qui ne l'était pas d'avance et qui nécessitait dans un premier temps d'accroître notre endettement et nos recettes fiscales. Cet endettement est aujourd'hui revenu à un niveau comparable à celui des grandes métropoles françaises et il continue d'ailleurs de baisser.

Persévérance également avec le refus de petites facilités, notamment celui relatif à la baisse des impôts dont on a entendu à nouveau ce soir un discours.

Egalement sur les dépenses de fonctionnement, notamment les dépenses de personnel, dont on ne nous dit jamais quels postes précis il conviendrait de supprimer pour réaliser des pseudo-économies.

Enfin, cela nécessite rigueur dans la gestion et je pense que la démonstration qui a été faite en propos introductifs par Pierre de SAINTIGNON le démontre très clairement. On en voit d'ailleurs la preuve dans l'augmentation régulière et progressive de l'autofinancement.

Cette stratégie, Madame le Maire, vous y avez bien entendu imprimé votre marque en donnant leur pleine mesure aux investissements réalisés et en les complétant très largement avec quelques infléchissements très significatifs.

J'évoquerai là aussi, pour être relativement rapide, d'abord le développement économique qui a été poursuivi, amplifié par vous-même à la fois comme Maire de Lille, mais également comme Vice-Présidente de la Communauté en charge de ces actions.

Le rayonnement culturel de la Métropole et de la Ville de Lille à travers Lille 2004 et, aujourd'hui, Lille 3000. Cela a été l'occasion d'ailleurs, au-delà du rayonnement culturel, de la rénovation de nombreux monuments historiques, l'aménagement urbain de grande qualité comme la rue Faidherbe ou le quai du Wault et la réalisation de nouveaux équipements culturels comme par exemple les deux Maisons Folie de Wazemmes et de Moulins.

Le verdissement de la ville également que vous avez voulu à travers les réalisations emblématiques du Parc Jean-Baptiste Lebas, mais également les multiples transformations des espaces verts de proximité dans chacun des quartiers de la Ville. Quelques exemples ont encore été donnés dans le budget 2007, je ne vais pas en faire la liste fort longue.

Mais également l'amélioration des espaces publics, Dominique PLANCKE les évoquait d'ailleurs, ce qui rendait nécessaire de réduire la place de la voiture.

L'accroissement de l'attractivité de la ville de Lille nécessite et nécessitait de toute façon que nous prenions un certain nombre de mesures au risque d'entraîner la ville dans une véritable thrombose. Ces mesures, nous avons pu les prendre avec un souci d'équilibre qui, je crois, sera in fine reconnu. Là aussi, il faut une certaine persévérance pour que des résultats viennent ponctuer toutes les décisions qui ont été prises.

Je pourrais évoquer également le sport auquel vous avez donné une nouvelle impulsion. On évoquait la Halle de Glisse, la Halle Jean Bouin, mais également les terrains synthétiques qui sont réalisés dans les quartiers mais également l'ouverture de nouvelles salles de sports. On en a donné le détail, je n'y reviens pas.

Et puis l'accent que vous avez voulu mettre sur la solidarité entre les Lillois. Je crois que, bien entendu, la Ville a toujours été sensible à la solidarité mais qu'un seuil supplémentaire a été gagné.

Aujourd'hui, c'est l'ensemble des quartiers qui bénéficient de cette dynamique d'équipements nouveaux ou complètement rénovés qui sont à la disposition des habitants.

Qui ne constate la transformation de Wazemmes ? Celle de Fives, en particulier le réaménagement de la place de Fives ? Egalement celle de Moulins et les heureuses transformations qui se déroulent à Lille-Sud et qui vont se poursuivre ?

La liste serait longue des réalisations engagées ces dernières années et qui vont être poursuivies ou démarrées en 2007.

Dans le même temps où les équipements s'améliorent sur l'ensemble des quartiers de la ville, les choses s'améliorent aussi pour beaucoup de nos concitoyens. C'est le cas de la Petite Enfance. Pierre citait le chiffre, rappelons-le, plus de 150 places créées depuis 2001. C'est le cas de l'enfance, que ce soit le temps scolaire comme parascolaire avec, en 2007, le 3^{ème} Contrat Enfance, la poursuite du PEG, les Projets Educatifs Locaux, les 24 Centres d'Accueil de la Petite Enfance, les 39 groupes scolaires rénovés complètement et je pourrais encore citer de nombreux exemples.

C'est le cas de ceux de nos concitoyens qui sont les plus mal logés, même si l'habitat n'est pas une compétence de la Ville.

C'est enfin le cas des seniors avec ce Pass-senior qui ouvrira un certain nombre de possibilités de loisirs distractifs ou culturels pour l'ensemble des Lillois.

Voilà les raisons de notre vote positif, Madame le Maire.

D'abord il y a une profonde adhésion à cette stratégie de développement que vous avez su reprendre et amplifier et qui est évidemment à l'opposé de la politique à la petite semaine qu'on nous propose trop souvent.

C'est ensuite le respect et même très au-delà des engagements pris en 2001 à l'égard des Lillois. Je dis "très au-delà" car bien des réalisations non prévues dans le programme de la majorité municipale ont été effectivement réalisées. Il ne sera pas difficile, le moment venu, de les rappeler.

Enfin parce que ce budget, comme l'ensemble de la stratégie que vous conduisez, assure un bon équilibre entre développement et solidarité. Je pense que nous avons conservé ce bon équilibre dans le Budget 2007 et c'est tout à l'honneur de la majorité municipale que de continuer à conduire ce développement de la ville dans la solidarité.

Je vous remercie.

(temps de parole : 8 mn 14)

Madame le Maire.- Merci, Monsieur CACHEUX. Je repasse la parole à Pierre de SAINTIGNON.

Monsieur de SAINTIGNON.- Madame le Maire, mes chers collègues, juste quelques mots pour vous remercier les uns et les autres de votre intervention.

Oui à Dorothée DA SILVA, la Ville est orientée sur le développement économique. C'est aussi sa fierté, c'est aussi ses emplois de demain.

Oui à Dominique PLANCKE pour considérer que l'année 2007 est une année pleine et entière et qui doit consolider l'ensemble de ces résultats notamment en matière de stationnement, d'espace public et de respect de l'espace public et de capacité d'intervention sur la propriété.

Oui à Michel CUCHEVAL sur l'action publique et j'aurai l'occasion d'en dire un demi-mot dans ma réponse, l'action publique, la qualité de l'action publique, la qualité des agents de cette ville qui fait la force de notre réponse municipale.

Et, bien sûr, oui à Alain CACHEUX qui a montré à son tour avec quelle sérénité la barque était menée sur des questions fondamentales pour la Ville.

Quelques mots à Christian DECOCQ pour lui dire la chose suivante :

D'abord, vous avez souligné le contexte favorable aux recettes. Vous avez raison, nous sommes d'accord sur ce point. La seule chose que vous n'avez pas dite et cela m'étonne que vous ne l'ayez pas dite, c'est que tout cela est d'abord lié au fait que nous sommes allés les chercher aussi bien d'ailleurs les élus en charge que l'ensemble des équipes qui les accompagnent, dans le meilleur intérêt et au meilleur profit des habitants de cette ville.

Ensuite, vous nous amenez sur le terrain des autorisations de programme et des crédits de paiement. Je dirai au Député que j'ai envie de le renvoyer simplement à la loi sur la définition comptable de ces questions.

Je crois que la meilleure façon de se parler, c'est de ne pas se sous-estimer. Vous ne pouvez pas imaginer que nous n'avons pas de programme pluriannuel d'investissement. Vous ne pouvez pas imaginer que nous n'avons pas organisé notre stratégie sur l'ensemble du mandat. Or, l'autorisation de paiement, c'est justement ce qui ouvre l'ensemble des crédits d'une opération et les crédits de paiement sont ceux qui sont affectés à l'année en cours, avec le souci de la grande rigueur, de ne pas doper les crédits de paiement au-delà des réalisations, ni de les sous-estimer.

J'ai la fierté, après tous ceux qui m'ont précédé, de proposer au Conseil Municipal une organisation des crédits de paiement et des autorisations de programme parfaitement conforme à la loi - ça va de soi - mais aussi parfaitement conforme à nos besoins d'investissement.

Ensuite, vous nous emmenez sur le terrain du fonctionnement.

Quelques éléments : le nombre des agents de la ville est inférieur à la moyenne de toutes les grandes villes de France. Le nombre des agents de la ville est inférieur à la moyenne de Marseille, Lyon, Toulouse, Nice, Nantes, Montpellier, Bordeaux, Rennes, Reims, le Havre, Saint-Etienne, Toulon, Grenoble, Angers, Dijon, le Mans, Besançon, pour prendre une étude que je peux vous livrer.

A cela, j'ajoute d'ailleurs que cette optique de la ville est directement liée à la manière dont nous prenons en considération toute une série de charges qui sont à la charge de la ville, qui sont exécutées par la ville et qui correspondent aux différentes politiques que nous avons soutenues.

Enfin, vous nous emmenez sur une progression des dépenses de fonctionnement global qui, d'ailleurs, reprend pour partie la question des charges de personnel. Simplement vous dire que l'augmentation des dépenses de la ville en 2007 par rapport à 2006, 10 M€, porte sur l'essentiel sur les politiques nouvelles : c'est le Plan Propreté, c'est la Ville de la Solidarité, c'est le Projet Educatif Global, c'est-à-dire toutes les politiques qui viennent, c'est l'ensemble de la politique en direction des seniors, c'est l'ensemble de la politique en direction des jeunes, c'est la manière dont nous voulons que les équipements de la ville soient accessibles à tous, même lorsque leurs conditions de ressources ou la condition de ressources des parents sont insuffisantes.

Et tout cela a des conséquences sur notre propre budget que, naturellement, nous assumons. C'est cela l'essentiel. Et, pour le reste, le haut niveau de collaboration et de compétence, je le souligne devant le Maire, de tous les agents de cette ville, c'est tout simplement que nous sommes une Ville qui assume elle-même le service et l'animation de la restauration scolaire au lieu de passer par des subventions à une Caisse des Ecoles, ou que nous assurons nous-mêmes les services des Centres de Loisirs ou des Centres de Vacances sans passer par un autre relais. Il faut prendre cela en considération.

Enfin, Monsieur DECOCQ, vous nous emmenez et vous avez raison d'ailleurs, sur un sujet très important qui est celui de la solidarité, le Plan Cohésion dont vous parliez tout à l'heure. Je suis très fier de voir qu'un Ministre de la République, celui qui est en charge de ces politiques, a pris au moins deux grandes inspirations dans le Nord et à Lille. C'est celle de la compétitivité sur le plan économique et c'est celle de la solidarité sur le plan de la lutte contre les exclusions.

Bien sûr parce que Lille est réputée pour être ce modèle-là et c'est là-dessus d'ailleurs que toute une série de raisonnements se sont faits au plan national.

Alors, on a eu l'occasion d'en parler tout à l'heure, les uns et les autres, Jean-Louis FREMAUX y reviendra, la Ville va embaucher 50 Contrats d'Accès à l'Emploi, CAE, dans le cadre du Plan Propreté poursuivant en cela son action en matière de lutte contre l'exclusion ou de solidarité en direction de ceux qui sont les plus fragiles.

Vous le savez, nous avons accueilli 500 CEC et emplois jeunes. Vous le savez aussi, grâce à la Mission Locale et à tous les partenaires de la Ville, nous avons tout fait pour aider et accompagner ces personnes. 400 aujourd'hui ont été accompagnés dans un parcours professionnel vers l'emploi. Comme promis, Monsieur DECOCQ. Et bien sûr, pour aboutir dans notre démarche aujourd'hui, nous voulons continuer notre appui aux 73 contrats qui sont aujourd'hui en poste et qui sont susceptibles d'être intégrés dès qu'ils auront été accompagnés dans les concours en 2007.

Mais nous accueillons aussi 700 stagiaires inscrits chaque année dans le cadre de leur formation. Monsieur DECOCQ, nous accueillons 50 apprentis. Il n'est pas juste de dire que la prise en compte du nombre des apprentis a baissé. Je vous donne le chiffre exact qu'on m'a donné puisque je ne l'avais pas complètement en tête : janvier 2006 : 45 ; décembre 2006 : 50.

Nous poursuivons naturellement dans cette voie, y compris dans la voie des accueils d'agents en insertion.

Contrat d'Accès à l'Emploi : 32 présents, 15 en cours de recrutement, 50 en plus sur le Plan Propreté. Régie de quartier et associations d'insertion : 23 CAE qui interviennent aux côtés des services municipaux dans ce cadre. Et je voudrais aussi souligner l'effort considérable qui est fait par le Centre d'Aide par le Travail du Centre Communal d'Action Sociale qui rend service, apporte un appui à l'insertion de personnes handicapées aux côtés des différentes conventions passées avec les Papillons Blancs.

A cela, j'aimerais ajouter aussi, et c'est un hommage rendu à Christiane BOUCHART, l'énorme mobilisation de la ville autour de l'ensemble du sujet de l'économie sociale et solidaire.

Vous vous souvenez, on a voté ce plan, nous sommes en action depuis des années, ce plan a été formalisé, ce plan a la plus grande progression de l'Île-de-France, c'est celui qui est le plus favorable à la création des toutes petites et des toutes moyennes entreprises avec une progression l'an dernier de + 23 % sur les métiers de services. Et comme c'est notre genre à Lille, nous créerons toutes les conditions pour que ceux qui sont le plus loin en raison de leurs difficultés ou de leurs problèmes puissent avoir accès à ces emplois-là précisément mis en œuvre dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

Je voulais le souligner en sachant que nous restons attentifs naturellement à la manière dont l'Etat nous accompagnera dans ces politiques.

Est-il fiable sur la durée dans l'accompagnement des CAE ? C'est une question, je n'en fais pas le procès d'intention. Je souhaite simplement que la politique soit durable.

La politique de Martine AUBRY, c'était cinq ans. Pour le moment, la politique des CAE c'est 25 heures par contrat.

La politique de Martine AUBRY, c'était la formation associée au contrat de travail parce que la politique des emplois jeunes, c'était l'intégration. Dans les CAE, il y a de la formation puisque, dans le budget que, je l'espère, vous allez voter, il y a 89.000 € uniquement consacrés à la formation des personnes qui sont dans le cadre des CAE.

Donc je n'ai pas du tout l'intention de douter de la parole et de l'engagement des uns et des autres car le combat pour la solidarité et le combat pour les plus fragiles, pour les plus exclus mérite qu'on se réunisse mais qu'on se réunisse sur des vrais faits.

Alors, ce n'est pas demain que Lille ne sera pas la Ville de la Solidarité, c'est la Ville de la Solidarité, c'est la Ville de la Solidarité notamment en direction de ceux qui ont du mal à accéder à l'emploi et que nous voulons durablement accompagner pour qu'ils prennent place dans leur vie au milieu de nous.

Madame le Maire.- Mes chers collègues, je voudrais tout d'abord remercier l'ensemble des membres de la Majorité Municipale parce que ce budget, qui est un budget très important puisqu'il met quasiment fin aux engagements que nous avons pris avec les Lillois et bien sûr nous répondons à de nouvelles demandes, est un budget qui, Pierre de SAINTIGNON l'a très bien illustré, montre la cohésion de cette politique municipale qui doit allier à la fois le développement, la qualité de vie et bien sûr la solidarité.

Je voudrais remercier tous ceux qui se sont exprimés : Dorothee DA SILVA, Dominique PLANCKE, Michel CUCHEVAL et Alain CACHEUX, remercier aussi les Services.

Pierre de SAINTIGNON l'a dit, c'est un énorme travail - bien sûr, Monsieur DECOCQ - d'appliquer dans un programme prévisionnel des investissements. Vous ne croyez pas que, chaque année, on décide comme cela des investissements. Depuis le début de notre mandat, nous avons un programme prévisionnel pour prendre en compte nos engagements, pour tenir compte des nouvelles décisions que nous prenons.

Pierre de SAINTIGNON l'a dit très gentiment mais je m'étonne qu'un Député s'étonne du fait qu'on inscrive les autorisations de programme pour l'ensemble du programme même s'il prend plusieurs années et que ce sont les crédits de paiement qui fixent la période de l'année. Heureusement, c'est une façon de bien gérer les choses et puis d'annoncer le coût global d'une opération. Notre cuisine centrale, une première tranche cette année, mais il faut que les Lillois savent combien ça va coûter ! C'est un problème de transparence, c'est un problème de bonne gestion. Je n'ai vraiment pas compris votre intervention en la matière.

Je remercie l'ensemble des Services qui ont travaillé, et notamment Jean-Marc GERMAIN, bien sûr, au premier rang, pas seulement pour préparer le budget mais pour faire en sorte que notre politique rentre dans les faits pour la meilleure qualité de vie de tous les Lillois.

Je remercie chaleureusement Vincent CHAMPAIN et Daniéla BOIZART parce que c'est un travail énorme que de préparer un budget comme celui-là et de le conduire tout au long de l'année, de travailler aussi, je le redis par rapport à ce qu'a dit le Front National, à renégocier la dette comme cela a été le cas, qui conduit aussi, comme nous l'avons fait, à rediscuter le marché de l'affichage public qui va nous rapporter plus de 1 M€ par an. Bref, à travailler, comme cela est le cas pour faire en sorte que l'argent des Lillois soit bien dépensé.

Je remercie bien sûr Monsieur JOURJON pour ses conseils et son accompagnement permanent.

Je ne reviens pas ce que j'ai dit sur le travail accompli par Pierre de SAINTIGNON. Je pense qu'il est tout à fait symbolique de la façon dont nous travaillons dans cette majorité. Nous essayons de dire clairement les choses aux Lillois et nous prenons des décisions que nous croyons bonnes. A eux, ensuite, de décider et je vais revenir immédiatement sur la fiscalité.

Un petit mot quand même sur le Plan de Cohésion Sociale. Je dois dire, Monsieur DECOCQ, que, séance après séance, vous nous parlez de ce Plan de Cohésion Sociale. Je sais bien que, pour le Gouvernement, les échéances approchent avec cet échec majeur sur le chômage car, si

l'on enlève ceux qui sont passés du chômage au RMI, si on enlève la baisse de la population active et les radiations, il y a quand même peu de résultats sur le chômage, la création d'emplois étant quasiment inexistante depuis cinq ans quand nous avons créé 2 millions d'emplois.

Je sais la pression que fait aujourd'hui le Gouvernement et chaque Ministre pour qu'on embauche avant les élections. Je le sais, je suis Présidente du CHRU, je sais sur quoi on a dit à mon Directeur qu'on allait le juger.

Je n'ai jamais fait cela. Bourrer de postes partout pour baisser le chômage avant les élections, c'est comme si nous baissions les impôts un an avant les élections. Pour quoi faire ? si nous considérons, et je vais y revenir, que l'argent que les Lillois nous confient est bien utilisé et tous les jours mieux utilisé, c'est ce que nous essayons de faire, et si nous avons la conviction que si les Lillois payaient moins d'impôts, beaucoup d'entre eux, individuellement, ne pourraient pas se payer les services que nous leur donnons.

Quand nous faisons des études surveillées payées, lorsque nous développons les capacités d'accueil dans les écoles, lorsque nous mettons en place le Plan Educatif Global qui permettra à chaque enfant d'avoir accès à la lecture, à la musique, lorsque nous menons une politique sportive qui permet à chaque enfant de faire du sport dans notre ville, oui on peut baisser les impôts mais alors que feront ceux qui n'ont pas d'argent ? Eh bien, ils ne pourront pas se permettre de faire en sorte que leurs enfants réussissent comme les autres. Voilà la question.

Pourquoi, à un moment donné, embaucher dans certains secteurs ? Parce qu'on ne fait pas des espaces verts complémentaires sans mettre des gens pour y répondre ; parce que, quand on a des problèmes de propreté, il faut bien effectivement augmenter, et nous en parlerons tout à l'heure, le nombre de personnes pour régler ces problèmes.

Donc je le dis, cette façon de vouloir revenir en permanence sur ce Plan de Cohésion Sociale, qui n'a fait que remettre sur la table ce que le Gouvernement a supprimé : les emplois jeunes, les emplois d'insertion et avec des moyens bien insuffisants, eh bien nous, nous avons intégré tous nos emplois jeunes, nous avons intégré tous les CES et les CEC qui ont fait une formation et qui ont passé un concours. Combien de villes ont fait cela ?

Croyez-le bien, si le Gouvernement avait poursuivi la pérennisation des emplois jeunes, on ne serait pas obligé, aujourd'hui, de faire pression pour embaucher les CAE.

Nous avons une politique de l'emploi sur le long terme, nous ne faisons pas cela pour faire plaisir à tel ou tel aux approches... (*réactions dans la salle*) Je le dis parce que, à chaque fois, nous entendons cela sur le chômage et sur l'emploi, je crois que ce Gouvernement a beaucoup de mal à nous donner des leçons.

J'en viens maintenant au budget et à ce que vous avez dit. Tout d'abord, j'ai entendu que vous vous félicitez et vous avez raison d'utiliser une recette exceptionnelle qui est celle de CREATIS non pas pour financer des dépenses de fonctionnement mais des dépenses d'investissement. C'est la moindre des choses.

Il vaut mieux le dire comme cela... J'ai cru comprendre que c'était une félicitation mais je n'avais pas tout à fait compris.

Deuxièmement, vous nous dites : "vous baissez la dette, vous auriez pu baisser les impôts". Pierre de SAINTIGNON l'a très bien dit tout à l'heure, nous souhaitons aujourd'hui baisser la dette pour demain car ce sont nos enfants, nos petits-enfants qui devront les payer. Les Echos, je crois, ont sorti une étude récemment, qui est une étude du Ministère des Finances dans laquelle la gestion de la ville est aujourd'hui reconnue puisque nous avons fait un bond très significatif dans le classement

des villes et je m'en réjouis. Car je crois qu'il est très important que les Lillois sachent pourquoi ils paient des impôts et qu'ils aient la conviction que chaque euro qui est confié est bien utilisé.

Vous nous dites : "vous allez chercher des recettes ailleurs", mais vous devriez nous dire : "bravo !" Bravo si Lille 3000, la Ville ne paie que 25 % ! Bravo si nous allons chercher des fonds européens ! Bravo si nous avons effectivement l'opportunité avec le Casino par exemple ou avec CREATIS très bien géré, notamment par Patrick KANNER, de trouver des ressources extérieures.

Ces ressources extérieures, vous l'avez dit vous-même, mais je pense que vous ne souhaitiez pas le dire comme cela, vous avez dit : "exceptionnellement cette année, elle augmente", c'est la subvention de l'Etat. Eh oui, cela fait cinq ans qu'on perd en pouvoir d'achat, si je puis dire, les subventions de l'Etat. Pour la première fois, on est presque au maintien de l'inflation, on n'y est même pas !

Donc réjouissons-nous de trouver des ressources extérieures et que, pour ce que nous faisons, nous fassions en sorte que ce ne soit pas les Lillois qui le paient.

A partir de là, nous arriverons effectivement à un vrai débat politique. Vous n'avez qu'un mot : "baisser les impôts". Nous avons pris un engagement : ne pas augmenter les impôts.

Monsieur DECOCO.- Non, baisser.

Madame le Maire.- Non. Attendez, laissez-moi terminer. "si nous le pouvons", c'est ce qui est écrit.

Nous n'augmentons pas les impôts et je voudrais redonner les chiffres ici parce que là aussi je pense que la réalité est meilleure que tout. Les chiffres si nous nous comparons aux dix plus grandes villes de France hors Paris puisque, Paris, comme vous le savez, a une fiscalité particulière étant à la fois Département et Ville, l'impôt payé est de 720 € par habitant en moyenne contre 770 € pour les villes de taille comparable.

La taxe d'habitation est un peu au-dessus de la moyenne, nous sommes 4^{ème} ville sur 10, je vais y revenir. La taxe foncière est un peu en dessous : nous sommes 6^{ème} sur 10.

Nous n'avons pas augmenté les impôts alors que la plupart des villes de France ont augmenté les impôts à cause de la baisse des crédits et des subventions de l'Etat. J'ai les chiffres ici de 2006 par rapport à 2001. La Ville de Lyon a augmenté de 5,8 % ; la ville de Marseille de 13,3 % ; la ville de Nantes de 7,1 %, la ville de Strasbourg de 8,9 % ; la ville de Toulouse de 3,8 %. C'est vrai que ce n'est pas facile de ne pas augmenter les impôts au moment où l'Etat se désengage sur tout, nous donne à la Région, au Département et à la Ville, de plus en plus de compétences mais ne donne pas l'argent qui y réfère.

En plus, ma conception de la République serait que l'Etat donne plus à ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire qu'il y ait des critères de péréquation qui, aujourd'hui, malheureusement, n'existent pas si j'en juge à l'augmentation de notre DSU qui est quand même plutôt faible par rapport à d'autres villes, y compris dans notre Métropole, qui ont des critères objectifs moins ennuyeux que les nôtres.

Nous n'avons pas augmenté les impôts alors même que la plupart des villes de France le font. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le Président de l'Association des Maires de France qui, si je ne m'abuse, n'est pas de Gauche et qui dit en permanence à l'Etat : "nous sommes obligés d'augmenter les impôts parce que vous vous désengagez". Vous vous désengagez parce que vous baissez les impôts des plus riches dans notre pays. La réalité, la voilà ! Nous préférons donner des services à la population.

Alors, "baisser les impôts", c'est toujours la même chose. D'ailleurs j'ai regardé un peu votre travail législatif, j'ai vu que vous aviez signé plusieurs lois sur la fiscalité, propositions de loi.

Les Lillois apprécieront : la suppression de l'impôt sur la fortune, une loi sur l'expatriation des fortunes, une loi pour la suppression de la taxe professionnelle pour les débiteurs de tabac transfrontaliers, une question sur le bouclier fiscal pour éviter que les impôts soient trop lourds pour les plus riches.

C'est vraiment politique, c'est vrai, vous soutenez un Gouvernement qui a baissé les impôts des plus riches en baissant les crédits sur l'emploi par exemple, et vous voulez que nous fassions la même chose dans notre Ville. Eh bien, non, nous ne voulons pas faire la même chose parce que nous pensons qu'il faut non seulement avoir des impôts bien utilisés, j'y reviendrai dans quelques instants, mais surtout des impôts qui rendent des services aux Lillois.

Dans le fond, la question qui se pose est la suivante : est-ce que ces impôts sont justes ? Je répondrai : non, l'impôt sur la taxe d'habitation n'est pas juste mais vous êtes au pouvoir, vous pouvez la modifier. Si nos bases locales sur lesquelles on calcule l'impôt sont aujourd'hui sous évaluées et sont injustes, je reçois des lettres de parents qui me disent : "un étudiant qui vient de l'étranger et qui est dans un logement neuf paie une taxe d'habitation importante" oui parce que l'Etat n'a pas revu les bases locatives. Nous ne l'avons pas fait, vous ne l'avez pas fait. Voilà quelque chose sur lequel il faudrait s'engager pour que l'impôt soit plus juste.

De même, on pourrait se demander si ces taxes d'habitation ne devraient pas être liées aux revenus. C'est en tout cas ce que nous proposons, mais c'est un autre débat qui devrait avoir lieu ailleurs.

Je voudrais dire simplement les choses et c'est comme cela que les Lillois, je crois, apprécient la façon dont sont utilisés leurs impôts. S'ils avaient ces sommes directement pour eux, pourraient-ils avoir plus de services et un coût moins élevé ?

Pensez-vous que, quand nous avons remplacé l'Etat sur les études surveillées, lorsque nous créons les CAPE, les CLSH pour que les enfants puissent être accompagnés quand leurs parents travaillent, puissent avoir accès à la culture, aux sports, croyez-vous que ceci pourrait être fait par tous les ménages lillois si nous baissions les impôts ?

Pensez-vous que nous avons tort de mobiliser autant de crédits pour avoir mis à niveau toutes nos écoles, toutes nos crèches et avoir créé dans le contrat petit enfant ou dans le Projet Educatif Global des chances pour chaque enfant d'être accueilli dans les meilleures conditions ?

Pensez-vous que nous avons tort de renforcer, puisque vous nous critiquez sur la création des postes d'agents, des personnels auprès des personnes âgées dans nos maisons de retraite ou auprès des clubs de personnes âgées ? Si, oui, il faut nous le dire !

Pensez-vous que c'est un tort de lancer ce grand projet de rénovation urbaine pour que, comme l'a dit Pierre de SAINTIGNON, c'est mon engagement, le développement économique et social rentre dans tous les quartiers de la Ville ?

Est-ce que nous avons tort de faire cela ? Avons-nous tort d'engager des moyens sur la Ville de la Solidarité pour que chaque enfant soit accompagné, pour que les personnes âgées et les personnes isolées ne soient pas seules ?

Voilà les questions qu'il faut se poser, et alors on est vraiment dans la politique, c'est vrai, nous faisons des choix. Nous faisons des choix et nous avons la conviction que les Lillois jugeront à l'aune des résultats, savoir si leurs impôts sont effectivement bien utilisés.

Permettez-moi aussi de donner un grand coup de chapeau à ceux qui font en sorte que cet argent soit tous les jours mieux utilisé. Je salue d'abord le travail de Dorothee DA SILVA comme

Présidente de la Commission des marchés publics. Je voudrais dire que, quand nous avons relancé le marché de l'éclairage, nous avons aujourd'hui 40 % de points d'éclairage en plus dans la Ville pour un tiers de coût en moins, pour ne prendre que cet exemple.

Je pourrais dire aussi à Monsieur le représentant du Front National que, quand on dit : "vous avez augmenté le stationnement payant par 7", non, vous savez bien que ce n'est pas vrai ! Nous n'avons pas augmenté le stationnement payant par 7, nous venons même de le diminuer avec un stationnement mensuel. Nous avons augmenté le nombre de places de stationnement payant, c'est une demande y compris des commerçants et des habitants. La voilà la réalité !

En outre, je le dis, nous avons souhaité, parce que pour nous les dépenses doivent être justes, baisser un certain nombre de tarifs. C'est vrai pour les cantines scolaires, c'est vrai pour l'extrascolaire, c'est vrai pour l'accueil dans les CLSH pour les personnes qui, effectivement, ont le moins de moyens. C'est de la politique effectivement. Nous voulons que chacun dans notre ville ait accès aux mêmes droits et nous pensons que l'utilisation collective de ces moyens permet à chacun d'avoir accès à ses droits, ce qui ne serait pas le cas si nous baissions les impôts des plus riches.

Voilà tout simplement ce que je voulais dire en vous disant que si le Gouvernement a choisi de baisser les impôts, 80 % des baisses d'impôts vont vers les 15 % des Français les plus riches ; nous préférons aujourd'hui, malgré le désengagement de l'Etat, ne pas augmenter les impôts, c'est évident, ne pas les baisser parce que si nous devons les baisser avec ce désengagement de l'Etat, nous devrions reculer sur les prestations que nous apportons aux Lillois au moment où nous avons ces grands projets devant nous, de la rénovation des quartiers jusqu'à l'accueil de chaque enfant, jusqu'au soutien des personnes âgées.

Je crois que le vrai débat politique est celui-là et j'espère d'ailleurs que c'est ce débat-là que nous aurons au moment de la campagne parce que c'est celui-là qui est intéressant.

Monsieur DECOCQ.- J'espère que j'aurai un temps de parole équivalent !

Madame le Maire.- C'est la démocratie, Monsieur DECOCQ !

C'est celui-là qui est intéressant, savoir effectivement si les Lillois considèrent que nous gérons bien leur argent et s'ils considèrent qu'ils vivent mieux dans notre ville avec l'action qui est la nôtre. En tout cas, je suis fière d'être à la tête d'une majorité qui a fait progresser ainsi notre ville et qui donne des espoirs à beaucoup de ceux qui, jusqu'à présent, n'en avaient pas.

Merci.

Qui vote pour : les Groupes de la Majorité Municipale

Qui vote contre : les Groupes UPL et Front National

Je vois que vous avez un peu hésité, je vous comprends !

Adoptés à la majorité.

06/935 – Ville de Lille- Dotations nouvelles et complémentaires – Virements de crédits – Autorisations de programme et crédits de paiement – Ajustements – Décision Modificative n° 5 – Exercice 2006.

06/938 – Actualisation de la tarification des services en 2007.

Adoptés.

DECENTRALISATION

06/939 – Crédits décentralisés - Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

06/940 – Crédits décentralisés – Fonds d'Initiatives Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.

Adoptés.

EMPLOI

06/941 – Plateforme Artistes en difficulté d'insertion - Subvention à l'Association Réussir l'Insertion et l'Emploi de Lille.

Adopté.

MEDIATION

06/1093 – Versement d'une subvention à l'association "Léo Lagrange Consommation Nord".

Adopté.

Madame le Maire – Je donne la parole à Monsieur BODIOT pour nous faire un point sur les Centres Sociaux et les Maisons de Quartier.

Chemise n° 36

MAISONS DE QUARTIER ET
CENTRES SOCIAUX

Rapporteur : Monsieur BODIOT
Adjoint au Maire

06/1090 – Centres Sociaux et Maisons de Quartier - Avenants aux contrats d'objectifs pris en application de la convention cadre du 15 janvier 2003 - Subvention d'animation globale et autres subventions - Attribution d'acomptes au titre de l'année 2007.

06/1091 – Centres Sociaux et Maisons de Quartier - Avenants aux contrats d'objectifs signés en conformité avec la délibération n° 03/519 du 30 juin 2003 – Attribution et autorisation de paiement du solde de la subvention d'animation globale et de diverses autres subventions.

06/1092 – Centres Sociaux et Maisons de Quartier - Approbation de l'avenant n° 2 portant prorogation de la convention cadre de partenariat du 15 janvier 2003 entre la Caisse d'Allocations Familiales de Lille, le Département du Nord et la Ville de Lille.

Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, mes chers collègues, lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal a approuvé les délibérations qui, dans le cadre du Grand Projet Urbain, permettent la construction de

deux nouvelles structures à Lille-Sud. Elles accueilleront les Centres Sociaux l'Arbrisseau et Lazare Garreau.

Ainsi, avec la livraison en 2005 des Centres Sociaux La Busette dans le quartier Centre et Mosaïque à Fives et compte tenu du lancement de l'étude du projet du futur Centre Social de Saint-Maurice-Pellevoisin, dont la livraison est prévue en 2008, le programme municipal aura été réalisé au-delà de notre engagement.

En plus des investissements lourds dont bénéficient les 13 Centres Sociaux et Maisons de Quartier de Lille et sous votre impulsion, Madame le Maire, nous avons augmenté de façon significative la participation financière au fonctionnement de ces structures.

En effet, le financement s'est accru toutes délégations confondues de 100 % depuis le début du mandat pour atteindre 5 M€ en 2006. Telle est l'expression de la volonté de la Majorité Municipale : celle d'accompagner ces équipements de proximité et d'en faire les maillons essentiels de la lutte au quotidien contre les exclusions parce qu'ils disposent d'un projet solidaire fort.

Ce projet s'inscrit dans la politique volontariste sociale lilloise menée à votre demande, Madame le Maire. Il contribue à faire de Lille la ville de la solidarité. En effet, les Centres Sociaux et les Maisons de Quartier sont avant tout de formidables outils de consolidation du lien social à l'échelle des quartiers. Lieux de la diversité sociale par excellence, ils contribuent à favoriser la rencontre, le dialogue et l'échange entre les groupes sociaux de cultures et de générations différentes.

En cela, ils sont bien plus que des lieux d'animation de quartier ou de consommation d'activité ludique. C'est dans cet esprit que le centre social Mosaïque de Fives s'est mobilisé durant la période estivale avec les jobs d'été des cellules de solidarité. En lien étroit avec les espaces sportifs de solidarité et Lille Plage, ils ont aussi animé. Les centres sociaux et maisons de quartier ont naturellement été ouverts durant l'été 2006 et ont cumulé un total de 62.374 présences d'usagers sur la période estivale.

A ce chiffre déjà impressionnant, il convient d'ajouter les usagers qui ont participé aux séjours vacances, colonies, mini-séjours et sorties familiales.

Mais les Centres Sociaux et les Maisons de Quartier sont aussi de véritables vecteurs de la solidarité de proximité. Dans l'esprit du label Lille Ville de la Solidarité, ils sont bien souvent le cadre d'expression des initiatives multiples, associatives notamment, qui développent des solidarités concrètes sur le quartier.

Facilitateurs, fédérateurs, accélérateurs de projets, ils sont incontournables sur les territoires pour qui veut s'appuyer sur la générosité des Lillois.

Si la Ville mobilise comme jamais ses propres services municipaux et sociaux pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin, elle sait aussi qu'elle peut s'appuyer sur ses relais de terrain pour toucher tous les publics. Il y a ceux qui n'osent même plus venir s'adresser aux institutions habilitées à les aider.

La mobilisation du Centre Social "la Busette" dans le quartier Centre lors de la journée mondiale du refus de la misère est un exemple concret. Les Centres Sociaux et les Maisons de Quartier sont de hauts lieux de valeurs partagées comme le droit au respect et à la dignité de tout être humain, où l'action collective est le moteur du développement du projet, où l'épanouissement et le dialogue entre les générations sont le relais d'une vie respectueuse de la liberté de chacun.

L'objectif de ces associations de proximité est en fait la recherche du bien vivre dans sa vie, du bien vivre dans sa ville en permettant à chacun d'être à la fois acteur et citoyen.

La spécificité du Centre Social réside dans la participation des habitants à sa création, à son organisation, à sa gestion. Bel exemple de déclinaison de la démocratie participative au quotidien.

A Lille, les Centres Sociaux et les Maisons de Quartier participent aussi à la citoyenneté locale. Certaines communes ont une gestion municipale des centres sociaux qui deviennent alors l'annexe des services sociaux de la Ville. Ce n'est pas le cas et ce ne sera pas le cas à Lille et c'est tant mieux ! La gestion associative par les habitants du quartier qui sont finalement les plus légitimes pour porter cette responsabilité est une véritable garantie pour tous.

De façon quasi quotidienne, la presse locale se fait l'écho des activités menées par ces structures dont le qualificatif social désigne en fait l'enjeu du Vivre ensemble, de construire une société plus juste et plus fraternelle.

C'est près de 3.000 jeunes que les Centres Sociaux accueillent de manière quasi quotidienne pour les aider à mener à bien leurs projets. Près de 15.000 usagers fréquentent régulièrement les Centres Sociaux et les Maisons de Quartier lillois où les démarches collectives sont valorisées plus que les démarches individuelles à longueur d'année, tous les jours de la semaine, samedi compris.

Ils sont encadrés par plus de 500 salariés qui se consacrent avec professionnalisme et à la hauteur de notre exigence à l'accompagnement de ces usagers, aidés par autant de bénévoles.

Qu'il me soit permis en cette occasion de les remercier vivement et en particulier les Présidents bénévoles qui, sans compter, mettent leur temps, leur énergie, leur compétence à la disposition de ces associations.

La qualité des actions menées par l'ensemble des acteurs de ces structures, qui ne pourraient pas se faire sans l'efficacité du Service Animation Jeunesse dont je tiens à remercier le Directeur Norbert RICHERT, permet à la majeure partie des délégations municipales de s'appuyer sur elle pour décliner leurs projets. Par exemple, le Projet Educatif Global au-delà de l'animation enfance avec l'activité scolaire et périscolaire, la Petite Enfance avec la prise en charge de haltes-garderies et de crèches, la délégation Jeunesse et la Politique de la Ville avec les appels à projets et les espaces jeunes, la délégation Culture avec Lille 2004 et, aujourd'hui, Lille 3000 et la participation de nombreuses structures aux Indes festives, pour ne citer que quelques-unes d'entre elles.

Mais les Centres Sociaux vivent actuellement un paradoxe inquiétant. Au moment où l'efficacité, l'utilité sociale de leur action de proximité est plus largement reconnue, leur action risque d'être remise en question. La COG, la Convention d'Objectif et de Gestion 2005-2008, signée entre l'Etat et la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, a décidé de plafonner les financements des centres sociaux à 7,5 % par an au lieu des 15 % habituels et nécessaires.

Elle contraint la CNAF à limiter les prestations de service qu'elle verse et donc les financements accordés par les Caisses d'Allocations familiales aux Centres Sociaux.

De plus, la fusion à partir de 2008 du Contrat Enfance et du Contrat Temps Libre en un Contrat Enfance Jeunesse parce qu'il réduit la prestation financière accordée, contraindra l'ensemble des structures à une obligation de réduction de l'offre en direction des publics concernés pour se limiter au seul hébergement et non plus à l'accompagnement des enfants.

Dans ce contexte de contraintes budgétaires imposées par le Gouvernement de Monsieur de VILLEPIN à la CNAF, le fléchage remet en cause le financement et donc la mission des centres sociaux. La preuve : nombre de structures étaient récemment dans la rue pour manifester contre ces restrictions budgétaires que ce Gouvernement veut leur imposer. Je partage naturellement leur inquiétude.

Est-ce la réponse financière du Gouvernement aux émeutes d'il y a un an ? Triste anniversaire ! Où sont les crédits promis ? Ils sont tous en régression ou remis en cause. Ceux du Contrat Temps libre et du Contrat Enfance contraignant les CAF à utiliser leurs fonds propres, ceux de la politique de la ville qui exclut désormais la culture et les sports, et probablement les financements en augmentant le nombre de territoires concernés pour 2007 à l'échelle du Département.

A l'heure où l'enjeu de la cohésion sociale est posé par l'Etat, le lien social, le Vivre ensemble, le développement social mené dans la proximité par les centres sociaux à partir des enjeux d'existence des personnes et des familles, risquent d'être fragilisés.

Vouloir traiter les problèmes majeurs de notre société avec une simple approche sécuritaire, c'est un peu se mettre dans la situation de ce médecin qui soigne le symptôme et non pas la maladie. La fièvre disparaît mais la septicémie s'installe.

La réponse de ce Gouvernement se confond avec celle de son Ministre de l'Intérieur si cher à Monsieur Christian DECOCQ : les cars de CRS et la répression.

Monsieur SARKOZY tente de traiter le symptôme sans traiter la maladie avec dix textes relatifs à la sécurité en cinq ans, six Lois pénales depuis 2002, sanction dès l'âge de 10 ans, détention provisoire dès l'âge de 13 ans.

A Paris, les Députés de la majorité gouvernementale votent avec enthousiasme ces lois aux conséquences néfastes et approuvent, dans le même temps, les diminutions de subventions attribuées aux associations qui font de la solidarité et de la prévention au sens large du terme, alors qu'à Lille ces mêmes Députés stigmatisent les conséquences sociales désastreuses de ces mêmes Lois.

Le taux de réponses pénales augmente et peut les satisfaire mais cela ne change rien à la délinquance. On le sait, pour faire tenir une ville, un quartier, il faut certes de la sanction dans le cadre de la Loi, mais il faut aussi beaucoup de solidarité, particulièrement dans les villes comme Lille qui gardé ses banlieues au coeur de la cité.

La politique spectacle ou spectaculaire est une vision à court terme. Ce Gouvernement et sa majorité à l'Assemblée Nationale font le mauvais choix en particulier pour les habitants de notre ville.

Je suis persuadé, comme la majorité des Français qui sanctionnera la politique de ce Gouvernement dans quelques mois, que les électeurs lillois sauront se souvenir et sanctionneront aussi les élus de la majorité gouvernementale qui auront soutenu cette politique.

La politique menée par le Gouvernement de Monsieur de VILLEPIN est un échec tant du point de vue sécuritaire, alors que le Ministre de l'Intérieur s'est présenté comme le champion en la matière, que du point de vue social. La société française est devenue malade et souffre... (*réactions dans la salle*) ... en particulier sa jeunesse qui est stigmatisée en permanence.

Monsieur DECOCQ.- Suspension de séance !

Monsieur BODIOT.- Pourtant, ce Gouvernement obère l'avenir de nos enfants avec ce déficit budgétaire permanent... (*réactions*) ... creuse la dette de l'Etat de façon abyssale et il faudra que cette même jeunesse la rembourse ! C'est vrai, il est plus facile de crier au loup et de remplir les prisons déjà si surpeuplées que d'assumer ses responsabilités républicaines... (*réactions*)... celles d'une véritable politique de solidarité, de fraternité, de mixité sociale comme nous le faisons à Lille sous l'impulsion de Martine AUBRY et de la majorité municipale.

Monsieur DECOCQ.- C'est inadmissible !

Monsieur BODIOT.- Les variations de la délinquance dans un territoire donné peuvent être mises à l'actif... (*réactions*)

Madame le Maire.- Permettez un instant, Monsieur BODIOT. Monsieur DECOCQ, je suis désolée, Monsieur BODIOT présente les trois délibérations... (*réactions*)... Attendez, vous me laissez terminer !

Monsieur DECOCQ.- Monsieur BODIOT se livre à un réquisitoire antigouvernemental, c'est son droit mais alors, à ce moment-là, il le fait soit comme candidat aux législatives, ce que son parti n'a pas voulu, soit dans un débat organisé avec moi-même là où il voudra, quand il voudra, y compris dans la 3^{ème} circonscription, mais pas au Conseil Mmunicipal qui n'est pas le "petit Parlement".

Je suis désolé s'il y a beaucoup de frustrés dans cette enceinte mais, pour traiter de cela, on va au "grand Parlement".

Madame le Maire.- Cela, c'est vraiment des effets de manche, Monsieur DECOCQ ! Excusez-moi, vous n'étiez pas au Conseil Privé, vous étiez représenté par trois de vos représentants. Nous avons pris chacune des interventions. J'ai inscrit Monsieur BODIOT pour parler de l'état des Centres Sociaux et des Maisons de Quartier à partir... (*réactions*)... de trois délibérations : n°s 1090, 1091 et 1092. Si vous vous réveillez trop tard parce que vos représentants n'ont pas lu l'ordre du jour, je n'y peux rien ! (*réactions*) Et si vous avez voulu vous inscrire...

Monsieur DECOCQ.- Il y a trois éléments dans l'intervention.

Madame le Maire.- Vous permettez ? Laissez-moi terminer !

Monsieur DECOCQ.- Je demande une suspension !

Madame le Maire.- C'est moi qui vais demander une suspension de séance ! (*remous*) J'ai le droit de le faire moi aussi ! Maintenant, on se respecte s'il vous plaît ! Faites votre petit brouhaha, vous n'avez qu'à travailler, préparer vos dossiers et, quand vous êtes au conseil privé, inscrivez vous. Maintenant si Monsieur DECOCQ veut parler, je n'ai jamais refusé qu'il prenne la parole, il pourra répondre. En attendant, on écoute Monsieur BODIOT qui était inscrit pour présenter trois avenants aux Centres Sociaux et, à partir du moment où nous parlons des budgets des centres sociaux, cela me paraît quand même normal que nous parlions de la conjoncture dont nous parlent, si vous étiez dans les quartiers vous le sauriez, tous les Centres Sociaux, à savoir la réduction...

Monsieur DECOCQ.- Qu'est-ce que vous en savez ?

Madame le Maire.- Qu'est-ce que j'en sais ? Autrement, vous ne comprendriez pas pourquoi on parle de cela. Le Gouvernement a décidé dans le cadre du contrat pluriannuel Etat, CAF et centres sociaux de réduire les moyens...

Monsieur DECOCQ.- Vous plaisantez ?

Madame le Maire.- ... cela ne me paraît pas totalement anormal que Monsieur BODIOT, chargé des centres sociaux, en parle.

Maintenant, si vous voulez répondre, vous pourrez répondre mais ne soyez pas de mauvaise foi s'il vous plaît, préparez vos dossiers, levez la main, Monsieur Loïc LESERRE, quand vous êtes en Conseil Privé, je vous inscris à chaque fois que vous le souhaitez. J'ai annoncé, Monsieur DECOCQ, ce que ferait Monsieur BODIOT. Je suis désolée que vos représentants n'aient pas réagi.

Pour l'instant, la parole n'est qu'à Marc BODIOT et je vous la donnerai après. Mais, la prochaine fois, vous vous inscrivez en Conseil Privé, s'il vous plaît, autrement on n'organise plus de débat. Et cela ne sert à rien de hurler.

Monsieur DECOCQ.- Ce n'est pas un débat !

Madame le Maire.- Vous avez le droit de répondre. Vous n'avez qu'à vous inscrire comme vous l'avez fait sur d'autres sujets.

Monsieur BODIOT, vous terminez.

Monsieur BODIOT.- Merci, Madame le Maire. Je disais qu'il est plus facile de crier au loup ou de remplir des prisons déjà surpeuplées que d'assumer ses responsabilités républicaines (*réactions*)... Celle d'une véritable politique de solidarité, de fraternité, de mixité sociale comme nous le faisons à Lille sous l'impulsion de Martine AUBRY et de la majorité municipale.

Les variations de la délinquance dans un territoire donné peuvent être mises à l'actif au moins partiellement des effets induits par l'activité d'un Centre Social ou d'une Maison de Quartier. Qui sait quelle aurait été l'ampleur de ces violences si ces îlots de prévention et de résistance dans les quartiers que sont les centres sociaux n'avaient pu accomplir leur mission sans le concours de la majorité municipale ?

Résistance au désengagement et à l'insuffisance de l'Etat, résistance à l'individualisme qui ronge nos sociétés et fragilisent le vivre ensemble, résistance au communisme... au communautarisme... (*réactions*)... qui menace le socle républicain et remet en cause.

Madame le Maire.- C'était pour vérifier si vous ne dormiez pas, c'est bien !

Monsieur BODIOT.- Je reprends, Monsieur DECOCQ, je continuerai, je suis désolé !

Madame le Maire.- Il faut quand même conclure. Allez-y !

Monsieur BODIOT.- Résistance à la vision sécuritaire de la société qu'on voudrait nous imposer.

Madame le Maire, mes chers collègues, les trois délibérations, et j'y reviens... (*mouvements divers*)

Monsieur DECOCQ.- On a fait un très long détour !

Monsieur BODIOT.- Cela valait le détour, Monsieur DECOCQ ! Il fallait le souligner et vous auriez dû écouter dès le début !

Les trois délibérations que je vous propose d'approuver ce soir, concernent le financement de l'animation globale et le renouvellement de la convention cadre de partenariat entre la Ville, la CAF et le Département.

L'animation globale est la fonction de base du Centre Social. Elle se définit comme ce qui permet aux centres sociaux de mettre en œuvre leur projet de développement social local.

Les Centres Sociaux lillois sont devenus, au cours de ces dernières années, une référence en la matière. Je n'en voudrais que pour preuve la décision prise récemment par la Fédération Nationale des Centres Sociaux et son échelon départemental, dont je salue le Président Jacques ELOIS, d'associer la Ville de Lille comme co-organisateur du Congrès national des 600 centres sociaux de France les 26, 27 et 28 février 2007. Ce congrès National devrait se dérouler à Lille tous les trois ans. A l'instar des Entretiens de Bichat, référence médicale oblige, vous me l'accorderez, il y aura les Entretiens Nationaux des Centres Sociaux à Lille dans la Ville de la Solidarité. Cet événement ne peut que satisfaire le médecin du corps humain que je suis, du corps social que je veux être.

Lille est vraiment la Ville de la Solidarité.

Madame le Maire, mes chers collègues, je vous remercie de votre attention.

Madame le Maire.- Allez, bien que vous ne soyez pas inscrit, par faiblesse à votre endroit, je vous passe la parole !

Monsieur DECOCQ.- Non, non !

Madame le Maire.- Allez, Monsieur DECOCQ !

Monsieur DECOCQ.- Nous venons d'assister finalement à ce qui aurait pu être un très beau débat et non pas un petit débat parce qu'il n'y aura pas de débat du tout vu que nous n'aurons pas le temps...

Madame le Maire.- Il ne va pas être petit puisque vous vous exprimez !

Monsieur DECOCQ.- Je vais effectivement essayer de relever le niveau ! car je pense que, quand on fait de la politique, on a suffisamment d'arguments, on n'a jamais besoin d'être mesquin ou démagogue excessivement.

Dans l'intervention de Marc BODIOT, il y a trois temps, j'improvise mais je connais suffisamment ce sujet qui me motive pour avoir été attentif à ce qu'il a dit.

Il y a un premier temps sur lequel je vous demanderai un peu de temps pour m'expliquer qui est une vraie question intéressante qui est le rôle des centres sociaux en général et la relation des Centres Sociaux avec l'autorité de tutelle qui est la mairie en particulier. C'est une vraie question, j'y reviendrai puisque le débat est ouvert.

Madame le Maire.- Le débat est ouvert pour cinq minutes.

Monsieur DECOCQ.- Non, pas pour cinq minutes ! Il vitupère pendant plus de 25 minutes...

Madame le Maire.- C'est le règlement intérieur !

Monsieur DECOCQ.- Je prends à témoin l'opinion publique lilloise...

Madame le Maire.- On applique le règlement intérieur.

Monsieur DECOCQ.- ... combien on veut museler une opposition ici même quand elle essaie d'être constructive !

Madame le Maire.- Je rappelle qu'en tant que Président de Groupe, Monsieur de SAINTIGNON vous a présenté...

Monsieur DECOCQ.- Non, en aucune manière !

Madame le Maire.- Si !

Monsieur DECOCQ.- Vous savez très bien quelle est la règle. J'y viendrai...

Madame le Maire.- Vous auriez demandé un débat organisé, vous l'auriez eu ! Vous ne l'avez pas demandé, comme Loïc LESERRE n'a pas demandé tout à l'heure que vous parliez. Allez-y pour cinq minutes, s'il vous plaît !

Monsieur DECOCQ.- La deuxième partie de l'intervention de Marc BODIOT, et je reviendrai sur la première aussi bien sûr, consistait à évoquer le financement des Centres sociaux et notamment de faire à tort l'amalgame entre le financement de la Politique de la Ville – je dirai pourquoi à tort – et les financements de la CAF. Là, il a raison de poser le problème car il y a effectivement un problème. On devrait, à ce moment-là, regarder dans la durée quels ont été au fond les politiques et les financements de la CAF dans la durée pour voir pourquoi aujourd'hui effectivement on arrive à certaines situations. On pourrait les expliquer mais il faudrait oser le faire. Moi, j'y suis prêt.

La troisième chose, c'est un règlement de compte, un réquisitoire en règle sur des choses qui peuvent intéresser tous les citoyens mais, à ce moment-là, il vous appartient à vous, Madame le Maire, de faire respecter la police de la séance car ils n'ont pas lieu d'être au sein de cette salle du Conseil Municipal.

Je veux bien reprendre toutes les parties, je veux bien redévelopper la question sur le centre social. Je crois que le sujet vaut plus que cela. Si je voulais parler de ce qu'est au fond mon angoisse du vrai état de séparatisme social qu'on est en train de vivre non seulement dans cette ville et pas spécialement depuis que vous y êtes, mais dans toutes les villes de France car c'est une véritable dérive, une dérive des citoyens eux-mêmes, je veux bien parler de tout cela, je veux avoir le temps de le faire, calmement.

Je vous fais donc une proposition, comme une première proposition qui avait été faite et qui, je crois, est restée lettre morte, c'est d'inscrire le rapport de Marc BODIOT, rapport général qu'il devait faire, qui n'a jamais été commenté comme il aurait dû l'être, sur les centres sociaux et qu'on inscrive un grand débat sur les Centres Sociaux lors d'une prochaine séance du Conseil municipal. C'est une demande.

Madame le Maire.- Je prends la demande, on en discutera lorsque vous débattrez de l'organisation du travail des Groupes. Je vous redis simplement que si vous aviez demandé ce débat lorsqu'on vous a signalé l'intervention de Marc BODIOT, vous l'auriez eu, Monsieur DECOCQ. C'est notre règlement intérieur. Donc ne criez pas au loup !

Monsieur DECOCQ.- Madame, il y a une pratique...

Madame le Maire.- Monsieur DECOCQ, s'il vous plaît, moi je ne vous coupe pas, je vous demande de me laisser terminer.

La deuxième chose que je voulais dire est qu'il n'y a pas de "grand Parlement" et de "petit Parlement", il y a une seule démocratie et nous devons nous respecter aussi bien là-bas qu'ici.

Troisièmement, les Centres Sociaux dépendent de crédits nationaux, ce sont les crédits de la CAF. Quand le Gouvernement a décidé, dans le plan de financement de la Sécurité Sociale, de diminuer pour les trois années qui viennent les crédits de la CAF vis-à-vis des centres sociaux, si Marc BODIOT n'en faisait pas état, cela voudrait dire qu'il ne comprend rien aux façons de financer...

Monsieur DECOCQ.- J'ai dit que j'étais d'accord sur cette deuxième partie.

Madame le Maire.- Eh bien, c'est là où il a critiqué le manque de priorité vers les Centres Sociaux. Vous avez le droit de ne pas être d'accord, mais il a droit d'exprimer ce qu'il a dit en tant que responsable des centres sociaux.

Je mets maintenant aux voix les trois délibérations sur les Centres Sociaux :

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité. Je vous remercie.

Adoptés.

Madame le Maire – nous passons maintenant à Monsieur FREMAUX, délibération n° 06/944

Monsieur DECOCQ.- Ah, maintenant qu'on est bien chaud !

Chemise n° 5

PROPRETE

Rapporteur : Monsieur FREMAUX
Conseiller Municipal délégué

06/942 – Frais d'enlèvement de dépôts sauvages – Demandes d'indulgence – Insuffisance de revenus

06/943 – Frais d'enlèvement de dépôts sauvages - Recours gracieux - Bonne foi présumée.

Adoptés.

PERSONNEL

06/944 – Plan Propreté 2007 – Renforcement des équipes.

Tu es réchauffé, Christian, tu es prêt ? Cela me fait bien plaisir !

Madame le Maire, chers collègues, chers amis, Mesdames et Messieurs, je vais essayer de commenter avec l'appui de Monsieur ZAOUÏ qui est au clavier au fond, avec l'agrément de petites prises de vue, un propos qui nous concerne tous et qui relève du Plan de Propreté.

C'est à la fois un bilan et une force de proposition qui s'enrichit sur l'expérience que nous accumulons chaque jour, que les concitoyens nous font améliorer, y compris les conseils d'enfants. C'est aussi, il faut bien le dire, à la fois réflexion sur ce qui s'est passé en 2005 et en 2006 et construction de l'avenir en 2007 et probablement en 2008 avec un effort de coordination avec les Services de Lille Métropole Communauté urbaine, ESTERRA, le partenaire industriel qui est celui qui intervient sur la Ville et bien sûr la régie technique municipale.

Nous avons concentré la réflexion de ce document sur neuf propositions et neuf constats :

- 1) le bilan de la lutte anti-tags ;
- 2) la nouveauté du marché de nettoyage pour le secteur intra-muros ;
- 3) la réflexion sur les nouvelles corbeilles ;
- 4) le renforcement du partenariat avec les différents acteurs ;
- 5) l'amélioration de la maintenance des axes à forte fréquentation ;
- 6) la mise en œuvre d'une prestation de repasse dans le secteur extra-muros ;
- 7) le renfort des équipes municipales de notre régie dans le secteur extra-muros également
- 8) la création de la brigade de propreté ;
- 9) le développement de la campagne pour avoir des petits chiens propres.

La première des priorités qui était celle de notre action en 2006 est la lutte anti-tags qui est symbolisée ici par une image mais, plus largement, dans le plan qui suit, vous avez la reproduction des organisations de travail que nous avons mises en place par une technique de spirale qui allait,

comme chacun le voit et comme la petite flèche l'indique, des lieux qui étaient le plus marqués : le Vieux Lille, le Centre, Wazemmes, Faubourg de Béthune, Lille-Sud, Moulins pour ensuite aller sur Hellemmes, Fives, Saint-Maurice-Pellevoisin et ensuite finir aux Bois-Blancs. Il faut tout de même bien dire que plus de 66.000 m² ont été traités sans compter la récurrence et que, si on fait le point au 31 décembre de cette année, c'est entre 95.000 et 100.000 m² qui auront été traités.

On aperçoit un véritable changement dans cette ville. Beaucoup de citoyens y sont sensibles, il faut se promener dans les quartiers qui étaient jadis envahis de tags et de graffitis pour apercevoir le changement.

Bien sûr, c'est une lutte qu'il faut mener sans cesse et renouveler l'effort en 2007 mais, tout de même, cela donne une autre image de notre ville dans les quartiers très sensibles et en particulier ceux du tourisme national et international. En tout cas, nous sommes sur la bonne voie et je voulais ici exprimer au nom des Services, au nom des gens qui sont tous les jours dans cette problématique, le contentement de voir un résultat efficace sur nos murs, qui est corroboré par les gens des quartiers et des associations qu'on interroge sur ce point.

Deuxième point du regroupement de ce dossier : les nouveautés du nettoyage dont vous savez bien que - c'est symbolisé ici sur la carte par la définition du secteur intra-muros - nous avons confié depuis la fin des années 1990 à un partenaire privé le soin de prendre en charge la propreté dans l'intra-muros de notre Ville.

L'appel d'offres a été ouvert en 2006. Ses effets commenceront le 1^{er} mars 2007. Nous avons choisi de renouveler notre confiance aux prestataires qui, depuis six ans, travaillent sur cette problématique.

Alors, qu'en sera-t-il de ces nouveautés ?

On va la matérialiser tout de suite par le cliché suivant. Je crois que c'était attendu : le renforcement de la maintenance du secteur touristique suite à l'accroissement des visiteurs et l'accroissement de la fréquentation de notre centre-ville par une mesure qui est attendue, qu'il faudra mettre en oeuvre du 1^{er} juin au 30 septembre de chaque année, un passage systématique de 21 heures à 24 heures dans les axes de forte fréquentation.

Vous savez comme moi que, dans les secteurs d'arrivée des clients et en particulier le secteur central de la gare ou la rue Faidherbe et la Grand Place, on voit bien des dizaines de milliers de personnes rejoindre chaque jour le coeur de centre-ville, on sait bien qu'avec ces dizaines de milliers de visiteurs, il faut faire un effort tout à fait particulier.

Nous mettrons en oeuvre également un matériel spécifique de décapage des sols, de remise à neuf des trottoirs. Nous l'avons figuré par un équipement roulant qui commence à faire ses preuves dans d'autres villes, qui nous permet de nettoyer sous haute pression et avec l'aide de la vapeur, sans produits toxiques, de redonner à nos pavés et à nos équipements d'espaces publics leur lustre d'antan.

Nous avons également décidé de mettre en place un meilleur suivi des braderies de quartier. Elles rassemblent des dizaines de milliers de personnes dans notre ville, à la fois au cœur de la Ville mais aussi dans ses quartiers extérieurs. Nous avons donc voulu, dans ce nouveau marché de propreté, mettre en place un suivi efficace et dynamique de toutes ces braderies de quartier.

La troisième priorité, c'est bien sûr de travailler sur un sujet qui est souvent revenu à la discussion dans cet Hôtel de Ville : le problème des corbeilles à papiers.

Nous les avons choisies plus belles, plus grandes, d'une capacité de 90 litres au lieu de 50, plus solides, systématiquement en métal et mieux réparties sur l'ensemble de la ville et en fonction des besoins parce que cela ne se répartit pas au linéaire mais en fonction des fréquentations des usagers.

Nous passerons ainsi leur nombre de 700 aujourd'hui à 1.500, de plus grande capacité et nous avons déjà commencé dans l'hyper centre à mettre en place, compte tenu du Plan Vigipirate, des poubelles ou des corbeilles comme on en voit à Paris qui sont des grands sacs de plastique transparents sur un support avec un cerceau qui permet, dans les capacités de 150 litres et plus, d'accueillir les besoins des visiteurs dans les secteurs de très forte fréquentation.

La priorité 4 est de renforcer le partenariat avec les différents acteurs...

(intervention de Monsieur LESERRE)

Monsieur FREMAUX.- Non, il ne faut pas pisser dans le sac, ce serait vraiment malvenu. Je comprends mal que tu puisses sourire de ces questions, ce sont des questions très difficiles, très sensibles, tu sais ! De se les taper au quotidien donne beaucoup d'humilité et exige performance et efficacité, et ce n'est pas facile !

Renforcer le partenariat avec les différents acteurs, c'est de mettre en place les coordonnateurs du cadre de vie. Leur mission est de repérer tous les dysfonctionnements parce qu'il y en a, malgré le talent des équipes qui travaillent, il y a des dysfonctionnements. Il faut les faire remonter auprès des intervenants des services de mairie, de Lille Métropole Communauté urbaine, d'ESTERRA, de NICOLLIN et des services centraux.

Il faut également prendre la tâche du Conseil Municipal des Enfants qui a beaucoup de bons sens et qui fait remonter bien des propositions.

Egalement assurer une gestion efficace des grands chantiers de la Ville avec les entrepreneurs de bâtiments et travaux publics. Par exemple, il y a en ce moment un grand chantier qui concerne les Galeries Lafayette : 50.000 m² construits, des milliers de tonnes de matériaux qui sont rentrés et sortis sur la rue des Tanneurs, la rue de Béthune et vous voyez les difficultés sont tout de même fort limitées.

Il faut aussi entendre les habitants et leurs associations, faire vivre, ce qui est très cher à mon excellent collègue Dominique PLANCKE, la démocratie participative, reprendre tout ce que nous disent les habitants à longueur de ces réunions que nous faisons partout.

Enfin, bien comprendre ce qui remonte des Conseils de Quartier.

Le cinquième point de l'amélioration, c'est bien sûr, dans les axes de forte fréquentation, adapter les moyens techniques par des outils qui existent aujourd'hui, qui n'existaient pas par le passé qu'on appelle des "gloutons", comme cela porte bien son nom, c'est rigolo, c'est autotracté, on peut se promener y compris sur les trottoirs étroits.

En tout cas, il faut des moyens plus adaptés en intégrant, et c'est le dossier qui a été fort bien expliqué tout à l'heure par Pierre, les moyens de l'insertion par la création d'emplois, des interventions plus fréquentes et une action plus visible.

Vous avez ensuite le plan de ce qu'on appelle les rues à forte fréquentation de notre ville, vous les connaissez tous, c'est l'axe de la rue des Postes, du Faubourg des Postes, la rue d'Arras et du Faubourg d'Arras, la rue Gambetta, l'avenue de Dunkerque, le Faubourg de Roubaix, Pierre Legrand et Lannoy, ce que tout le monde connaît, les axes traditionnels de pénétration dans notre ville.

Ensuite, deux autres propositions mais qui concernent le secteur extra-muros et donc la régie municipale. C'est la mise en oeuvre d'une prestation de repasse. Cela ne concerne pas le linge, les petits rigolos que j'entends derrière ! C'est une prestation de repasse après la collecte. (*réactions*) Si, si, je les entends depuis tout à l'heure !

Madame le Maire.- Là, je dois reconnaître qu'ils ne disaient rien ! (*rires*)

Monsieur FREMAUX.- Donc une repasse et une meilleure réactivité de 4 heures au minimum à 72 heures, avec des équipes spécialisées, parce que, aujourd'hui, un certain nombre de déchets ne sont pas collectés : les pneus, les batteries, les déchets industriels, les bidons de peinture, etc., qui sont des déchets classés, cela ne peut plus rester sur nos trottoirs. On essaie d'agréments ce propos par des petites projections.

Le septième point, c'est le renfort des équipes municipales : des équipes renforcées, des fréquences augmentées pour avoir des rues plus propres, plus rapidement et plus longtemps puisqu'il y aura davantage de passages.

Nous créerons bien sûr avec les moyens dont nous disposons au budget, une brigade de propreté parce qu'il faut aussi sanctionner les auteurs d'incivilité. 782 l'ont été en 2005, probablement d'après mes prévisions un bon millier en 2006. La petite diapo rappelle que la sanction pour les dépôts clandestins est de 63 € et que dire du renforcement des dépôts d'origine canine qui viendront ensuite.

Nous avons bien l'intention de développer une campagne pour que les maîtres d'animaux leur apprennent à être propres. Il faudra donc prendre en compte l'éducation des maîtres, réfléchir sur des lieux plus spécialisés, là où il y a des espaces publics ou des espaces verts pour accueillir les chiens et, bien sûr, changer de technique puisque la pelle civique, beaucoup de nos concitoyens ont attiré notre attention en nous expliquant que ce n'était pas très pratique, pas facile d'accès.

Eh bien, nous nous sommes rangés à leur avis et nous proposerons d'utiliser des petits sacs que l'on retourne avec la main bien sûr, avec la mise en place des poubelles qui s'installeront dans un délai proche et à distance raisonnable. Nous pourrons ainsi ensuite faire face à nos responsabilités.

Pour mémoire et pour attirer votre attention sur ce point précis, nous avons fait figurer en rouge sur ce plan les sites fortement touchés par les déjections canines. Vous voyez que c'est quand même une part très importante de la voirie de notre ville. Les corbeilles seront espacées de 50 à 70 m maximum, ce qui permettra à nos concitoyens de faire face à leurs responsabilités.

Après ces neuf points, il en reste un dixième mais je n'ai pas voulu l'afficher pour une raison simple : il concerne la nouvelle charte graphique.

Nous avons décidé avec Madame le Maire de mettre en place une nouvelle charte graphique qui impose qu'on relooke nos véhicules, qu'on les repeigne et que, pour notre prestataire dont le marché prendra effet en mars prochain, d'acheter des véhicules, de les faire repeindre avec cette nouvelle charte graphique.

Et puis, bien sûr, il faudra communiquer. Je pense savoir que nous sommes d'accord pour considérer qu'un des axes forts de cette communication, mais qui prendra effet au moment de la mise en place du nouveau marché et que Madame le Maire elle-même présentera, devrait être : "la propreté, c'est nous et c'est vous !" En tout cas, je sens bien que les choses s'orienteront de cette façon.

Pour conclure et ne pas faire très long, l'effort humain de la Ville, c'est aujourd'hui les 50 contrats CAE que nous avons faits et que j'ai eu l'honneur de présenter au Comité Technique Paritaire la semaine dernière qui permettront à la fois de faire sortir des gens de la précarité et de les mettre directement là où c'est utile.

Nous avons négocié cela pour que cela puisse être reconnu comme des ateliers et des chantiers d'insertion. Nous l'avons fait avec le PLIE ce qui permet une prise en charge de l'Etat, cher Christian.

Nous avons inscrit également 16 postes au tableau des effectifs de la Ville, à la fois des postes d'encadrement, des postes de formation et d'accompagnement, ainsi que des contrôleurs de travaux, des agents de maîtrise.

La Ville de Lomme, quant à elle, s'est associée à cette démarche en proposant d'intégrer 40 CES et CEC qui avaient déjà fait une partie de leur temps de service dans la ville associée sur les logiques de la propreté. Je salue l'effort qu'a présenté Gilles PARGNEAUX pour la Commune Associée d'Hellemmes avec une signature de la charte de propreté, en présence des membres de son conseil d'enfants, de l'industriel qui est en charge de la propreté, les acteurs, Paul DEFFONTAINE qui était présent et la mobilisation à la fois des Services municipaux et de son Conseil Municipal.

Le budget de la propreté cette année, c'est 11,5 M€. Cela concerne au total globalisé 159 agents qui sont sur la voirie quasiment quotidiennement, 50 CAE, 12 agents de la brigade de la propreté, 18 camions balayeurs et aspirateurs de nos rues, 13 laveuses, 7 bennes, 15 gloutons. C'est de la technique et des moyens humains.

En tout cas, notre objectif sur un dossier très sensible, qui demande beaucoup de persévérance, c'est de rendre plus belle encore notre ville, plus agréable à tous en renforçant ainsi la qualité de vie de tous les Lilloises et les Lillois.

Je vous remercie. Nous avons fini ce dossier en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année !

Madame le Maire.- En mettant les ordures des agapes dans les bons sacs, dans les bonnes poubelles, ce serait encore plus formidable !

Monsieur DECOCQ...

Monsieur DECOCQ.- Madame le Maire, mes chers collègues, j'ai demandé à intervenir sur cette délibération non pas du tout pour critiquer ce que l'on vient d'entendre et les mesures prises mais parce que je sais bien que c'est un problème sur lequel nous sommes tous concentrés, que nous-mêmes avons, à plusieurs reprises, ici dans cette enceinte même, interpellé justement la Majorité Municipale sur cette question, et puis surtout que j'accompagne depuis 1989 à la Communauté Urbaine le travail de Paul DEFFONTAINE, l'excellent Vice-Président dont d'ailleurs je dois dire à l'instant même le travail remarquable qu'il fait depuis des années sur cette question des déchets, et je voudrais simplement vous rendre attentifs et partager une analyse qui est la mienne et je crois qu'il n'est pas inutile que vous soyez attentifs à cette analyse.

Quelle est-elle ?

Nous avons, à mon avis, le problème suivant : sur un même territoire, se superposent des prestations différentes effectuées par des opérateurs différents, à des horaires différents et pour le compte d'usagers ou de clients différents. C'est cette superposition qui conduit à une complexité inouïe et, je crois, au bout du compte, à une certaine démotivation des uns et des autres. Opérateurs et habitants sont ainsi victimes d'un millefeuille administratif et territorial, il faut bien le dire. Je vais prendre un exemple sur un langage très complexe, les secteurs dits intra-muros qui remontent au fond à l'histoire des déchets dans cette Métropole. Là, nous coordonnons mal quatre tranches de ce millefeuille sur lequel je voudrais m'arrêter un instant : la collecte sélective, la propreté, la repasse dont d'ailleurs je n'ai pas moi, la Communauté Urbaine, la même définition qu'ici mais ce n'est pas bien grave, et les déchets commerciaux.

La collecte sélective : maintenant ça y est, c'est décidé à Lille, on va étendre à l'ensemble de la ville, après beaucoup d'expériences, la mise en place définitive avec deux récipients, soit poubelle, soit sac, selon les endroits, l'un pour le propre et sec qui sera recyclé et l'autre pour les résidus organiques divers qui sont incinérés.

Je veux ici et à ce moment dire tout d'abord quelque chose haut et fort : la collecte sélective, c'est très bien et elle n'est en aucune manière responsable de la saleté des rues, que ce soit bien clair.

Dans cette tranche par exemple, c'est la Communauté Urbaine qui est responsable, qui l'a confiée à la société ESTERRA et effectivement pour des particuliers avec trois passages par semaine prévus, deux actuellement plus un supplémentaire.

Elle s'adresse aux habitants qui, à Lille, on le sait, déménagent souvent, ne se connaissent pas entre voisins, ignorent les consignes du tri, n'ont pas les bons récipients ou ne vont pas les chercher ou ont consommé trop vite leurs sacs, ne s'expriment pas ou ne se communiquent pas les consignes entre voisins et, quelquefois, d'expérience, à la Communauté Urbaine, ne comprennent même pas les consignes que leur donnent les fameux ambassadeurs du tri.

Deuxième tranche : la propreté. Sur le même secteur – on reste toujours sur le même secteur - cette fois, vous avez eu une autre prestation qui consiste au nettoyage des rues. Elle est de la responsabilité de la Ville cette fois et elle est confiée à une autre société : la société NICOLLIN. Autre prestation, autre collectivité, autre entreprise donc, au passage, elle n'a pas forcément envie de s'harmoniser sur le terrain avec son concurrent ESTERRA.

Troisième tranche que nous appelons à la communauté « la repasse » : ce sont les passages supplémentaires en ce qui concerne les secteurs touristiques pour Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve-d'Ascq. Effectivement, nous avons beaucoup de touristes, beaucoup de passages de personnes qui ne sont pas des habitants, qui produisent des volumes de déchets non pris en compte. La Communauté Urbaine a décidé, après un appel d'offres, de confier cet enlèvement supplémentaire à ESTERRA qui est arrivée parmi les mieux disant. Il y avait d'autres candidats, imaginez qu'on aurait pu avoir encore un autre qu'ESTERRA !

Vous voyez, troisième prestation, mais enfin quand on dit ESTERRA, c'est une autre équipe et c'est aussi une autre prestation.

Dernière tranche : les déchets professionnels. Toujours sur le même territoire, vivent ou plutôt travaillent des commerçants qui produisent eux aussi des déchets professionnels, lesquels normalement devraient faire l'objet de contrats commerciaux avec un enlèvement spécifique. On a une quatrième prestation. L'opérateur est toujours ESTERRA, bien sûr des équipes différentes, des horaires différents, des commerçants qui sont souvent des franchisés, qui n'ont pas d'autorité suffisante pour dire : "je signe ou je ne signe pas le contrat", des locaux de stockage qui sont trop petits et puis souvent des commerçants qui n'habitent pas Lille et qui, finalement, baissent le rideau à 19 heures après avoir sorti ce qu'ils pouvaient sortir. Et je vous fais grâce des encombrants.

Au fond, pour avoir une vision certes un peu pessimiste mais la vision que j'ai tout de même, c'est une majorité de Lillois ou de non Lillois, enfin d'habitants de Lille, qui ne comprennent pas grand-chose à tout cela et qui, tous les matins, déposent leurs déchets en attendant de les voir être ramassés et de recommencer le lendemain.

Je crois et, là, c'est plutôt à Madame le Maire que je m'adresse, que tant que vous ne procéderez pas à une simplification et à l'unification du commandement, on y reviendra et on y reviendra encore.

Je sais bien, pour conclure, qu'il y a la difficulté des obligations légales, des compétences d'attribution des collectivités, du respect du Code des marchés. Ce n'est pas facile. Raison de plus pour y réfléchir sur le fond.

Pour l'instant, apparemment, ce n'a pas été l'objet de cette délibération qui, par ailleurs, a tout à fait d'autres avantages. Vous augmentez le budget propreté, vous recrutez des personnels en plus et ce n'est certes pas inutile, en plus cela permet un parcours d'insertion dont je parlais tout à l'heure dans le débat sur le budget. Naturellement, nous voterons cette délibération mais je crains qu'on y revienne, pas dans un an mais dans quelques années, trois ou quatre ans, tant qu'on n'aura pas réglé le problème au fond.

Madame le Maire.- Merci.

Monsieur FREMAUX

Monsieur FREMAUX.- Je pense que Christian appelle notre attention sur des vraies questions.

La première est : pourquoi cette situation existe-t-elle ici mais pas simplement ici ? Je rappelle simplement que le principe de la collecte des ordures ménagères et de l'adossement de ce travail à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a créé un service dont on sait bien qu'il n'a pas la possibilité, il est même interdit de collecter autre chose que les ordures ménagères même si on sait qu'avec le temps, il y a eu des extensions. Tu en es d'accord ?

Monsieur DECOCQ.- Oui.

Monsieur FREMAUX.- C'est tout à fait vrai.

Secondement, j'ai encore en mémoire les recommandations de la Chambre à Lille Métropole Communauté Urbaine en son temps demandant à ce que la Communauté allotisse pour le problème de la collecte des poubelles.

La Communauté a pris l'initiative de régler le problème de la collecte pour 1.100.000 habitants en faisant des lots. A l'intérieur de ces lots, des industriels ont répondu. Il appartenait à la Communauté de choisir son partenaire, ce qu'elle a fait.

Mais, aujourd'hui, le partenaire qui collecte les poubelles n'a pas dans sa responsabilité, compte tenu de la méthode de financement de cette responsabilité, l'obligation de collecter autre chose que les ordures ménagères.

En effet, on a plusieurs strates d'intervention, mais nous ne sommes pas la seule ville ni même la seule collectivité où cela se passe. Bien des villes ont plusieurs partenaires.

J'ajoute qu'en plus l'idée même qu'on ait un partenaire global sur l'ensemble de ce type de prestation rend ensuite extrêmement compliqué le soin de faire jouer la concurrence entre les grands groupes parce qu'on sait bien dans quelles conditions de bloquer ce marché sur la globalité des interventions à la fois en voirie et en propreté ne nous mettrait dans la main que d'un seul partenaire, ce qui est à peu près le contraire de ce que nous avons recherché.

Alors, c'est vrai, tu as souligné qu'il fallait se coordonner et ce n'est pas facile. Aujourd'hui, je suis le témoin que fréquemment la Ville, la Communauté Urbaine, ESTERRA et NICOLLIN sont autour de la table, coordonnent leur action pour le meilleur service de nos concitoyens. Je ne dis pas que c'est facile mais aujourd'hui chacun a compris que, pendant toute la durée de l'exécution du marché, il faudrait bien se plier à ces règles de fonctionnement collectives dont l'objectif a été fixé par le Maire de Lille.

Et gageons que nous ayons le savoir-faire pour tenir les uns et les autres dans cet objectif.

Il y a un souci sur l'interdiction de collecter, dans le ramassage des ordures ménagères, les cartons des activités commerciales et industrielles en centre-ville. Il y aura une réponse adaptée mais c'est vrai que la moitié des commerçants de cette ville n'ont pas de contrat. Je n'ose pas dire ce qu'on trouve parfois dans les poubelles. C'est une réalité.

Madame le Maire, chers collègues, nous coordonnons nos efforts. Je n'ai pas la prétention, ni la bêtise de penser que c'est facile ou que c'est gagné mais, en tout cas, nous mettons en oeuvre les moyens de parvenir au résultat d'une ville plus propre et dans laquelle il fasse mieux vivre.

Merci de l'intervention qu'a faite Christian qui permet de répondre techniquement sur ces dossiers.

Madame le Maire.- Je crois qu'effectivement on est là, comme le dit Jean-Louis FREMAUX, devant un vrai débat de compétence parce que la description que vous avez faite, c'est la description de la réalité. Il faudra revoir cela sur le long terme mais, en tout cas, aujourd'hui, Jean-Louis FREMAUX l'a dit, nous sommes en train de discuter avec la Communauté Urbaine et avec ESTERRA.

Nous allons, dans notre nouveau plan, avoir un responsable propreté par quartier qui passera son temps à circuler et qui sera en contact direct avec un représentant par quartier d'ESTERRA. Pour le reste, il faut parler de compétence avec tous les problèmes juridiques que cela pose. C'est un problème de plus long terme mais qui existe et qu'il va falloir traiter ici comme ailleurs.

Je mets au vote la délibération n° 06/944

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal.

Unanimité. Merci beaucoup.

06/945 – Personnel municipal – Attributions vestimentaires et Equipements de Protection individuelle.

06/946 – Régime indemnitaire - Indemnité de protocole pour l'année 2007 et ajustements.

06/947 – Personnel municipal - Comité d'Hygiène et de Sécurité - Convention de partenariat avec le Centre de Gestion du Nord pour la mise à disposition d'un ACFI (agent chargé des fonctions d'inspection).

06/1094 – Convention de partenariat avec l'Union Française de la Jeunesse.

Adoptés

Madame le Maire – Je passe la parole à Monsieur CACHEUX.

Chemise n° 10

URBANISME

Rapporteur : Monsieur CACHEUX
Adjoint au Maire

- 06/965 – Opération Arsenal des Postes - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte-rendu d'activités au concédant.
- 06/966 – Opération Exide-Europe - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte-rendu d'activités au concédant.
- 06/967 – Bureau de poste de Lille-Sud - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte-rendu d'activités au concédant.
- 06/968 – Opération rue de Cannes – Traité de concession à la SORELI – Approbation du compte d'activités au concédant.
- 06/969 – Opération "Centre Commercial Concorde" - Traité de concession à la SORELI – Approbation du compte rendu d'activités au concédant.
- 06/970 – Opération Souham - Traité de concession à la SAEM Euralille - Approbation du compte-rendu d'activités au concédant.
- 06/971 – Immeuble 84, rue de Trévis - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte-rendu d'activités au concédant.
- 06/972 – Ravalement de façades – Subventions.
- 06/973 – Architecte et Maîtres d'ouvrage - Club Régional Nord/Pas-de-Calais - Adhésion de la Ville de Lille.
- 06/974 – Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille – Renouvellement de l'adhésion de la Ville.
- 06/975 – Modification partielle du Plan Local d'Urbanisme - Changement de zonage du secteur compris entre les rues Jean Walter et Courtois - Anciens Etablissements Arbel Fauvet Rail - Intégration de l'indice de pollution "n".
- 06/976 – ZAC du premier secteur opérationnel des rives de la haute Deûle - Modification du dossier de réalisation et du programme des équipements publics de la ZAC – Approbation de la modification de la liste des équipements publics de la ZAC à la charge de la Ville de Lille et de la commune associée de Lomme.
- 06/977 – ZAC EURALILLE II - Modification du programme des équipements publics.
- 06/978 – Secteur Porte de Valenciennes - Création de la ZAC - Programme d'équipements.
- 06/979 – LILLE - Quartier Moulins - Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme pour la ZAC Porte de Valenciennes et Euralille II.

Madame le Maire, mes chers collègues, quelques mots sur les délibérations qui relèvent de ma délégation. Je mettrai de côté les deux délibérations relatives à la déconstruction du Stade Grimonprez-Jooris et celle relative au bail professionnel entre la Ville et l'Institut Avicenne puisque des collègues doivent intervenir et qu'à travers la réponse que j'y apporterai, je donnerai les éléments essentiels du contenu de ces délégations.

Je voulais mettre l'accent simplement sur quelques autres délibérations.

D'abord sur les comptes rendus d'activités aux concédants que la SORELI nous adresse chaque année et qui sont relatifs à un certain nombre d'opérations que nous lui avons confiées, qu'il s'agisse d'opérations d'aménagement ou de réalisation d'un certain nombre d'équipements, je pense en particulier par exemple au bureau de Poste de Lille-Sud ou au centre commercial Concorde.

Ce même compte rendu d'activité, la SAEM EURALILLE l'établit également pour l'opération Souham. Il s'agit d'une opération que nous avons confiée initialement à la SORELI et, dans la cohérence du dossier EURALILLE, il a paru préférable qu'elle soit reprise par la SEM EURALILE il y a de cela quelques années.

J'évoque également pour mention la délibération tout à fait traditionnelle relative au ravalement de façades, simplement pour constater qu'à travers cette délibération qui revient à chaque Conseil municipal, au cours de l'année 2006, c'est au total plus de 150 dossiers, 153 dossiers très exactement, qui ont reçu une subvention de la Municipalité pour un montant de subvention supérieur à 360.000 € et un montant de travaux hors taxes sur ces façades supérieur à 4,5 M€. Donc une subvention qui, à travers une multitude de projets individuels, contribue très largement à l'embellissement de la Ville.

Je dirai un mot également des changements de zonage qui interviennent sur le secteur Arbel Fauvet Rail. Nous avons aujourd'hui une idée plus précise dans le cadre du dossier ANRU du réaménagement complet. Pierre de SAINTIGNON évoquait tout à l'heure la dépollution nécessaire du site, nous avons une idée plus précise de l'aménagement de ce secteur. Cela nécessite que nous intégrions l'indice de pollution "n" mais également que nous modifiions le zonage en particulier pour mettre la partie de Arbel Fauvet Rail qui a vocation à recevoir par le plan d'aménagement un certain nombre de logements en zone constructible pour l'aménagement et donc, pour cette partie-là du terrain, que nous abandonnions le zonage relatif aux zones d'activités, aux zones UF.

S'agissant du secteur opérationnel des rives de la Haute Deûle, là aussi nous modifions le dossier de réalisation et du programme des équipements publics de la ZAC. Effectivement, les études se sont poursuivies depuis maintenant de nombreuses années, depuis deux ans en particulier, pour approfondir le parti de l'aménagement qui avait été adopté.

Cela a conduit un certain nombre de modifications que j'évoque rapidement :

Sur la Commune Associée de Lomme, c'est le mail Churchill qui était prévu dans le projet initial et qui est supprimé, qui est remplacé par un nouvel espace planté le long du nouveau tracé de l'avenue de Bretagne prolongée.

S'agissant de Lille, la place de la gare d'eau a été configurée sous forme d'une place agrandie et plantée de platanes. Nous créons également un nouveau square qui sera positionné dans le projet sur l'îlot "Bois-Blancs 2" qui borde la rue Canrobert prolongée.

Donc un certain nombre de modifications qui se traduisent par des engagements financiers qui se modifient légèrement. Ils diminuent pour la ville de Lille, ils augmentent pour la Commune Associée de Lomme et augmentent également, très modérément d'ailleurs, pour la Communauté Urbaine. Ce nouveau programme des équipements publics devra être évidemment là aussi acté par la Communauté lors de sa séance de jeudi.

De la même façon, nous avons actualisé le programme des équipements publics réalisés sur la ZAC EURALILLE 2, c'est-à-dire les anciens terrains de la foire qui, pour l'essentiel, reçoivent aujourd'hui le siège de la Région et un vaste programme de logements que l'on a pris l'habitude d'appeler "le bois habité". Nous avons prévu, notamment à l'arrière des logements et pour servir de protection phonique par rapport au boulevard périphérique, un certain nombre d'équipements notamment sportifs que nous avons choisi, notamment la Halle de Glisse, de réaliser à Lille-Sud.

Par ailleurs un certain nombre de programmes ont été réalisés également le long de ce périphérique pour conserver la même barrière phonique. Je dois quand même souligner que la diminution des équipements publics a eu pour contrepartie l'augmentation très significative du programme de logements sociaux qui n'étaient pas au départ contenus dans la programmation de la ZAC EURALILLE 2. Cela s'est donc traduit par davantage de diversité sociale sur ce quartier comme sur l'ensemble des autres quartiers de la Ville.

Enfin, sur le secteur de la Porte de Valenciennes, nous adoptons également un programme d'équipements publics dans le cadre du dossier de création de cette ZAC qui devrait intervenir en tout début d'année prochaine au niveau de la Communauté Urbaine. Nous décidons, par ailleurs, de modifier le Plan Local d'Urbanisme pour cette zone d'aménagement concerté puisque, désormais, de par la législation, alors qu'auparavant le règlement d'une ZAC se substituait à l'ancien Plan d'Occupation des Sols, désormais il faut une modification préalable du Plan Local d'Urbanisme pour que nous puissions adopter le nouveau règlement de la zone d'aménagement concerté.

Voilà, Madame le Maire, mes chers collègues, les délibérations essentielles sur lesquelles je voulais mettre l'accent en n'oubliant pas celles relatives à l'habitat qui traduisent sur le programme le maintien des courées et également la lutte contre le logement insalubre, la permanence du travail de la ville pour essayer de diminuer très sensiblement, à défaut d'éradiquer, ces logements insalubres sur le territoire de notre Ville.

Madame le Maire.- Merci beaucoup, Monsieur CACHEUX. Vous voyez que les dossiers avancent bien sur la rénovation de notre Ville.

Je mets donc au vote les délibérations 06/965 à 06/971 :

Qui vote pour : L'ensemble du Conseil Municipal à l'exception de Madame DAVAL, Monsieur SAVOYE et Madame POLIAUTRE qui ne prennent pas part au vote.

Adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés.

Je mets au vote les délibérations 06/972 à 06/979.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

J'ai compris qu'il y avait une unanimité en dehors de cela.

Maintenant je donne la parole à Monsieur RICHIR sur la délibération n° 06/1117, la démolition du Stade Grimonprez-Jooris par Lille Métropole Communauté Urbaine.

Monsieur CACHEUX.- Madame le Maire, nous adoptons également la 06/981 et la 06/982 je pense ?

Madame le Maire.- Oui.

Monsieur CACHEUX.- Et les suivantes ?

Madame le Maire.- Absolument.

06/1116 – Commission Spécialisée « concessions d'aménagement » Election des membres.

(voir commentaires page 66 et résultats du vote page 83)

ACTION FONCIERE

06/981 – Vente par Ville au profit de M. THUILOT d'une emprise de terrain sise à Lille, 26, rue des Pyramides.

06/982 – Aménagement du Parc des Nouveaux Sports - Vente à Lille Métropole Communauté Urbaine du terrain d'assiette de l'esplanade et de la voirie.

Adoptés.

06/1117 – Déconstruction du stade Grimonprez Jooris et extension des études d'aménagement du Parc de la Citadelle

Monsieur RICHIR.- J'ai prévu d'intervenir sur la délibération n° 06/1177 qui a trait au devenir du Stade GrimonprezJooris.

Je dois dire que je reprends mon intervention parce que, dans l'intervalle, la délibération a singulièrement évolué. Initialement, il s'agit d'un simple délibération de démolition du stade Grimonprez-Jooris par Lille Métropole...

Madame le Maire.- Peut-être juste un mot, si vous le permettez, pour votre information. En fait, comme cela a été dit à plusieurs reprises, Monsieur le Président de la Communauté Urbaine et moi-même avons discuté de la démolition du stade Grimonprez Jooris. Pierre MAUROY m'a fait part de son accord sur cette démolition et, dans un premier temps, avait pensé qu'une délibération simple qui était la première que nous avons proposée était, sur le plan juridique, la mieux à même de traiter le problème. Puis, un autre avis juridique nous est parvenu depuis et il nous a semblé, pour être en parfaite règle avec les compétences, les propriétés et pour ne prendre aucun risque, qu'il valait mieux rédiger cette délibération comme cela a été proposé.

Ce sont des compléments juridiques qui, encore une fois, donnent lieu à beaucoup de précautions mais je crois que, vu ce que nous avons vécu sur ce stade, il vaut mieux être aussi prévenant sur la démolition du stade. D'où cette nouvelle version qui vous a été proposée. C'est pour de strictes raisons juridiques, l'accord de la Communauté Urbaine étant le même dans les deux cas.

Nous aurons à voter bien évidemment.

Monsieur RICHIR.- Tout à fait, sur le plan juridique. On pourrait d'ailleurs se demander si la précaution juridique n'aurait pas pu être encore plus importante sous la forme d'un transfert sans déclassement puisque, aujourd'hui, il y a une affectation du terrain et du bâtiment.

Je vous laisse le soin de voir s'il s'agit véritablement d'une cession au sens strict ou d'un transfert sans déclassement. C'est un aspect qu'il conviendra peut-être d'éclaircir.

Simplement vous dire sur ce dossier que, globalement, alors qu'il s'agissait dans la première version de prendre acte de la démolition par LMCU, là aujourd'hui la délibération est plus complète, nous la découvrons, puisqu'elle comporte deux décisions : l'une d'autoriser le lancement des études nécessaires aux aménagements ultérieurs du secteur Nord du parc de la Citadelle et l'autre d'accepter le principe de cession - est-ce que le mot "cession" est le plus adapté, à voir ? - du stade à

Lille Communauté Urbaine en vue de l'extension du projet aménagement Ville LMCU du Parc de la Citadelle.

Trois ordres de question :

Premièrement, une fois le stade démoli, il semblerait que les terrains seront propriété de la Communauté Urbaine de Lille, puisqu'on nous propose de céder à la fois le stade et sa parcelle de 2,7 ha. C'est une première chose. Donc les équipements qui seront sur ce terrain seront-ils des équipements municipaux ou communautaires ? L'un n'empêche pas l'autre, on sait qu'on peut retransférer ainsi, on se souvient du Parc Jean-Baptiste Lebas qui était une propriété communautaire qui est devenue communale pour y construire l'actuel parc.

Deuxièmement, est-ce que ce principe garantit le fait de maintenir à cette zone une vocation à caractère sportif, essentiellement bien entendu sports amateurs voire sports amateurs de compétition ? On sait qu'un certain nombre de sports amateurs en compétition n'ont pas besoin d'équipements ni d'infrastructures élevées, on sait que c'est le cas du Hockey, c'est le cas du football lorsqu'il est en pratique amateur, etc. D'autant plus que, sur table également, nous trouvons le numéro du journal du Parc de la Citadelle qui, dans l'éditorial d'Eric QUIQUET évoque le fait que "Grimonprez-Jooris cède la place à un espace dédié aux sports amateurs dont les modalités doivent être mises en débat". Toutes choses avec lesquelles nous sommes en accord.

Simplement, dernier point, comment entendez-vous mener cette démarche de concertation autour de l'affectation de cette zone à des pratiques de sports amateurs ? Pour le reste de l'aménagement de ce qu'on appelle aujourd'hui l'Esplanade, on voit que le parti pris est en fait de faire disparaître certains des terrains qui, aujourd'hui, étaient de nature sportive, même s'ils n'étaient pas utilisés – l'ancien terrain sportif de l'Armée. On voit bien l'intérêt d'aller vers un parc qui mixe les fonctions traditionnelles et attendues par nos concitoyens de "l'Esplanade" aussi bien les activités foraines, les activités de festivités, les activités événementielles et bien sûr activités de promenade prélude à la découverte autour de la Citadelle.

Comment entendez-vous donc mener cette démarche de concertation pour ces nouvelles activités pour ce qui est d'un espace tout à fait intéressant ? surtout quand on voit ce que nous connaissons dans d'autres villes de France avec ces grands parcs qui mixent à la fois loisirs, promenade, végétation, activités sportives. Je pense au Parc de la Beaujoire, au Parc de la Source, etc.

Merci de ces précisions.

Madame le Maire.- Merci beaucoup.

Eric QUIQUET...

Monsieur QUIQUET.- Madame le Maire, mes chers collègues, au nom du Groupe des Elus Verts, je vais d'abord manifester ici notre satisfaction de voir aboutir ce dossier et cette délibération. Je veux, à titre personnel, saluer l'implication de Jean-Marc GERMAIN, notre Directeur Général des Services, pour le fait que nous votions ce soir cette délibération.

Cette délibération est aussi le fruit d'un engagement fort puisqu'on n'aurait pas pu imaginer la rénovation des 18 ha du Champ de Mars avec une friche sportive à ses côtés.

Concrètement, il s'agit bien d'un engagement municipal, on l'avait dit pendant le feuilleton Grimonprez-Jooris, quoi qu'il advienne de ce stade, le Champ de Mars devait être rénové. C'est le principe du projet sur lequel ont travaillé les cabinets Poncelet et Paysages, sur une double commande : celle de la Ville et de la Communauté Urbaine. Effectivement, ce projet reprend et maintient les fonctions que nous connaissons sur le Champ de Mars : les foires aux manèges, les cirques, les Montgolfiades et le stationnement et, en même temps, conforte le poumon vert de la Citadelle avec cette vaste prairie de 8 ha.

Pour ce qui est du stade, sachant que sur le projet Champ de Mars nous avons un an d'enquête publique, c'est une obligation légale liée à la Loi sur l'eau, notre souhait à l'issue de ce Conseil Municipal est que, dans la foulée, la Communauté Urbaine vote les permis de démolition à la fois pour l'enceinte sportive Grimonprez-Jooris et pour les baraquements militaires sachant que les phases de dépollution sont maintenant derrière nous et que cette emprise de 8 ha est complètement une propriété communautaire.

J'ajoute que ce chantier sera complètement complémentaire avec les efforts qu'a entrepris la Ville dans le parc même de la Citadelle et, à terme, Ville et Communauté chacune de ces collectivités assument pleinement ses compétences : la Ville va assumer sa compétence en matière d'espaces verts en finançant la création de cette vaste prairie de 8 ha et la Communauté Urbaine va assumer ses compétences en matière de voirie par la réalisation de cet espace multifonctionnel qui va aussi accueillir du stationnement ainsi que la réalisation des ponts qui sont un enjeu majeur sur ce secteur.

Pour ce qui est de la concertation, je rappellerai ici que ce projet a déjà fait l'objet d'une première présentation lors du Comité de Gestion du Parc de la Citadelle, il y a maintenant plus de six mois. J'ai eu l'occasion de le présenter aux premiers intéressés, à savoir les forains lors de la foire d'été. L'intérêt de l'extension du périmètre d'étude est qu'on puisse avoir une vision d'ensemble sur ce périmètre. Il n'y a pas deux concertations : l'une sur le Champ de Mars, l'autre sur l'espace qui va succéder au stade Grimonprez-Jooris, on va mener une concertation globale qui sera publique, sous forme de réunions publiques avec l'ensemble des intervenants intéressés.

Voilà, Madame le Maire, ce qu'on pouvait ajouter sur le dossier. Je repasse la parole à mon collègue Alain CACHEUX.

Monsieur CACHEUX.- Eric a dit l'essentiel sur la vision globale du projet qu'il a piloté. Pour compléter sa réponse par rapport aux interpellations très précises de Monsieur RICHIR, deux ou trois éléments.

D'abord, le contenu de la délibération telle qu'elle a été rédigée, c'est d'une part d'accepter le principe de la cession du stade à la Communauté Urbaine. De ce point de vue-là, il y avait un débat sur le point de savoir, et Monsieur RICHIR l'a touché du doigt en disant : n'est-ce pas un transfert ? et le transfert ne pouvait être accepté par la Communauté que dans la mesure, semble-t-il, où nous réalisions un équipement d'intérêt communautaire. A partir du moment où cette réalisation se fait ailleurs, c'est plus le principe d'une simple cession qui doit être acté.

Nous actons le principe de cette cession et nous autorisons le lancement des études nécessaires à l'aménagement des espaces qui sont libérés.

A ce niveau-là, il y aura bien un aménagement global et je pense que c'est tout à fait souhaitable.

Est-ce que ces équipements seront municipaux ou communautaires ? Vous l'avez vous-même dit, Monsieur RICHIR, que la distinction pouvait être très virtuelle en réalité et que s'agissant de la vocation de équipements sportifs ou non, au-delà des propos tenus par Eric QUIQUET, je pense que la Communauté, sur ce type d'aménagement, a quand même l'habitude de travailler en liaison très étroite avec les Villes et, pour l'essentiel, reprendra des propositions issues de notre réflexion à nous pour conduire l'ajustement auquel il faut nécessairement procéder sur cette emprise puisque, évidemment, à la place d'un stade, il y a désormais sans doute des équipements sportifs à vocation amateurs qui sont l'hypothèse la plus probable.

Madame le Maire.- Nous ferons un groupement de commandes avec la Communauté Urbaine puisqu'il y a des compétences diverses.

Monsieur CACHEUX.- Absolument.

Madame le Maire.- Je mets aux voix la délibération n ° 06/1117.

Qui est pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité. Merci.

Sur la délibération n° 06/1118, Monsieur PECHARMAN.

06/1118 – Bail professionnel Ville de Lille/Institut AVICENNE, place du Temple à Lille.

Monsieur PECHARMAN.- Madame le Maire, mes chers collègues, la délibération de ce soir soulève plusieurs problèmes fondamentaux.

En effet, la Ville de Lille apparaît dans ce dossier, si ce n'est comme un soutien direct à visage découvert de l'Institut Avicenne, du moins comme un facilitateur de l'implantation de cet établissement au coeur de Lille.

Sans parler de l'évaluation du bail qui pose problème, puisqu'on se situe autour de 100 € par m² en zone franche pour des baux de type identique, c'est dire l'importance du geste accordé.

Le deuxième problème tient à la multiplicité des facettes de l'Institut car il pratique le mélange des genres.

En plus du volet éducatif, qui est en quelque sorte le prétexte de son existence, cohabite la dimension culturelle avec la formation des Imams.

Dans ces conditions, toute participation de la Ville remet en cause le principe de laïcité républicaine affirmé par la loi du 9 décembre 1905.

Il s'agit, en outre, d'un nouveau pas vers le communautarisme, cancer de notre société moderne.

Le fonctionnement financier de l'Institut pose aussi de graves problèmes. Le Figaro du 7 décembre rapporte que "le Qatar...", proche Monsieur Mohamed BECHARI, le Directeur de l'Institut, "ainsi que la Libye sont prêts à financer les 330.000 € de fonctionnement annuel de l'Institut".

Cet état de fait laisse craindre une ingérence étrangère dans notre pays, dans notre ville, avec les conséquences que l'on sait sur le contenu de l'enseignement lui-même ou sur la montée d'un Islam plus fondamentaliste et donc moins soluble dans la République.

Pour toutes ces raisons, Madame le Maire, mes chers collègues, le Front National votera contre cette délibération.

Merci.

Madame le Maire.- Monsieur CACHEUX...

Monsieur CACHEUX.- Madame le Maire, l'intervention de notre collègue est sans surprise.

De quoi s'agit-il ? Il s'agit du bail professionnel qui va lier la Ville de Lille, propriétaire des locaux, avec l'Institut Avicenne sur des locaux qui sont propriété de la Ville et que nous louons à cet Institut qui inscrit sa philosophie et son action dans la continuité de la pensée arabe humaniste des siècles derniers.

Que va faire cet Institut Avicenne, même s'il prend la forme d'une association ?

D'abord, c'est de proposer un programme d'enseignement diversifié relatif à l'histoire de la civilisation islamique. Premier volet de son activité. Et de ce point de vue-là, il sera tout à fait dans les cadres officiels et légaux des processus diplômants : licence, maîtrise et doctorat.

Deuxième élément, il aura une branche spécifique et clairement identifiée sur la formation des Imams, des aumôniers et des assistants et assistants sociaux dans les missions de développement auprès des Musulmans de France et d'Europe.

Enfin, l'institut Avicenne a vocation d'être un lieu de recherche et de réflexion autour de la question de l'Islam en France et en Europe, sa légitimité, sa place et son intégration.

Je voudrais préciser un certain nombre d'éléments.

Le premier point : la position de la Ville sur ce projet. Il n'y a pas de soutien notamment financier de la Ville à ce projet privé, pas davantage de financements. Il s'agit d'un bâtiment qui appartient à la Ville qui est d'ailleurs dans un fort mauvais état, que nous louons dans le cadre d'un bail commercial de 12 ans. Le soutien n'est quelque part qu'institutionnel comme nous soutenons tous ceux qui contribuent à faire rayonner la ville de Lille et à rapprocher les hommes entre eux.

Les modalités de location du bail, c'est d'une part un coût au mètre carré conforme à la valeur locative du bien, ce qui conduit d'ailleurs à un niveau de loyer relativement élevé. Par ailleurs le coût des travaux de remise en état de ce local lui-même, près de 300.000 €, sera à la charge du preneur.

Enfin, je pense que le projet est sérieux ainsi que l'action de l'Institut Avicenne. Effectivement il est piloté par son initiateur, Monsieur BECHARI, qui est un nordiste. Il y avait pour lui, et nous le partageons, des enjeux d'une part pour en faire un lieu d'échanges nord-européens, bien sûr la grande Région Nord de la France, mais bien entendu également la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Grande-Bretagne puis ouvrir un dialogue interculturel et inter-religieux qui a toute sa place dans une ville comme la nôtre reconnue pour sa diversité.

Voilà, Madame le Maire, ce qui justifie cette délibération pour un montant de loyer annuel de près de 41.000 € très loin d'être négligeable. Je constate qu'une nouvelle fois le Front National intervient sur ce type de délibération. C'est une chose que de faire des campagnes publicitaire avec une Beurette, d'ailleurs fort sympathique, sur les affiches et c'est autre chose de donner toute sa place à la civilisation islamique. Chassez le naturel, il revient au galop !

Madame le Maire. - Avant de passer au vote, juste pour votre information, sachez quand même que lorsqu'on veut lutter contre l'intégrisme, il faut prendre les moyens de lutter, il ne suffit pas de tenir des discours. Quand je vois un conseil scientifique - c'est un projet privé, je le regarde de l'extérieur - avec des représentants de la communauté catholique, Monseigneur DEFOIS, des protestants, des représentants de la communauté juive, je me dis que c'est peut-être intéressant.

Je ne sais pas qui finance ce projet privé. Vous parlez du Qatar. Tout ce qui est, excusez-moi de le dire, si vous connaissiez un peu la civilisation, vous sauriez que le Qatar, qui est entouré par des pays qui soutiennent aujourd'hui l'intégrisme, est un des pays qui fait le plus pour lutter contre cela. Donc arrêtons ! Ce n'est pas parce qu'on dit un mot arabe, qu'on est dans l'intégrisme ! Cela, c'est vraiment du racisme.

Je ne sais pas si le Qatar soutient mais si c'était le cas, regardez ce qu'ils font pour le développement du sport, pour la condition des femmes. Ils sont entourés de pays qui justement leur posent difficulté. Je ne sais pas s'ils soutiennent cet Institut mais s'ils le faisaient, ce ne serait qu'une garantie de plus qu'il s'agit là de développer ce que tout le monde a dit depuis longtemps : Monsieur VAILLANT, Monsieur CHEVENEMENT, Monsieur SARKOZY, un Islam à la française.

Reconnaissons ce qu'apporte la civilisation arabomusulmane et formons les Imams en France. 87. % d'entre eux ne parlent pas français, ne connaissent pas les lois de la République, ne savent pas ce que c'est que la laïcité.

On a deux façons de lutter contre cela : ou bien on le critique et on se croise les bras, ou bien on considère que des projets comme ceux-là peuvent être intéressants. Voilà !

Je mets aux voix cette délibération :

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui vote contre : le Groupe Front National

Adopté à la majorité

HABITAT

06/983 – Périmètre de restructuration urbaine - Impasse Poissonniers, rue Gutenberg.

06/984 – Lutte contre le logement insalubre - Octroi de primes de travaux de sortie d'insalubrité.

06/985 – Lutte contre le logement insalubre - Maintien des aides complémentaires de la Ville de Lille pour les travaux de sortie d'insalubrité.

06/986 – Programme 2002 "Maintien des courées" - Modification du montant des travaux de la cour Dewas rue du Four à Chaux (lot 1) - Marché 41070.

Adoptés.

GRAND PROJET URBAIN

06/987 – Grand Projet Urbain - Lancement d'une mission d'assistance maîtrise d'ouvrage pour la prise en compte de la dépollution dans le cadre du GPU à Lille-Sud.

Adopté.

Madame le Maire - On va essayer d'accélérer un peu parce que, ce soir, c'est un dîner pour nos Conseillers de Quartier et je pense qu'il faut leur rendre honneur.

Madame KECHEMIR pour un sujet important : la campagne hivernale.

06/1079 – Acomptes sur subventions destinées aux associations en matière de lutte contre les exclusions, au titre de l'année 2007.

Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, chers collègues, comme chaque année à la veille des fêtes et au coeur de la période hivernale, je voudrais attirer votre attention un instant sur ceux qui n'auront pas la chance de pouvoir partager ces moments en famille sous un toit.

Je pourrais, comme je le fais habituellement, faire le point sur le dispositif d'hébergement d'urgence mis en place à Lille et auquel la ville contribue largement par le cofinancement des structures associatives qui gèrent ces lieux d'accueil. C'est près de 200.000 € sur une compétence qui ne relève pas de la Municipalité et fait l'objet d'un engagement volontariste de notre part.

Par la mise à disposition de locaux municipaux à l'Armée du Salut rue Jeanne d'Arc en niveau 2 et à la Croix Rouge à la salle sous le beffroi en niveau 3.

Et par la veille sociale continue qui est la nôtre et qui conforte en permanence notre capacité d'interpellation des services de l'Etat compétents en la matière.

Je pourrais aussi faire état des besoins criants des publics de la rue, des hommes seuls mais aussi des femmes seules, des couples, des familles et de la stabilisation des moyens octroyés par l'Etat aux structures d'accueil ne permettant pas de répondre chaque soir à toutes les demandes d'hébergement formulées auprès du SAMU social, malgré l'annonce ministérielle, à grands renforts médiatiques, en début d'hiver, d'un grand plan national de pérennisation de places supplémentaires.

Sur l'arrondissement de Lille, qui concentre toujours plus des deux tiers des places du Département, l'offre d'hébergement d'urgence ne progresse en réalité que de 3 %.

Mais je voudrais surtout ce soir partager avec vous quelques-unes de mes rencontres lors de ma dernière tournée du SAMU social il y a quelques jours et mettre ainsi quelques visages derrière les chiffres et les plans d'action.

Il y a d'abord cette jeune fille d'une vingtaine d'année que nous retrouvons sur un parking et qui préfère dormir cette nuit dans une cave d'immeuble par peur de se faire voler toutes ses affaires par son frère qui l'a mise dehors après plusieurs ruptures familiales.

Elle a besoin d'une couverture et surtout de parler. Mais nous n'avons pas le temps ce soir de l'écouter longuement car nous devons rapidement retrouver un couple qui vient d'appeler à l'autre bout de la ville. Lui est intérimaire dans le bâtiment et travaille sur un chantier du CHR, elle vit provisoirement dans un foyer d'accueil, sans son petit garçon qui est temporairement placé, mais elle a préféré rejoindre ce soir l'homme qu'elle aime et qui vit à la rue. Ils connaissent par coeur les rues de Lille comme ils se souviennent tout aussi parfaitement de leur pays d'origine de l'autre côté de la Méditerranée.

Nous les emmenons à l'extérieur de la ville, là où sont déjà hébergés trois autres familles avec leurs enfants pour une durée limitée de trois semaines, au bout desquelles il faudra laisser la place à d'autres et où la galère recommencera, avant de trouver une autre solution.

Au passage, nous récupérons deux hommes seuls plus âgés sacrément abîmés par plusieurs années de vie à la rue. Ils marchent difficilement même si l'un d'entre eux chantonne en permanence comme s'il s'inventait une autre vie pour oublier celle qu'il subit malgré lui.

Je pourrais continuer longuement cette chronique de la vie ordinaire des gens de la rue et qui résume toutes les difficultés de notre société à faire face aux défis de l'époque que nous traversons.

Enfin, je voudrais terminer en nommant tout simplement les trois personnes de la rue qui sont décédées à Lille depuis le début de l'hiver : M. COLIGNON, M. BELABES et M. DELATTRE.

La Ville ne se résout pas à cet état de fait. Elle ne considère pas cette situation comme une fatalité et c'est pourquoi nous continuerons plus que jamais cet hiver à nous battre aux côtés de tous ceux qui contribuent à lutter contre la misère, à apporter des réponses à l'urgence sociale et à reconstruire du lien social pour refaire une place à chacun dans la ville.

Chacun sait pouvoir compter sur notre détermination à agir en la matière et sur notre volonté politique collective pour rendre la ville encore plus humaine.

Merci.

Madame le Maire. - Merci, Latifa KECHEMIR. C'était l'occasion aujourd'hui, alors que le froid arrive, de parler de ce travail qui est mené par elle-même, par les associations et par l'Etat d'ailleurs puisque c'est un travail en commun.

Je mets au vote la délibération de Madame KECHEMIR :

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité. Merci.

Je passe la parole à Monsieur KANNER.

Chemise n° 13

SOLIDARITE ET PROJET EDUCATIF

Rapporteur : Monsieur KANNER
Adjoint au Maire

06/992 – Ecoles privées de Lille-Hellemmes - Participation forfaitaire de la Ville de Lille – Versement d'une première tranche pour l'année scolaire 2006/2007.

06/993 – Projet Lille, Ville de la Solidarité - Sollicitation de subventions auprès d'organismes divers.

06/994 – Associations liées à l'enfance - Conventions.

06/995 – Associations liées à l'enfance - Avenants.

06/996 – Projet Educatif Global - Délégation Enfance - Programmation 2007 - Attribution de subventions.

06/997 – Espace Educatif Lalo Clément - Voyage à Londres - Participation des familles.

Adoptés.

06/998 – Projet Educatif Local - Quartier de Vauban Esquermes.

06/999 – Projet Educatif Local - Quartier du Vieux-Lille

Madame le Maire, mes chers collègues, quelques mots sur les derniers PEL que nous soumettons au Conseil Municipal. Ces deux derniers feront 12 puisque, ainsi, avec les deux communes associées d'Hellemmes et de Lomme, nous aurons tracé la feuille de route du Projet Educatif Global décliné au plan territorial.

Sans rentrer dans le détail de leur contenu, je souhaitais indiquer que ces deux derniers PEL, comme les autres d'ailleurs précédemment adoptés, au-delà de faire l'inventaire le plus exhaustif possible de l'ensemble des actions éducatives menées en cohérence aux objectifs du PEG, fixent des priorités qui tiennent compte des besoins spécifiques de chaque territoire. A titre d'exemples :

A Vauban-Esquermes, priorité au rééquilibrage du taux d'équipement du quartier par rapport aux autres quartiers de la ville et au sein même du quartier au profit du secteur Esquermes, Madame GEORGET.

Cela concerne l'aménagement du CPE, Centre de la Petite Enfance et de la première Maison de l'Enfant dont nous ambitionnons de doter tous les quartiers avec l'aménagement d'un espace éducatif partagé au sein du groupe scolaire Bichat Littré.

Au Vieux-Lille, Monsieur BODIOT, priorité donnée à la couverture de toutes les écoles en accueil éducatif périscolaire de qualité pour des familles en forte demande d'une part et d'autre part, dans un souci d'équité, à la satisfaction des besoins spécifiques notamment en matière de soutien scolaire des populations des secteurs de quartiers peut-être plus difficiles. Je pense à Winston Churchill ou à la Poterne.

Madame le Maire, pour Vauban-Esquermes, 108 actions seront développées dont 65 nouvelles et 43 existantes qui seront réorientées ou renforcées.

Pour le Vieux-Lille, 74 actions seront développées dont 47 nouvelles et 27 existantes qui seront là aussi réorientées ou renforcées.

Le Projet Educatif Global, nous l'avions voté en ce sens, a été bâti sur deux méthodes ou plutôt une méthode avec deux grands principes appliqués aux PEL locaux : le partenariat et la co-éducation.

Partenariat grâce à une large concertation sur la base de diagnostics partagés. Je suis personnellement intervenu deux fois dans chaque Conseil de Quartier pour présenter la démarche et faire ensuite acter le Projet Educatif Local. D'ailleurs, je tiens à préciser que ces deux derniers PEL de Lille ont été adoptés à l'unanimité des Conseils de Quartier, comme l'avaient été tous les autres auparavant.

C'est aussi la co-éducation, c'est-à-dire la reconnaissance de chacun des acteurs éducatifs dans son rôle propre, dans un esprit de responsabilité éducative partagée. Notre stratégie est simple en la matière : allier à la fois une volonté forte d'avancer vers un partage de responsabilités éducatives et le respect naturel des prérogatives de chacun, en particulier des enseignants, des Services municipaux ou encore des travailleurs sociaux.

Sur le plan financier, et le budget voté ce soir nous conforte, nous nous étions engagés en même temps que nous votions le PEG à inscrire les budgets nécessaires à la pleine réalisation de cet ambitieux programme. Je vous rappelle notre engagement : 2.125.000 € de dépenses compensées par 1.125.000 € de recettes et donc pour une charge nette nouvelle de la Ville de 1 M€.

La préparation budgétaire 2007 a été l'occasion de faire, sous la présidence de Monsieur de SAINTIGNON, le premier bilan de cet engagement. Si la première année, lancement du PEG et des PEL le nécessitait, l'objectif n'a pas été complètement atteint mais celui, par contre, a été dépassé, dès 2006, avec 2.506.000 € de dépenses pour 1.105.000 € de recettes, donc une charge nette nouvelle pour la Ville de 1.400.000 €.

Le budget, mes chers collègues, que vous avez voté, en tout cas pour certains, ce soir, poursuit et amplifie cet effort sur la base de résultats encourageants obtenus par notre politique, les dépenses atteignant en 2007 3.745.000 € pour 2.320.000 € de recettes, soit une charge nette nouvelle de la Ville de 1.420.000 €.

Je rajouterai à cela les aides allouées aux Centres Sociaux et Maisons de Quartier qui nous ont permis de doubler en trois ans, au bénéfice de ces Centres Sociaux et Maisons de Quartier, les actions nouvelles d'accompagnement à la scolarité.

Si je rajoute, Madame le Maire, pour aller très vite, la réforme de la tarification qui est maintenant presqu'en place puisqu'elle sera appliquée au 1^{er} janvier avec près de 2.200 familles qui bénéficieront d'une baisse significative de leur tarif, les 4.200 autres ne payant pas plus cher les tarifs municipaux ; si je rajoute la restauration placée au rang de nos priorités et je n'oublie pas le grand dossier porté par notre collègue Guy ORIOL de cuisine centrale qui fait aussi l'objet d'une délibération ce soir ; si je rajoute les Plans musique, informatique, sports, lecture avec des avancées tout à fait significatives et je crois même, on peut le dire, pour certains d'entre eux, unanimement reconnus, j'ai envie de dire que vos engagements, Madame le Maire, sont respectés devant la population de cette Ville.

Au passage, nous nous sommes inscrits pleinement dans un dispositif gouvernemental, Monsieur DECOCQ, celui des ERE avec certes peut-être quelques réserves sur les moyens financiers annoncés et pas tout à fait à la hauteur de nos espérances au bout du compte, mais parce qu'il y avait l'intérêt de l'enfant, nous nous sommes installés dans cette dynamique lancée par le Plan de Cohésion Sociale en espérant que l'ambition de la ville sera respectée et que les crédits annoncés seront à la hauteur de cette même ambition.

Madame le Maire, vous avez érigé la lutte contre l'échec scolaire et l'égalité de tous nos enfants devant l'éducation au coeur de votre projet politique. Je crois que le Projet Educatif Global y concourt très largement et, ce soir, en ce Conseil Municipal, j'aurai une pensée pour deux événements importants qui ont marqué notre ville aujourd'hui : c'est la grève de milliers d'enseignants du second degré qui refusent une politique mettant tout simplement en cause la place de l'éducation dans notre société, mais c'est aussi cette mesure inique prise à l'encontre d'un jeune lycéen lillois, ce jeune géorgien prénommé Gella qui, aujourd'hui, est en grande difficulté, nous le savons, par une décision qui vise simplement à l'exclure de notre territoire alors qu'il ne rêve que de pouvoir y rester et devenir un Français comme les autres.

Dans ce cadre, ces deux événements montrent tout simplement que si nous plaçons l'éducation au coeur de notre projet parce que nous pensons que l'éducation rime avec solidarité, il est manifeste que certaines mesures gouvernementales aujourd'hui sont une peine pour ces secteurs de l'éducation. J'espère que les mois à venir nous permettront de replacer l'éducation au coeur de l'ensemble de nos priorités.

Je vous remercie.

Madame le Maire. - Merci.

Madame BAERT.

Madame BAERT.- Merci, Madame le Maire.

Chers collègues, une explication de vote très courte car il se fait tard : le groupe UPL s'abstient sur ces deux dossiers et je renvoie notre collègue en charge du PEG à une relecture des interventions argumentées nombreuses et détaillées que j'ai déjà faites sur le PEG et sur les Contrats Educatifs Locaux puis qu'il n'y a pas une virgule à changer et qu'elles sont toujours d'actualité.

Merci.

Madame le Maire.- Merci.

Je mets ces délibérations au vote :

Qui est pour : les Groupes de la Majorité
Contre : Néant
Qui s'abstient : les Groupes UPL et Front National

Je vous remercie.

Adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés.

Je vous propose, mes chers collègues, que nous passions maintenant au vote dont je vous ai parlé tout à l'heure, ce qui permettra de terminer les quelques dossiers où nous avons d'interventions très courtes pendant le dépouillement.

Je vous informe qu'en application de la délibération n° 06/980 que nous avons votée en début de séance, j'ai reçu deux listes et qu'il convient donc de procéder à l'élection au scrutin secret, à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

Je vous rappelle que le scrutin se fait sans panachage, ni vote préférentiel. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, le Conseil municipal est appelé à nommer plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. En la circonstance, je vous propose de désigner le benjamin de l'Assemblée pour assurer ces fonctions et de lui adjoindre deux autres membres les plus jeunes qui l'assisteront lors du dépouillement.

Les trois plus jeunes de notre Conseil sont respectivement – c'est un moment qui fait mal aux autres, mais il faut quand même le dire ! – Luc PECHARMAN, Eric QUIQUET et Stéphanie BOCQUET.

Avant de procéder au vote, je vous rappelle la procédure à respecter pour le vote par procuration. Le vote par procuration est admis pour l'élection du Maire et des Adjointes conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Locales. Un même conseiller ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

J'invite par conséquent les conseillers ayant reçu pouvoir à se faire connaître pour permettre la collecte immédiate des procurations.

Mesdames et Messieurs, préparez vos bulletins et, à l'annonce de votre nom, je vous prie de bien vouloir mettre l'enveloppe dans la corbeille.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé au vote à bulletin secret par appel nominal)

Le scrutin est clos.

Pendant le dépouillement, nous allons terminer.

J'appelle nos trois collègues pour le dépouillement.

(Il est procédé au dépouillement)

Chemise n° 12

**ECONOMIE D'ENERGIE ET
ENERGIES RENOUVELABLES**

Rapporteur : Monsieur TOSTAIN
Conseiller Municipal délégué

06/990 – Attribution d'aides à l'installation de chauffe-eau solaires.

Madame le Maire - Je voulais vous signaler que, dans le dossier de Monsieur TOSTAIN, délibération n° 06/990, il y a un vote séparé de Monsieur PLANCKE. Je pense que tout le monde est d'accord pour l'adopter ? ... Oui.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, Monsieur PLANCKE ne prenant pas part au vote.

GRAND PROJET URBAIN

06/991 – Grand Projet Urbain - Convention Cadre entre EDF et la Ville de Lille relative à la maîtrise de l'énergie dans les projets de développement urbain.

Ce rapport est retiré.

Chemise n° 16

ACHATS ET MARCHES PUBLICS

Rapporteur : Madame DA SILVA
Adjointe au Maire

06/1003 – Autorisation de signer les marchés engagés selon une procédure formalisée et avenants Autorisation de poursuivre le marché de transports de personnes par autobus pour les Services municipaux de la Ville de Lille et des Communes Associées d'Hellemmes et de Lomme.

Madame le Maire - Sur le dossier de Madame DA SILVA, délibération n° 06/1003.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe UPL

Qui vote contre : néant

Qui s'abstient : le Groupe UPL.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

06/1119 – **Marché « Opération fêtes de fin d'année 2006 » - Avenants aux lots n° 2- 8-10 du marché n ° A61730 ;**

Adopté.

GESTION TECHNIQUE DES BATIMENTS

06/1004 – **Marché à bons de commande pour la réalisation de travaux d'entretien sur le patrimoine communal de la Ville de Lille et de ses communes associées d'Hellemmes et de Lomme - Renouvellement du marché - Lancement de la consultation.**

06/1005 – **Travaux d'entretien sur les propriétés communales de la Ville de Lille et des communes associées de Lomme et Hellemmes - Lot n° 45 : Voirie- Réseaux divers – Avenant n° 2 - Changement de raison sociale.**

Adoptés.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

06/1120 – **Application de la convention de délégation de service public pour la construction et l'exploitation du casino de Lille – Mise à disposition des terrains.**

Madame le Maire - Sur la délibération 06/1120, le Groupe es Verts a demandé un vote séparé.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe des Verts
Qui vote contre : le Groupe des Verts

Adopté à la majorité.

Chemise n° 21

PETITE ENFANCE

Rapporteur : Madame BOCQUET
Adjointe au Maire

06/1034 – **3ème Contrat Enfance – Subventions 2007 – 1er versement – Projet Educatif Global**

Madame le Maire - Sur le dossier de Madame BOCQUET, délibération n° 06/1034, troisième Contrat Enfance, Madame BAERT...

Madame BAERT.- Madame le Maire, juste une minute pour une explication de vote de notre Groupe.

Les années se suivent et se ressemblent en matière d'investissement de places en crèche.

Vous l'avez vous-même admis, Madame le Maire, le 8 décembre dernier en recevant les nouveaux habitants lillois lorsque vous avez déploré n'avoir créé que 210 places de crèches à Lille depuis quatre ans.

Une fois n'est pas coutume, l'Opposition est d'accord avec vous sur le fait que ce soit très insuffisant et donc nous nous abstiendrons sur ce dossier. Nous comprenons évidemment que ce sera plus délicat pour vous.

Madame le Maire.- Il serait bien que vous interveniez pour que la CAF accepte de financer en peu plus de places de crèche. Là, c'est aussi le Gouvernement.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe UPL

Qui vote contre : néant

Qui s'abstient : le Groupe UPL

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

06/1033 – Pouponnière Lino Ventura 86, rue des Meuniers – Convention de mise à disposition des locaux à l'association "La Sauvegarde du Nord".

06/1035 – Création d'une structure multi-accueil de la petite enfance dans le quartier de Vauban (ancienne école Littré) – Marché complémentaire au marché de maîtrise d'œuvre.

Adoptés.

Chemise n° 11

SOLIDARITE INTERNATIONALE

Rapporteur : Madame VERBRUGGHE
Conseillère Municipale déléguée

06/948 – Avenant à la convention entre la Ville de Lille et la Fondation de Lille.

06/988 – Subvention à l'Association Altermondes Information.

Adoptés.

DROITS DE L'HOMME

06/989 – Droits de l'Homme - Subvention de la Ville à l'Association Immigration et Droit des Migrants (I.D.M.).

Madame le Maire.- Sur la délibération n° 06/989 de Madame VERBRUGGHE, sur les subventions aux Droits de l'Homme, le Front National a demandé un vote séparé.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe Front National

Qui vote contre : le Groupe Front National

Adopté à la majorité.

Chemise n° 35

POLITIQUE DE LA VILLE

Rapporteur : Monsieur HANNA
Adjoint au Maire

06/1082 – Politique de la Ville - Association le Chalet - Subvention.

Madame le Maire - Monsieur PECHARMAN, vous aviez demandé d'intervenir sur la délibération n° 06/1082 dans la chemise de Monsieur HANNA, Association Le Chalet aux Bois-Blancs.

Monsieur PECHARMAN.- Madame le Maire, mes chers collègues, je vais faire très rapidement. C'est une explication de vote.

En novembre dernier, cinq jeunes Lillois ont voulu faire comme à Marseille et ont incendié un bus aux Bois-Blancs, heureusement sans graves conséquences grâce à la présence d'esprit du conducteur.

Les membres de l'Association Le Chalet ont immédiatement mis en place un mouvement de solidarité autour des cinq jeunes coupables. Un éducateur de cette association va même jusqu'à tenter de les dédouaner de leur responsabilité parlant de "bêtises d'adolescents".

Le Front National estime que la Ville de Lille ne doit pas apporter d'aide financière à une association qui fait preuve au mieux d'irresponsabilité, au pire de complaisance avec des faits d'une telle gravité.

C'est pourquoi nous voterons contre cette délibération, Madame le Maire.

Madame le Maire.- Nous avons dit ce que nous avons à dire sur ce qu'avaient réalisé ces jeunes. Monsieur HANNA a d'ailleurs été en relation directe avec la Police Nationale et avec les familles. Je crois que nous avons tous condamné ces actes avec la même fermeté. Il ne faut pas regarder tous les jeunes d'un quartier comme étant responsables des mêmes actes heureusement ! Le Chalet, aujourd'hui, fonctionne bien et, personnellement, comme tous les membres, je pense, de cette Assemblée, nous nous en réjouissons.

Je mets au vote cette délibération :

Qui est pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui est contre : le Groupe Front National

Adopté à la majorité.

06/1083 – Politique de la Ville – Association PROJET - Subvention.

06/1084 – Politique de la Ville - Avenant à la convention Montévidéo.

06/1085 – Politique de la Ville - Plan d'action en faveur des quartiers Saint-Maurice/Vieux Lille/Centre/Vauban.

06/1086 – Ville de Lille - Fonds Social Européen.

06/1087 – Politique de la Ville - Centre Social Marcel Bertrand - Espace Jeunesse, 90 rue des Meuniers.

06/1088 – Politique de la Ville – Adultes-relais.

06/1089 – Ville de Lille - Fonds Social Européen 2005.

06/1096 – Politique de la Ville - Lille Boxing Club des Flandres - Organisation d'un gala de boxe Subvention.

Adoptés.

Madame le Maire - Mes chers collègues, je vais vous donner la liste des dossiers sur lesquels nous avons une unanimité : les dossiers n°s 1, 2, 3, 6, 7,8, 9, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 34.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Unanimité.

Je vous remercie..

Chemise n° 1

Rapporteur : Madame le Maire

– Séance du 9 octobre 2006 – Procès-verbal.

– Délégation accordée au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales – Compte rendu au Conseil Municipal.

06/931 – Conseils de Quartier – Vacance de sièges – Désignation de membres.

06/932 – Désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil Communautaire de Lille Métropole Communauté Urbaine – Modification.

06/933 – SAEM EURALILLE – Désignation des représentants du Conseil Municipal – Modification.

06/934 – Commissions municipales – Composition – Modification.

06/1121 – Association Maison de l'Emploi de Lille, Lomme, Hellemmes et Armentières – Désignation des représentants de la Ville et de ses Communes Associées – Modification.

Adoptés.

Chemise n° 2

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMMES

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX
Maire délégué

06/1097 – Commune Associée d'Hellemmes – Attributions de subventions aux associations.

06/1098 – Commune Associée d'Hellemmes – Rue du Docteur Huart – Acquisition d'un terrain aux établissements CORA Flers – Villeneuve d'Ascq.

06/1099 – Commune Associée d'Hellemmes – KURSAAL – Modalités de mise à disposition de la salle – Tarifs de location.

06/1100 – Commune Associée d'Hellemmes – Aide à l'installation de chauffe-eau solaire.

06/1101 – Commune Associée d'Hellemmes – Versement d'un acompte à différentes associations hellemmoises.

06/1102 – Commune Associée d'Hellemmes – Accueil Petite Enfance – Programme et demande de financement dans le cadre du dispositif à l'investissement Petite Enfance (D.I.P.E).

06/1103 – Commune Associée d'Hellemmes – Services Extérieur des Pompes Funèbres – Budget Primitif 2007.

Adoptés.

Chemise n° 3

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

Rapporteur : Monsieur DURAND
Maire délégué

06/1104 – Commune Associée de Lomme – Subvention 2007 au Centre Communal d'Action Sociale.

06/1105 – Commune Associée de Lomme – Subvention exceptionnelle aux Restaurants du Cœur.

06/1106 – Commune Associée de Lomme – Subvention exceptionnelle au Lycée Sonia Delaunay.

06/1107 – Commune Associée de Lomme – Avances sur les subventions consenties aux associations au titre de l'année 2007.

06/1108 – Commune Associée de Lomme – Tarifs 2007.

06/1109 – Commune Associée de Lomme – Subventions pour ravalement de façades.

06/1110 – Commune Associée de Lomme – Marché à procédure adaptée n°A60371 – 2006/11 pour la maîtrise d'œuvre en vue de la réhabilitation d'un immeuble « la Maison du Citoyen » - Titulaire : Madame Isabelle COLAS - Avenant de transfert.

06/1111 – Commune Associée de Lomme – Marché de travaux – Réhabilitation d'un immeuble « la Maison du Citoyen » - Modification de l'allotissement.

06/1112 – Commune Associée de Lomme – Marché de fournitures et services – Restauration collective municipale.

06/1113 – Commune Associée de Lomme – Aide à l'installation de systèmes de récupération d'eau pluviale.

06/1114 – Commune Associée de Lomme – Projet Habitat sur le terrain de la société des Pétroles Shell.

06/1115 – Commune Associée de Lomme – Avenant au marché à procédure adaptée « maîtrise d'œuvre en vue de travaux dans les équipements sportifs ».

Adoptés.

Chemise n° 6

PROJETS ASSOCIATIFS

Rapporteur : Madame Marie-Thérèse ROUGERIE
Conseillère Municipale déléguée

06/949 – Projets Associatifs - Subventions aux associations - Aide au démarrage.

Adopté.

MAISON DES ASSOCIATIONS

06/950 – Création de la Maison des Associations - Lancement de la consultation de travaux.

Adopté.

Chemise n° 7

DROITS DES FEMMES

Rapporteur : Madame HENAUT
Conseillère Municipale déléguée

06/951 – Comité de Lille de l'Union des Femmes Françaises U.F.F. Femmes Solidaires – Versement d'une subvention.

Adopté.

Chemise n° 8

SPORT

Rapporteur : Madame DEMESSINE
Adjointe au Maire

06/952 – Construction d'une salle de sports rue Roland dans le quartier de Vauban.

06/953 – Association "Les Doggies" - Attribution d'une subvention.

06/954 – Versement d'une indemnité compensatrice de fonctionnement à l'U.C.P.A.

06/955 – Coût de fonctionnement des équipements sportifs municipaux – Politique tarifaire – Revalorisation.

06/956 – Diverses associations sportives - Avenants.

06/957 – Lille Métropole Basket Clubs – Attribution d'une subvention de fonctionnement 1ère répartition.

06/958 – Aide aux clubs conventionnés et autres clubs - Subventions de fonctionnement – Première répartition - Année sportive 2006/2007.

06/959 – Diverses associations sportives - Attribution de subventions exceptionnelles et d'organisation.

06/960 – LILLE-NEIGE - Règlement Intérieur.

06/964 – Parc des nouveaux sports de Lille-Sud – Consultation de la Commission Consultative des services publics locaux.

Adoptés.

Chemise n° 9

ENVIRONNEMENT – ESPACES VERTS

Rapporteur : Monsieur QUIQUET
Adjoint au Maire

06/961 – Avenant à la convention entre la Ville de Lille et l'Association Les A.J.O.n.c. (Les Amis des Jardins Ouverts et Néanmoins Clôturés).

06/962 – Accord-cadre d'acquisition, pose de jeux et de sols synthétiques amortissants sur le territoire de Lille, d'Hellemmes et de Lomme sur appel d'offres ouvert.

06/1031 – Chantiers d'insertion et de qualification - Lancement des opérations.

Adoptés.

M.R.E.S.

06/963 – Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités - Avenant à la convention d'attribution des subventions pour l'exercice 2006 et acompte sur la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2007.

Adopté.

Chemise n° 14

SANTÉ

Rapporteur : Madame le Maire
En l'absence de Monsieur SULMAN
Conseiller Municipal délégué

06/1000 – Convention de partenariat CPAM de Lille/Ville de Lille/CHRU de Lille relative à la transmission, au traitement et à l'analyse de données de santé.

06/1001 – Diagnostic experts et réseaux de santé dans les quartiers.

Adoptés.

Chemise n° 15

FAMILLE ET AIDE AUX PARENTS

Rapporteur : Madame DANGRÉAUX-VARLEZ
Conseillère Municipale déléguée

06/1002 – Diverses associations - Soutien aux actions autour de la Famille – Subventions 2006

Adopté.

Chemise n° 17

CULTURE

Rapporteur : Madame CULLEN
Adjointe au Maire

06/1006 – Associations et organismes culturels - Attribution d'acomptes sur subventions pour l'exercice 2007 et de subventions aux associations.

06/1007 – Aventure Accordéon – Convention triennale et acompte sur subvention pour l'exercice 2007 - Attribution de subventions aux associations.

Adoptés.

06/1008 – Transphotographiques – Convention pluriannuelle.

Ce rapport est retiré.

06/1009 – Bals à Fives - Programmation 2007.

06/1010 – Salle des Fêtes de Fives - Occupation - Prêts gracieux.

06/1011 – Prix Jean Lévy – Attribution du Prix.

06/1012 – Palais des Beaux-Arts - Entretien des sols et nettoyage du Palais des Beaux-Arts – Avenant au marché complémentaire.

06/1013 – Palais des Beaux-Arts - Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de climatisation – Marché complémentaire.

06/1014 – Palais des Beaux-Arts - Exposition "Philippe de Champaigne : l'homme intérieur" – Convention de partenariat entre la Ville de Lille et la Réunion des Musées Nationaux.

06/1015 – Musée d'Histoire Naturelle - Proposition d'acquisition de coquillages de collection.

06/1016 – Musée de l'Hospice Comtesse - Sollicitation d'une subvention auprès de la FRAM pour l'acquisition d'une presse à linge.

06/1017 – Conservatoire National de Région - Convention de mandat de vente de billets liant la Ville de Lille et l'association Jazz en Nord pour le concert jazz du trio "Levallet – Marais – Pifarély".

06/1018 – Maison Folie de Lille-Moulins - Convention de mandats de vente de billets entre la Ville de Lille et la FNAC dans le cadre de la programmation.

06/1019 – Maison Folie de Lille-Moulins – Tarifs Crédits-Loisirs.

06/1020 – Maison Folie de Wazemmes – Convention de ventes de billets entre la Ville de Lille et la FNAC dans le cadre de la programmation.

06/1021 – Maison Folie de Wazemmes - Convention Crédit Loisirs.

Adoptés.

06/1022 – Arts Visuels - Atelier Wicar à Rome – Convention de mécénat.

Ce rapport est retiré.

06/1023 – Arts Visuels - Attribution d'une subvention.

06/1024 – Arts Visuels - Acquisitions d'œuvres d'art à l'Hôtel de Ville - Propositions d'acquisition.

06/1025 – Arts Visuels - Musée d'Art Moderne de Villeneuve d'Ascq - Attribution de subvention.

06/1026 – Centre d'Arts Plastiques et Visuels - Installation de cours dans les locaux de la Filature à Moulins.

06/1030 – Organisation de "Fest' Africa 06" dédiée à Léopold Sédar Senghor dans le cadre des "Francoffonies" - Attribution d'une subvention.

Adoptés.

Chemise n° 18

PATRIMOINE

Rapporteur : Monsieur PLANCKE
Conseiller Municipal délégué

06/1027 – Patrimoine – Subventions – Complément.

Adopté.

Chemise n° 19

**BIBLIOTHEQUES ET LECTURE
PUBLIQUE**

Rapporteur : Madame le Maire
En l'absence de Madame PHEULPIN-COQUEL
Conseillère Municipale déléguée

06/1028 – Bibliothèque municipale - Exposition "La Grâce des Modernes" du 20 janvier au 22 avril 2007 - Convention de partenariat avec le Musée d'Art Moderne de Lille Métropole.

06/1029 – Livre et lecture publique - Attribution d'une subvention.

Adoptés.

– Bibliothèque municipale - Don de la Société de Géographie de Lille – Information.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Chemise n° 20

**THEATRE DU NORD – ECOLE
PROFESSIONNELLE SUPERIEURE
D'ART DRAMATIQUE**

Rapporteur : Madame GLEIZER
Conseillère Municipale déléguée

06/1032 – Acomptes sur subventions au Théâtre du Nord et à l'Ecole Professionnelle Supérieure d'Art Dramatique pour l'exercice 2007.

Adopté.

Chemise n° 22

ECOLLES

Rapporteur : Madame CAPON
Adjointe au Maire

06/1036 – Acquisition de fournitures scolaires pour les services municipaux de la Ville de Lille et des communes associées d'Hellemmes et de Lomme – Marché n° 60014 – Lots 12 et 13 – Avenant n° 1 : cession de la Société CELDA à la Société PIERRON Education.

06/1037 – Désaffectation du logement de fonction de l'école LAKANAL, sis à Lille 125 rue du Long Pot.

06/1038 – Versement de subventions à l'OCCE du Nord - Avenant à la convention.

06/1039 – Ville de Lille - Hellemmes - Lomme - Caisse des Ecoles - Modification des Statuts.

06/1040 – Réfection des menuiseries extérieures - Salle polyvalente de l'école Desbordes Valmore - Avenant n° 1.

06/1041 – Réfection des toitures d'écoles - Appel d'offres.

06/1042 – Réfection des cours d'écoles - Appel d'offres.

Adoptés.

Chemise n° 23

RESTAURATION SCOLAIRE

Rapporteur : Monsieur ORIOL
Conseiller Municipal délégué

06/1043 – Construction de la cuisine centrale – Lancement de l'opération – Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre.

Adopté.

Chemise n° 24

ANIMATION - JEUNESSE

Rapporteur : Monsieur MARCHAND
Adjoint au Maire

06/1044 – Avance sur subvention consentie à l'Association Club Léo Lagrange Arbrisseau-Wagner au titre de l'année 2007 - Première répartition.

06/1045 – Subvention à l'Association Chorale Prélude - Ensemble Vocal A Cœur Joie de Lille.

Adoptés.

INTEGRATION

06/1046 – Plan Local d'Intégration - Programmation 2006 - Subvention de la Ville à l'association Ch'ti Teranga.

Adopté.

FETES

06/1047 – Association les Foulées Fivoises - Subvention.

06/1048 – Fêtes de fin d'année 2006 - Convention avec la Fédération lilloise du Commerce et convention avec les industriels forains.

06/1049 – Illuminations 2006/2007 - Subventions aux associations commerciales.

Adoptés.

Chemise n° 25

C.L.S.P.D.

Rapporteur : Monsieur VICOT
Adjoint au Maire

06/1050 – Convention relative au contrat d'objectifs concertés en matière de prévention spécialisée.

Ce rapport est retiré.

06/1051 – Versement d'une subvention au Groupement de Prévention et d'Accueil Lillois (G.P.A.L.).

06/1052 – Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association SPIRITEK.

Adoptés.

STATIONNEMENT

06/1053 – Approbation des comptes-rendus d'activité 2005 des parcs de stationnement Grand Place et Vieux-Lille.

06/1054 – Approbation des comptes-rendus d'activités 2005 des parcs de stationnement Opéra et République.

Adoptés.

06/1055 – Approbation du compte-rendu d'activité 2005 du parc de stationnement du Nouveau Siècle.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, Madame POLLAUTRE ne prenant pas part du vote.

Chemise n° 26

VOIRIE – DEPLACEMENTS ET TRANSPORTS

Rapporteur : Monsieur SANTRÉ
Adjoint au Maire

06/1056 – Marché à bons de commande de fourniture et pose de mobiliers urbains non publicitaires (bancs, corbeilles, mâts, bornes) sur le territoire de la Ville de Lille et de ses Communes associées d'Hellemmes et de Lomme – Lancement de la consultation.

06/1057 – Quartier de Vauban - Réaménagement de l'avenue Léon Jouhaux et du quai de la Citadelle - Groupement de commande avec Lille Métropole Communauté Urbaine pour le choix d'un maître d'œuvre unique – Ajustement de l'estimation du marché de maîtrise d'œuvre.

Adoptés.

GRAND PROJET URBAIN

06/1058 – Grand Projet Urbain - Secteur "Cannes Arbrisseau" - Création et requalification de voiries, résidentialisations de logements sociaux, mission d'urbaniste en chef – Groupement de commande "Nice-Cannes" avec Lille Métropole Communauté Urbaine, LMH et la Ville de Loos pour le choix d'une conception unique.

Adopté.

Chemise n° 27

LYCEES – ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Rapporteur : Monsieur CUCHEVAL
Adjoint au Maire

06/1059 – Enseignement Supérieur - Attribution de subvention au lycée Faidherbe de Lille.

06/1060 – Ecole supérieure de journalisme - Travaux de rénovation et de mise en sécurité.

Adoptés.

Chemise n° 28

ECONOMIE SOLIDAIRE

Rapporteur : Madame BOUCHART
Adjointe au Maire

06/1061 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Objectif 4 accroître la demande de biens et services solidaires 4.1 améliorer la visibilité de biens et services solidaires - Création d'un collectif régional de tourisme équitable - Subvention à l'association Echoway-Lille.

06/1062 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Objectif 2 Accroître et améliorer l'offre existante - Axe 2.2 développer et consolider les filières d'activité à travers la formation, la mutualisation des moyens et une offre de locaux adaptée Démarche-Progrès de l'APES.

06/1063 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Objectif 3 Promouvoir l'innovation sociale - Axe 3.3 encourager les nouvelles formes d'entrepreneuriat Création de la Coopérative Graines de Bâtisseurs.

Adoptés.

Chemise n° 29

RELATIONS INTERNATIONALES JUMELAGES

Rapporteur : Madame FILLEUL
Adjointe au Maire

06/1064 – Séjour en Ukraine pour les élèves de la section anglais russe du collège Franklin de Lille – Attribution d'une subvention.

06/1065 – Festival International du Court Métrage - Echange de jeunes avec la Ville de Leeds – Attribution d'une subvention à l'association "Rencontres Audiovisuelles".

06/1066 – Lycée Baggio de Lille - Electrification du village de Bonaba au Sénégal par panneaux photovoltaïques.

06/1067 – Coopération décentralisée avec Saint-Louis du Sénégal - Signature d'une convention-cadre de coopération entre la Ville de Lille et la commune de Saint-Louis.

06/1068 – Soutien à l'association lilloise H.E.L.P. pour une action de solidarité à Naplouse.

Adoptés.

Chemise n° 30

EMPLOI

Rapporteur : Monsieur CHARLES
Adjoint au Maire

06/1069 – Opération "Bâti Lille".

Adopté.

Chemise n° 31

COMMERCE

Rapporteur : Monsieur MUTEZ
Conseiller Municipal délégué

06/1070 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services à Lille 2003-2006 - Axe Animation et Promotion Commerciales – Subvention à l'Union Commerciale et Artisanale de Fives (UCAF).

06/1071 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services à Lille 2003-2006 - Axe Animation et Promotion Commerciales – Subvention à l'Association Quartier Royale.

06/1072 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion Commerciales - Subvention à l'Association des Lions d'Or.

06/1073 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services à Lille 2003-2006- Axe Animation et Promotion Commerciale – Subvention à l'Association "Lille Centre Animations".

06/1074 – Union Commerciale "Vivé Moulins" - Avenant n° 2.

06/1075 – Association Caulier Fives Animation - Avenant n° 3.

06/1076 – Association Renouveau Artistique Artisanal du secteur comtesse (ARAAC), Union Commerce Esquermoise, Association des commerçants de la rue d'Isly (ACRI), Association Lille Flandres - Convention et Avenants.

06/1095 – Plan Local d'Action pour le développement du commerce, de l'artisanat et des services 2003-2006 - Axe Animation et Promotion commerciales – Subvention à l'Association "Les Commerçants Beaux-Arts République".

Adoptés.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

06/1077 – Exploitation d'appareils de distribution automatique de médailles souvenirs au Parc zoologique et au Musée d'Histoire Naturelle de Lille - Signature d'une convention d'occupation du domaine public.

Adopté.

Chemise n° 32

MARCHES DE PLEIN AIR

Rapporteur : Madame CARLIER
Conseillère Municipale déléguée

06/1078 – Marchés de Plein Air - Mise aux normes européennes - Installations bornes d'alimentation électrique - Avenant n° 2 - Tranche conditionnelle de Wazemmes.

Adopté.

Chemise n° 34

PERSONNES AGEES

Rapporteur : Madame STANIEC
Adjointe au Maire

06/1080 – Subventions destinées aux organismes à caractère social – Personnes Agées.

Adopté.

ACTION SOCIALE LIEE AU LOGEMENT

06/1081 – Acomptes sur subventions destinées aux associations en matière d'action sociale liée au logement au titre de l'année 2007.

Adopté.

Madame le Maire - Juste pour terminer, je voulais vous dire que nous avons le plaisir d'accueillir l'émission de Michel DRUCKER, "Tenue de Soirée", le samedi 23 décembre, en direct de Lille. Cela va être une très belle émission qui mettra en valeur notre ville et nous nous réjouissons qu'à ce moment de l'année où il y aura sans doute beaucoup de téléspectateurs, la ville de Lille, une fois de plus, ait été choisie pour être mise en valeur par une émission de télévision de grande écoute avec beaucoup d'artistes du Nord, et je crois qu'on peut s'en réjouir : Dany BOON, Isabelle AUBRAY, Jean-Claude CASADESSUS et d'autres grands artistes.

Je voulais également demander aux élus du Conseil Municipal d'applaudir les Conseillers de Quartier parce qu'on le fait rarement. (*Applaudissements*)

Je le dis parce qu'ils font un énorme travail quelle que soit leur couleur politique j'allais dire ou leur non couleur politique puisqu'il y a aussi des habitants ! Nous allons dîner avec eux. Je voulais vraiment leur dire combien nous apprécions ce travail, cette énergie et cet engagement dans la Ville.

Je souhaite à tous ceux qui ne resteront pas avec nous cette soirée, une bonne fin d'année et de bonnes fêtes. Nous nous retrouvons donc en début d'année prochaine.

Je vais vous donner les résultats de la Commission Spécialisée Concession d'Aménagement :

Nombre d'inscrits : 61.
Nombre de votants : 55.
Bulletins blancs ou nuls : 0.
Suffrages exprimés :
La liste 1 a obtenu 44 voix.
La liste 2 a obtenu 11 voix.

Sont donc élus à la Commission Spécialisée Concession d'Aménagement :

Pour la liste n°1 déposée au nom des Groupes PS, Verts, PC, Personnalités.

- Marie-Christine STANIEC, Christiane BOUCHART, Muriel CLERBOUT, Françoise ROUGERIE, titulaires.
- Frédéric MARCHAND, Philippe TOSTAIN, Françoise HENAUT, Walid HANNA, suppléants

Pour la liste n°2 déposée au nom du Groupe Union pour Lille.

- Claire DAVAL, titulaire
- Christian DECOCQ, suppléant

Bravo !

Je vous remercie et bonne fin d'année !

(*Séance levée à 21 heures 15*).

